La Gatineau

lagatineau.com 24 août 2017 61e année no 34

DÉCÈS DE ROBERT GENDRON 4

La région perd un leader



Beau succès pour le Salon des loisirs 8

Maison de la culture : lever de rideau sur la programmation 2017-2018 6

Festival country de Bois-Franc : mission accomplie pour les organisateurs 11

Anatole Gagnon & Fils inc
Depuis 1972
(819) 449-4000 • 364, boul. Desjardins, Maniwaki
cgagnon111@videotron.ca • www.anatolegagnon.com
Cub Cadet
Le plus grand CHOIX
Financement à 0%

LIQUIDATION
FORTE 2017
LX BM
Modèle SX 8A illustré
à partir de
12 995$*
BONI AU COMPTANT DE 4 000$* ET PARTICIPATION DU CONCESSIONNAIRE DE 75$ INCLUS
«Au premier rang des véhicules compacts pour la qualité initiale aux É.-U.»
Mont-Laurier KIA
Michel Bergeron
Porte-parole et client
1759, boul. A.-Paquette, Mont-Laurier 819 623-1213 | kiamontlaurier.com
Suivez-nous sur

MISSION DÉCOUVERTES OUTAOUAIS 2017

Visite de confréries françaises

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

LA GATINEAU - Les Confréries de l'Outaouais présenteront, du 2 au 9 septembre, l'évènement «Mission Découvertes Outaouais 2017». Après une première conférence de presse organisée en juin, une autre a eu lieu vendredi dernier, au parc Kitigan Zibi Anishinabeg situé en face du Château Logue, afin de dévoiler plus de détails sur cet l'évènement, qui est intégré aux festivités entourant la célébration du 150e anniversaire de la Confédération du Canada. Le but est de faire la promotion historique, gastronomique et touristique de la région auprès de confréries françaises.

Les trois confréries de l'Outaouais (la Confrérie des Chevaliers des produits de l'érable du Québec, la Confrérie du doré du Québec et la Confrérie des petits et grands gibiers du Québec) accueilleront 50 dignitaires représentant 9 confréries françaises provenant de la Sarthe, la Champagne, la Provence Côte-d'Azur, l'Auvergne, la Touraine. Voici la liste des confréries françaises qui seront représentées : rillettes sarthoises, des vignerons de Sézanne en Champagne, commanderie des fromages de St-Maure, Fassum, Pichet Bitbord, noix du Périgord, compagnons du Beaujolais, talmeliers du bon pain, mèche du tire bouchon.

Il y aura d'abord un volet urbain qui se



▲ **Une conférence de presse était organisée vendredi afin de dévoiler les détails de l'évènement «Mission Découvertes Outaouais 2017», qui s'étalera du 2 au 9 septembre.**

déroulera dans la région de la Capitale nationale pendant deux jours. Au programme notamment : visite du musée de l'histoire et du parlement. Pour l'occasion, la Confrérie des chevaliers des produits de l'érable procèdera à plusieurs intronisations : le maire de Gatineau, Maxime Pedneaud-Jobin, et le président de Québec-France Outaouais, Jean Mario Longpré, au rang de Chevalier d'honneur ; Liette Lefrançois, de la Confrérie des Dames de Gerlaise, au rang de Chevalier ; la Chevalière Louise Boudrias au rang de Haut-Dignitaire. La Confrérie du Doré du Québec procèdera de son côté à l'intronisation du député de Pontiac, Will Amos, au rang de Chevalier d'honneur.

Ensuite, un volet rural se déroulera dans la Vallée-de-la-Gatineau pendant 4 jours durant lesquels les richesses de la région seront mises en valeur : touristiques, produits du terroir, le patrimoine et la culture amérindienne. L'horaire prévoit notamment une visite du mont Morissette, de Kitigan Zibi, du Centre d'interprétation du cerf de Virginie et du Centre d'interprétation de la protection de la forêt contre le feu. Le mardi 5 septembre, il y aura un souper avec animations à l'Auberge du Draveur, en partenariat avec la Société nationale des Québécoises et Québécois des Hautes-Rivières. Le jeudi 7 septembre, à 15h, les confréries marcheront jusqu'à l'église de Messines pour l'intronisation des récipiendaires français et québécois. Ensuite, il y aura un repas à la salle municipale, à compter de 18h, avec animations et produits du terroir.

Les objectifs sont multiples : faire découvrir au grand public la culture des confréries et peut-être susciter des nouvelles vocations de Chevaliers et Dignitaires ; faire découvrir les artistes et les produits du terroir de la région ; rassembler les producteurs de la région pour la promotion commune de leurs produits ; faire de Messines le lieu d'un grand rassemblement des confréries en Outaouais et au Québec. Les retombées économiques seront importantes et cet évènement contribuera à faire rayonner l'Outaouais au Québec mais aussi à l'international.



Dodge RAM 2017

Rabais jusqu'à 25%*



*Détails chez Gendron Auto

PROGRAMME ECHANGE D'ÉQUIPEMENT SPORTIF

VOUS JOUEZ... VOUS APPORTEZ...



ÉQUIPEMENT DE HOCKEY, SOCCER, BASEBALL, TENNIS, SKI ET TOUT AUTRE ÉQUIPEMENT SPORTIF

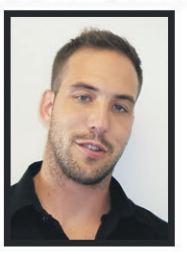
NOUS PASSERONS AU SUIVANT!

UNE INITIATIVE DE :

PRENEZ RENDEZ-VOUS AUJOURD'HUI !


Manon Fortin
Directrice commerciale


Marcel Fournier
Directeur des ventes


Marc-Antoine Gendron
Représentant aux ventes

819 449-1611
GENDRONAUTO.COM
259, BOUL. DESJARDINS
MANIWAKI (QUÉBEC)

GENDRON
C'EST PLUS QU'UN CONCESSIONNAIRE!

CHRYSLER Jeep DODGE RAM

DÉCÈS DE ROBERT GENDRON

La Vallée-de-la-Gatineau perd un leader

JEAN LACAILLE
jlacaille@lagatineau.com

MANIWAKI - Farouche, agressif, vif comme l'éclair, Robert Gendron, «Bobby pour les intimes», décédé jeudi après-midi au Foyer Père Guinard à Maniwaki, des suites de complications pulmonaires, lui qui était atteint d'Alzheimer, a laissé une marque indélébile dans l'histoire de la région.

Il avait 83 ans. Il est né et a grandi à Maniwaki. Très jeune, sous la férule de son père J.E., concessionnaire GM à Maniwaki, il a été introduit au monde des affaires. Marié à Monique Desjardins, décédée en 2002, le couple a eu quatre enfants, Denis, l'aîné qui lui succède chez Gendron Autos, Julie, Paul et Marie.

La rage au cœur

Il fallait le voir garder les filets ou camper son rôle de défenseur pour apprécier toute la fougue qui le caractérisait dans le feu de l'action. Il a été gardien de but pour les Gee-Gees de l'Université d'Ottawa. Il était tout aussi agressif en courant sur les sentiers à la balle molle. Cette attitude, cette force de caractère, ont été une marque de commerce pour Bobby Gendron qui comptait plusieurs amis dans toutes les sphères de l'activité régionale.

Un homme impliqué

Robert Gendron s'est impliqué en politique municipale. Il a été maire de la Ville de Maniwaki à deux reprises, de 1974 à 1978 et de 1982 à 1985. Il a également siégé au conseil de comté de la Gatineau. Il a occupé le poste de directeur des loisirs à la Ville de Maniwaki, sans rémunération. Il a présidé le Comité de la route Maniwaki-Témiscaming de même que le Conseil des gens d'affaires de Maniwaki qui est devenu la Chambre de commerce de Maniwaki. Il a été un membre assidu du Club Richelieu de Maniwaki qui était très actif dans les années 1980.

En plus d'être concessionnaire GM à Maniwaki, Robert Gendron a été un associé très important dans la relance de l'usine Makibois de Maniwaki dans laquelle il a grandement investi.

Les chevaux

M. Gendron avait une passion pour les chevaux, il en d'ailleurs posséder plusieurs tout au long de sa vie.



▲ Denis, Marie, Robert Gendron lors de son 80e anniversaire, Julie et Paul.

Un souvenir

Vous me permettrez, chers lecteurs, de partager un temps de vie avec Robert Gendron. C'était durant les années 1980. Il était alors maire de Maniwaki. La Caravane des Expos de Montréal, avec Rodger Brulotte, Claude Raymond, Tim Raines, qui vient d'être intronisé au Temple de la Renommée du baseball majeur, et Brian Little est en ville. Après avoir visité quelques écoles de la ville, tout ce beau monde est invité à signer le livre d'or de la Ville de Maniwaki. C'est alors que Robert Gendron et son ami Rémi Lafond entrent en scène. Après le repas offert par la ville, les personnalités sportives sont invitées à déguster quelques cafés au cognac au Restaurant Lola à Maniwaki renommé pour ses heures de fermeture tardives.

Robert Gendron et Rémi Lafond ont été des ambassadeurs hors du commun. Ils ont tout fait pour que leurs invités se sentent à l'aise. Tim Raines se demandait bien où il avait bien pu échouer. Quant à Rodger Brulotte, il avait toujours une petite histoire à raconter. Robert Gendron et Rémi Lafond ont insisté pour que l'ineffable Rodger interprète sa chanson fétiche, My way de Frank Sinatra. Il me semble de voir le grand Rodger se lever debout et, avec conviction, livrer de façon magistrale ce classique de la chanson américaine. Je n'oublierai jamais ce temps de vie avec Robert Gendron.

La direction, les employés et les actionnaires des Éditions La Gatineau offrent au président Denis Gendron, fils de Robert, et à tous les membres de sa famille, leurs plus profondes condoléances.

Les heures de visite à la Maison funéraire McConnery sont: vendredi 26 août de 14 à 17 heures et de 19 à 21 heures ainsi que le samedi 26 août à compter de 9h00. Le service religieux aura lieu samedi le 26 août à 10h30 en l'église l'Assomption de Marie Maniwaki, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Mise en berne du drapeau de Maniwaki

MANIWAKI - Afin d'honorer la mémoire de Robert Gendron, la Ville de Maniwaki mettra en berne son drapeau à la mairie, le 26 août, jour des obsèques. «C'est pour moi une façon de reconnaître sa contribution notable aux affaires municipales et son engagement dans la communauté maniwakienne durant ces années, commente le maire, Robert Coulombe. Je veux aussi, par ce geste, honorer sa mémoire et offrir à tous les membres de sa famille, nos plus sincères condoléances.»



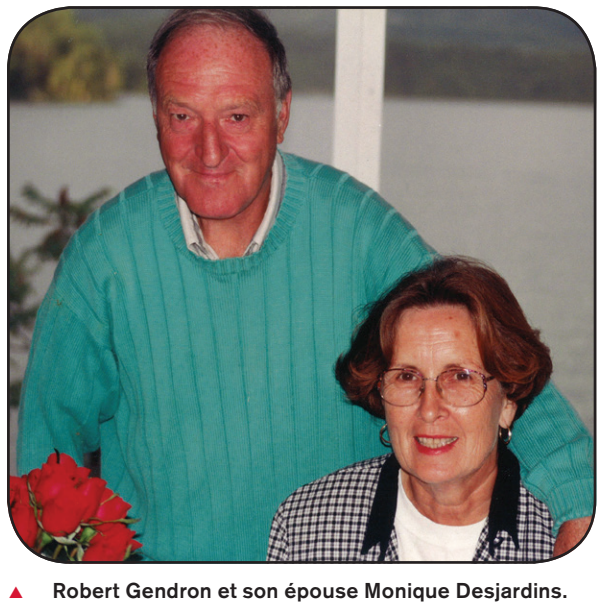
▲ Monsieur Gendron avec le conseil de Ville de Maniwaki alors qu'il était maire.



▲ Robert Gendron, son épouse Monique Desjardins, et Jos Gendron.



▲ Pierre et Jean Lacaille, Fernand Thériault et Robert Gendron.



▲ Robert Gendron et son épouse Monique Desjardins.

La Gatineau

135-B, route 105,
Maniwaki (Québec) J9E 3A9
Tél.: **819-449-1725**
Téléc.: 819-449-5108

Réception : **Myriam Bélanger L'Écuyer**
reception@lagatineau.com
Direction : **Denise Lacourcière**
dlacourciere@lagatineau.com
Conseillère publicitaire:
Mélanie L'Écuyer: mlecuyer@lagatineau.com
Rédaction : **redaction@lagatineau.com**
Sylvie Dejouy, journaliste
sdejouy@lagatineau.com
Émélie Cadieux, journaliste
ecadieux@lagatineau.com
Jean Lacaille, journaliste
jlacaille@lagatineau.com
Infographie :
Stéfane Bogé, Jessica Robitaille
Atelier de montage :
Fanny Provost
Avis public : **avis@lagatineau.com**
Comptabilité, encartage, distribution :
Denise Lacourcière

Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00.
Heure de tombée : Le mardi à 12h.

Votre journal local est la propriété d'un groupe d'actionnaires de la région. Il est produit par une équipe de professionnels qui mettent tout en oeuvre pour vous servir adéquatement.

Conseil d'administration :
Denis Gendron, Président
Mathieu Vallières, Vice-président,
Alain Cousineau, Secrétaire-trésorier
André Lapointe, André Benoît,
Raynald Hamel, Denis Bonhomme.

Publié le jeudi, et monté dans nos ateliers par Les Éditions La Gatineau Ltée,
135-B, route 105, Maniwaki
Imprimé à l'Imprimerie Qualimax
130, Adrien-Robert, Gatineau (Québec)

Courrier de deuxième classe,
enregistrement n° 0535
Dépôt légal : Bibliothèque Nationale du Québec.
Tirage : 11 300 copies.

Représentation nationale :
Montréal : 514-866-3131 Toronto : 416-362-4488

RÉSEAU SÉLECT
hebdos QUÉBEC

«NOMBRILS DE LA SEMAINE»

Beau succès pour terminer la saison

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

MANIWAKI - C'est le plus gros «Nombril de la semaine» de la saison. Autour de 600 personnes ont participé la semaine dernière à la Fête de la famille et des voisins. C'est la deuxième année que cette fête, organisée depuis 19 ans par les Chevaliers de Colomb conseil 11973, a lieu dans le cadre des «Nombrils de la semaine» du service des loisirs de la Ville de Maniwaki. Une formule gagnante puisqu'il y a eu encore plus de monde que l'an passé.

Les familles ont pu profiter de plusieurs activités : structures gonflables ; maquillage ; mascotte ; tours de poneys miniatures ; animation avec la Maison de la famille, Mani-Jeunes et les moniteurs du Camp Le Terrier ; animation musicale ; repas gratuit de maïs et hot-dog ; prix de présence et animation musicale.

Tout au long de l'été, les «Nombrils de la semaine», pilotés par la technicienne en loisirs Michèle Côté, ont offert une foule d'activités aux familles. Cette dernière fait un bilan positif de cette quatrième saison. À toutes les années, elle travaille à bonifier cette activité qui sera de retour l'an prochain. «Plus ça va, plus les gens participent, commente Michèle Côté. Cette année on s'est rendu compte qu'on avait des participants de toute la MRC et même des gens de Notre-Dame-Du-Laus qui sont venus à tous les Nombrils de semaine.»

Les efforts ont été récompensés car, à l'occasion de la première édition du Gala Excellence Outaouais, un prix a été remis à la Ville de Maniwaki pour les «Nombrils de la semaine», dans la catégorie Projet de l'année.







Retrouvez plus de photos sur notre site internet : lagatineau.com

SERVICE INCENDIE

Signature de la convention collective

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

MANIWAKI - Il y avait réunion du conseil lundi soir. Parmi les points à l'ordre du jour, les élus ont adopté une résolution afin d'autoriser le maire, Robert Coulombe, et le directeur général, Daniel Mayrand, à signer la convention collective entre la Ville de Maniwaki et le Syndicat national des pompiers et pompières du Québec, section locale Maniwaki, pour la période du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2018. La convention était échue depuis le 31 décembre 2011. Une entente est intervenue entre la Ville et le Syndicat suite à des négociations.

Une autre résolution a été adoptée par laquelle le conseil s'engage à contribuer pour un montant maximal estimé à 39 000 $ (taxes non incluses) pour sa participation au Projet SAUVéR Québec – Version 2. Un premier Projet SAUVéR au Québec a déjà été mis en place et est en cours de réalisation avec succès dans les municipalités de Plessisville, Bromont, Nicolet, Rivière-du-Loup, Sainte- Julienne et Témiscouata-sur-le-Lac. La firme YHC Environnement propose de réaliser le Projet SAUVéR Québec – Version 2 en 2018 pour la création d'une route électrique verte (RéV) au Québec et au Canada via le développement des stations-service électriques (SSE) et l'implantation d'un système d'autopartage adapté aux ressources et aux besoins des communautés, via un outil de gestion de l'autopartage et la création des «HUB» pour le partage des véhicules électriques et leur intégration dans les municipalités et dans leurs communautés, avec le financement du Fonds municipal vert (FMV) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM). La contribution des participants se situera entre 25 et 40% des coûts totaux en tenant compte des choix du budget établi par la municipalité participante ainsi que du nombre de participants au projet pilote. La valeur totale (coût total avant subventions) du projet pour la municipalité est estimée à 168 000 $. La participation de la municipalité sera conditionnelle au résultat favorable de l'étude préalable.

Les élus ont profité de la séance pour dévoiler les noms des gagnants du concours maisons fleuries : quartier 1, Micheline Scullion ; quartier 2, Bernise Morin ; quartier 3, Denis Riendeau ; quartier 4, Madeleine Mantha et Gaston Robitaille ; quartier 5, Kim Wallingford ; quartier 6, Chantal Leduc et Martin Roy ; catégorie commerces, Boutique Cadeaux T'RIO (Anne Thériault).



MAISON DE LA CULTURE

La programmation 2017-2018 dévoilée

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

MANIWAKI - La Maison de la culture Vallée-de-la-Gatineau a profité du Salon des loisirs, qui se déroulait dimanche au Centre sportif Gino Odjick, pour lever le rideau sur sa programmation de spectacles pour la saison 2017-2018. Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges : de la musique, de l'humour, du théâtre, des spectacles pour enfants.

À vos agendas, voici la liste des spectacles : vendredi 22 septembre, le chanteur Marc Angers dans un spectacle intimiste de style cabaret à la salle des pas perdus de la Cité étudiante ; vendredi 29 septembre, l'humoriste Mathieu Cyr ; vendredi 6 octobre, la pièce de théâtre «Antarctique Solo» ; samedi 14 octobre, le spectacle «Brimbelle chante de la ferme au marché» pour les enfants âgés de 2 à 6 ans ; vendredi 27 octobre, la chanteuse Beyries ; mercredi 8 novembre, l'humoriste Guillaume Wagner ; vendredi 17 novembre, l'auteur-compositeur-interprète de style musical folk Simon Boudreau présentera son spectacle «Les aléas de l'ailleurs» ; mercredi 29 novembre, la pièce de théâtre «Noël 1933» ; vendredi 2 février, il y aura de nouveau du théâtre avec «Couples… l'expérience» ; jeudi 8 février, le duo mère-fille Karen Young et Coral Egan offrira un spectacle intimiste, salle des pas perdus ; jeudi 15 février, l'humoriste Stéphane Fallu ; vendredi 9 mars, «En revenant… folklore revisité», salle des pas perdus ; vendredi 16 mars, l'humoriste François Massicotte ; vendredi 23 mars, hommage à Johnny Cash avec le duo The Tennessee Two ; jeudi 5 avril, la Ligue nationale d'improvisation affrontera la JAIME de Maniwaki ; samedi 7 avril, spectacle pour enfants avec «Fine mouche et les petites gouttes d'or» ; mercredi 25 avril, le duo humoristique féminin Eve Côté et Marie-Lyne Joncas présentera «Les grandes crues» ; mardi 1er mai, la pièce de théâtre Muliats ; jeudi 17 mai, Yves P. Pelletier et son spectacle «Moi?».

Des spectacles scolaires feront également partie de la programmation. Aussi, afin de répondre à une forte demande, des films seront diffusés cette année en collaboration avec la MCVG. Au programme : L'Arrivée, le 7 septembre ; Lion, le 8 septembre, Chantez, le 9 septembre. Par la suite, des films seront présentés à toutes les semaines, en alternance pour les enfants et pour les adultes. Les membres de la MCVG auront accès aux projections gratuitement, pour les non membres le billet coûtera 9$.

Tous les spectacles se dérouleront à la Cité étudiante. Concernant le projet de nouvelle salle de spectacle, comme l'explique le président de la MCVG, Michel Gauthier, «le concours d'architecture a débuté. Il y a eu sept soumissionnaires, tous des firmes importantes en architecture. Le jury a retenu ce qu'il a considéré comme étant les trois meilleures propositions. Ces trois firmes travaillent à préparer des plans plus élaborés,



▲ Christiane Langevin, coordonnatrice de la MCVG, et Michel Gauthier, président de la MCVG.

ce qui nous donnera une assez bonne idée de ce à quoi ressemblera la nouvelle salle. Chacune des trois candidatures va être analysée par le jury à nouveau vers mi-octobre. La firme lauréate va concevoir l'ensemble du projet. Elle va compléter ses plans et devis et on commencera à préparer les appels d'offres pour la reconstruction. Les travaux devraient commencer au printemps prochain et l'inauguration devrait se faire à la mi-mai 2019.

À noter qu'il est possible de se procurer sa carte de membre de la MCVG. Elle permet de bénéficier de 10% de réduction sur le coût des billets. Les étudiants et les 65 ans et plus ont une possibilité de rabais jusqu'à 25%. Pour les spectacles pour enfants de moins de 12 ans, les parents accompagnateurs qui sont membres ne payent pas.

Il est possible d'acheter ses billets en ligne. Information : 819-449-1651 ; infos@mcvg.org ; www.mcvg.org ; pour les séances de cinéma, rendez-vous sur la page Facebook «Le Ciné».





Chasseurs, Préparez-vous !



Débroussailleuse à essence
FS 56 C-E
299,95 $
27,2 cm³/0,80 kW/
offre d'une durée limitée
Easy 2 Start™



Débroussailleuse à essence
NOUVEAU **FS 131**
569,95$
PDSM 629,95$
36,3 cm³/1,4 kW/5,8 kg (12,8 lb)*
offre d'une durée limitée



Débroussailleuse à essence
NOUVEAU **FS 91**
479,95 $
PDSM 519,95 $
28,4 cm³/0,95 kW/5,8 kg (12,8 lb)‡
offre d'une durée limitée

Avez-vous visité notre nouveau site internet ?

Lundi au vendredi : 8 h 00 à 17 h 30 - Samedi: 9 h 00 à midi

www.performanceplusms.ca

STIHL®

N°1 : LA MARQUE LA PLUS VENDUE AU CANADA



PERFORMANCE PLUS

ARIENS

Jonsered®

69, rue Principale Nord, Maniwaki

819 449-3273

performanceplus@bellnet.ca - SF : 1 866 449-3273

Retrouvez plus de photos sur notre site internet : www.lagatineau.com

SALON DES LOISIRS

Un beau succès pour la 7e édition

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

MANIWAKI - Il y avait du monde dimanche à l'intérieur et à l'extérieur du Centre sportif Gino Odjick où se déroulait la 7e édition du Salon des loisirs, organisé par la MRC sous la supervision de Jennifer Nolan, agente de développement loisirs/culture. «On a eu 36 kiosques, précise cette dernière. Ce qui est très bon. Du côté des visiteurs je suis aussi très satisfaite.»

Une trentaine d'organismes, entreprises, municipalités, étaient présents : le Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau ; la Maison de la famille qui a présenté ses services et activités ; Zone Concept santé, qui proposera tous ses cours gratuitement du 11 au 16 septembre ; le Club de curling de la Vallée-de-la-Gatineau, qui tiendra des journées portes-ouvertes du 2 au 6 octobre ; Masso-Santé Joanne Shean ; l'Association des amis du presbytère de Blue Sea, qui a présenté sa programmation ; l'école de karaté de Pierre Beaudoin ; Diabète Mont-Laurier, qui couvre aussi notre région ; la municipalité de Blue Sea ; le Club des archers de la Haute-Gatineau ; l'Association de football cadets et juvéniles ; le Club les Ours Blancs ; RéseauTact ; la Ferme L'Aventure ; la Maison de la culture Vallée-de-la-Gatineau ; C.P.A Élan de Maniwaki ; Association de hockey mineur Maniwaki ; Camp Le Terrier ; Zone Rush ; la Ville de Maniwaki ; la MRC ; Dimension Danse ; le Corps de cadets 1855 ; Action plein-air Haute-Gatineau et le Festival d'eau vive ; l'École de ski nautique Joanne Lafrenière ; Club de badminton, qui se regroupe les mardis soir de 18h30 à 19h30 pour les jeunes et à 19h30 pour les familles et adultes ; l'échange d'équipements sportifs avec le garage Gendron ; le Centre d'amitié autochtone de Maniwaki ; l'école de musique et maison d'édition La Note Verte ; Soccer Vallée-de-la-Gatineau ; Stéphane Granat qui a parlé des champignons sauvages ; Isabelle Labelle, qui propose des cours de Zumfit ; la politique familiale et MADA de la MRC.

À noter qu'il est possible de se procurer la liste des gagnants des prix de présence auprès de Jennifer Nolan.



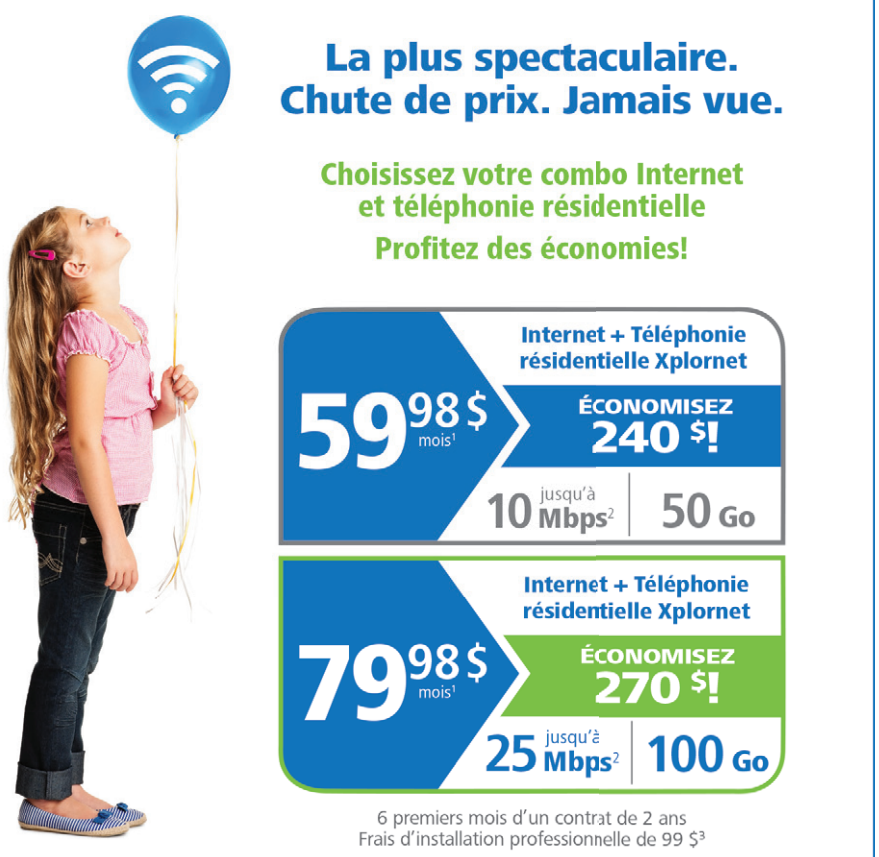
▲ Catherine Beauchamp Gagnon faisait visiter le Pythonga.



▲ Jennifer Nolan et Mark Chaussé.



▲ Normand Bersner représentait le Club de badminton et le Festival d'eau vive.



¹Selon le forfait d'accès Internet + le forfait de téléphonie résidentielle offrant 500 minutes d'appels interurbains en Amérique du Nord. Le prix offert reflète une réduction de 40 $ par mois pendant les six premiers mois avec le forfait combo de 10 Mbps. Une réduction de 45 $ par mois pendant les six premiers mois s'applique au forfait combo de 25 Mbps. La réduction prend fin au septième mois. La couverture des appels interurbains comprend les 10 provinces canadiennes et la zone continentale des É.-U. Les caractéristiques du service d'urgence 9-1-1 de Xplornet diffèrent de ceux du service d'urgence 9-1-1 traditionnel. Allez au www.xplornet.com/fr/notes-legales/ pour consulter les politiques de gestion du trafic et les modalités et limitation de responsabilité relatives au service 9-1-1. ²Les vitesses en ligne peuvent varier en fonction de votre configuration technique, du trafic Internet, du serveur et d'autres facteurs. La politique de gestion du trafic s'applique. ³Si les exigences d'installation dépassent la portée d'une installation de base, des frais additionnels pourraient s'appliquer. En fonction d'une vérification du site; des frais de vérification du site pourraient s'appliquer. Voir le détaillant pour de plus amples renseignements. Les frais de service mensuels comprennent les frais de location de l'équipement. Les taxes s'appliquent. Cette offre est valide jusqu'au 30 septembre 2017 pour les nouveaux clients et peut être modifiée à tout moment. Les forfaits sont sujets à la disponibilité. Un routeur est nécessaire pour l'option multi-utilisateurs. Xplornet® est une marque déposée de Xplornet Communications inc. © 2017 Xplornet Communications inc.



▲ Jonathan Beauregard représentait le Foyer du vidéo.

ZONE RUSH

Une course au profit du terrain synthétique

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

MANIWAKI - Elle avait dû être reportée à cause des inondations. La course à obstacles «ZONE RUSH» aura finalement lieu le 16 septembre, à la Cité étudiante. Les profits iront au terrain synthétique.

«ZONE RUSH» est une course à obstacles familiale d'environ 5km, se déroulant sur le territoire de Maniwaki. L'accueil et le départ se feront à la Cité étudiante. Plus d'une trentaine d'obstacles attendent les participants, le long de la rivière Désert pour ensuite emprunter les sentiers boisés de Maniwaki qui seront bordés d'obstacles et de défis accessibles à tous.

En solo ou en équipe, les organisateurs assurent que les participants vivront «une expérience unique et palpitante qui profitera à tous». En plus de la course, il y aura de l'animation pour les petits, des kiosques de nourriture, des défis sportifs avec les joueurs de soccer et de football, le tout dans une ambiance agréable et conviviale.

Les personnes seront invitées à faire des dons volontaires. Pour inscription et renseignements : le site Internet www.zonerush.ca ; la page Facebook «Zone Rush».

COURSE DE CANARDS DU CLUB OPTIMISTE

Les 3 500 ont été vendus

Retrouvez plus de photos sur notre site internet : www.lagatineau.com

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

MANIWAKI- La 25e course de canards du Club Optimiste de Maniwaki avait lieu dimanche, sur la rivière Désert. L'organisme est fier d'avoir vendu cette année tous les petits canards jaunes, soit 3 500.

C'est la troisième fois en 25 ans que tous les canards trouvent preneur. Le dernier a été vendu précisément dimanche à 15h10, juste avant qu'ils soient tous jetés à l'eau à 16h.

Des prix ont été remis aux propriétaires des premiers canards ayant franchi la ligne d'arrivée. Sylvie Tremblay Henri, de Blue Sea, a remporté le premier prix de 3 000$. Dix autres personnes ont gagné chacune 100$: Marty Crites, Jean-Guy Paquette, Sylvia McDonald, Bernise et Claude Miner, Michel Marinier, Stéphane Lyrette, Luce Farrell, Claudia Ouellette, Chantal Duval et Françoise Robitaille.

Les profits iront en majorité au Camps Le Terrier (5 000$). Un montant de 2 000$ sera réservé au Noël à la maternelle. Le reste servira à financer des activités pour les jeunes.

Carole Gagnon, présidente du Club Optimiste de Maniwaki, et Claude Miner, tous les deux responsables de la vente des billets, tiennent à remercier les personnes qui ont acheté des billets, tous les bénévoles qui les ont vendus et les membres du club, qui ont fait de cette 25e course encore une fois une réussite.



▲ Les membres du Club Optimiste de Maniwaki sont fiers d'avoir vendu les 3 500 canards.



▲ Sylvie Tremblay Henri, de Blue Sea, a remporté le premier prix de 3 000$.



▲ Les 3 500 canards ont flotté tranquillement sur la rivière Désert sous le regard des passants.



SiriusXM
Les Recrues DODGE
FIER COMMANDITAIRE DU HOCKEY MINEUR PARTOUT AU CANADA

L'ÉVÉNEMENT

LE MOIS DU RAM

OBTENEZ JUSQU'À **25 %**Σ DE RABAIS SUR LE PDSF DES MODÈLES RAM 1500 ST ET SXT 2017

OU

OBTENEZ JUSQU'À **14 500 $** EN RABAIS TOTAUX SUR D'AUTRES MODÈLES RAM 1500 2017

RABAIS MAXIMAL APPLICABLE SUR LES MODÈLES RAM 1500 LARAMIE LIMITED 4X4 À CABINE D'ÉQUIPE 2017

OBTENEZ LE RAM 1500 EXPRESS QUAD OU CREW CAB 4X4 AVEC L'ENSEMBLE ALLURE NOIRE



25 % DE RABAIS SUR LE PDSF

EMBLÈMES NOIRS
- Emblème de calandre « Ram »
- Emblème de hayon « Ram »
- Emblème 1500
- Emblème 4X4

- Roues de 20 po en aluminium noir semi-brillant
- Caméra de recul ParkView^MD
- Pare-chocs avant et arrière noirs
- Phares halogènes noirs
- Calandre noire
- Phares antibrouillard

OU OBTENEZ LE RAM 1500 EXPRESS QUAD OU CREW CAB 4X4

25 % DE RABAIS SUR LE PDSF



- Roues de 20 po en aluminium chromé
- Calandre aux couleurs de la carrosserie avec insertions noires
- Caméra de recul ParkView^MD
- Pare-chocs avant et arrière aux couleurs de la carrosserie
- Système d'entrée sans clé
- Phares antibrouillard

SYSTÈME UCONNECT^MD 5.0
- Communication mains libres
- Écran tactile de 5 po
- Radio satellite SiriusXM

PROFITEZ DE NOS SUPER OFFRES SUR LE RAM HEAVY DUTY 2017



AVEC MOTEUR TURBO DIESEL CUMMINS® SANS FRAIS VALEUR DE **9 345 $**√

+

1500 $ EN BONI DE FIDÉLISATION ET DE CONQUÊTE»

+

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE : **0 %**† JUSQU'À **48** MOIS

VOUS REBÂTISSEZ VOTRE HISTORIQUE DE CRÉDIT ? TAUX NON PRÉFÉRENTIELS À PARTIR DE SEULEMENT **4,99 %** SUR APPROBATION DE CRÉDITΩ

LE COURAGE · LA LÉGENDE RAM

camionram.ca/offres

Le consommateur avisé lit les petits caractères : Σ Le rabais de 25 % sur le PDSF (qui correspond à un rabais total allant jusqu'à 12 300 $) est offert aux clients au détail à l'achat/à la location des modèles Ram 1500 ST et SXT 2017 chez les concessionnaires participants du Québec entre le 1er et le 31 août 2017. Le rabais de 20 % sur le PDSF (qui correspond à un rabais total allant jusqu'à 14 500 $) est offert aux clients au détail à l'achat/à la location de tous les autres modèles Ram 1500 2017 chez les concessionnaires participants du Québec entre le 1er et le 31 août 2017. Le rabais est calculé sur la base du PDSF plus les options, les frais de transport et de climatiseur et les frais sur les pneus. Il sera déduit du prix négocié avant les taxes. Le rabais sur le PDSF ne peut, en aucun cas, être combiné à un boni au comptant ou à une remise au comptant. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule (lorsque applicable). Certaines conditions s'appliquent. Dans la limite des stocks. † Le taux de financement à l'achat à partir de 0 % jusqu'à 48 mois (modèles Ram 2500/3500 2017) est offert aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par la RBC Banque Royale, la Banque Scotia ou Financement auto TD et est applicable sur les modèles 2017 sélectionnés susmentionnés. Exemple de financement : Un montant de **30 000 $**, financé à un taux de 0 % pour **48 mois** sans aucun acompte (0 $), équivaut à **48 paiements aux deux semaines de 288,46 $**, des **frais de crédit de 0 $** et une **obligation totale de 30 000 $**. » Le boni au comptant de fidélisation et de conquête de 1 500 $ sur les camions Ram est offert aux clients admissibles à la location ou à l'achat au détail d'un modèle Ram 2500/3500 2017. Ram châssis-cabine 2017 ou d'un fourgon utilitaire Ram 2017 et est déduit du prix négocié après l'application des taxes. Les clients admissibles sont les propriétaires actuels d'un camion Dodge ou Ram ou les propriétaires ou locataires actuels d'un camion d'un autre manufacturier. Le véhicule doit avoir été acheté ou loué par le client admissible et enregistré à son nom au plus tard le 1er août 2017. Une preuve de propriété ou d'entente de location sera exigée. Les travailleurs spécialisés agréés et ceux qui suivent une formation de travailleurs spécialisés sont également admissibles. Ceci inclut les travailleurs agréés, les travailleurs certifiés et les clients qui terminent un certificat d'apprentissage. Une preuve de licence ou un certificat de travailleur spécialisé sera exigé. L'offre est valide pour le mois en cours seulement. √ Le rabais total consiste en une remise au comptant applicable uniquement sur les modèles Ram 2500/3500 2017 neufs sélectionnés équipés d'un moteur turbo diesel Cummins^MD (ETK) (à l'exception des modèles châssis-cabine) : 9 345 $. Cette remise est déduite du prix négocié avant l'application des taxes. Ω Financement à taux non préférentiel sur modèles sélectionnés avec approbation de crédit. Financement de 4,99 % disponible sur modèles 2017 sélectionnés. Exemple de financement : Un montant de **30 000 $**, financé à un taux de 4,99 % pour 84 mois, équivaut à **182 paiements aux deux semaines de 195,45 $**, des **frais de crédit de 5 571,90 $ et une obligation totale de 35 571,90 $.** Σ, †, », √, Ω. Les offres de cette annonce s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs sélectionnés achetés auprès des concessionnaires participants du **1er au 31 août 2017, sauf indication contraire dans le corps de l'annonce**, et peuvent être modifiées ou prolongées sans préavis. Les frais de transport (1 795 $) et les frais sur le climatiseur (le cas échéant) sont compris dans le prix d'achat ou de location. Aucuns frais supplémentaires ne seront ajoutés aux prix d'achat tout inclus des véhicules annoncés. L'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs (15 $) et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la signature du contrat. Un acompte peut être demandé. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule (lorsque applicable). Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Certaines conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. ^MC Le logo SiriusXM est une marque de commerce enregistrée de SiriusXM Satellite Radio Inc. **Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep® • RAM**

FESTIVAL COUNTRY DE BOIS-FRANC

Mission réussie pour les organisateurs

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

BOIS-FRANC - Ils ont travaillé fort pendant plusieurs mois afin d'offrir cinq jours de festivités à la population. Les organisateurs et bénévoles du Festival country de Bois-Franc sont fiers de la 14e édition qui s'étalait de mercredi 16 à dimanche 20 août au Centre Donat-Hubert.

Côté musique, de nombreux artistes ont fait chanter et danser le public : Mélanie Denis, Vanessa Lavoie, Guylaine Tanguay, Réjean et Denise Jetté, Marie Pétrin, Normand Grenier, Daniel Bertrand, le groupe Xception, Carol Renaud, Ghyslain Mongeon, Régis Gagné, Rhéal Leblanc, Andy Dewache, Sylvie Prescott, Yvon Labelle et le duo Louise et Nancy.

Plusieurs animations faisaient aussi partie de la programmation. La communauté St-Boniface organisait le mercredi un après-midi musique suivi d'un souper et d'un bingo. Elle a aussi magnifiquement décoré l'église pour la messe country du dimanche. Le jeudi, plusieurs activités étaient prévues afin de souligner le 150ème anniversaire du Canada. Le vendredi, un concours d'amateurs était proposé. L'auteur et chansonnier Jean Beaulne, le dernier des Baronets, est venu rencontrer le public samedi afin de présenter un album et un livre. Il sera aussi au Festival La Vieille Grange à Gracefield cette semaine. Différents tournois étaient également proposés. Seul le concours de tire de chevaux à dû être annulé à cause de la pluie.



▲ Les participants au concours d'amateurs en compagnie des membres du jury.



▲ Des bénévoles et membres de la communauté St-Boniface. Absente : Reina Carrière.

▶ Jean Beaulne, le dernier des Baronets, est venu rencontrer le public.

Armand Hubert, responsable du comité organisateur, et la mairesse Julie Jolivette font un bilan positif de cette 14e édition et tiennent à remercier le public, les bénévoles ainsi que les 90 partenaires et commanditaires qui appuient le festival. Ils donnent déjà rendez-vous pour l'an prochain. À noter que les profits iront de nouveau cette année au Comité des loisirs.

Retrouvez plus de photos sur notre site internet : www.lagatineau.com

TOUT PRÈS DE L'ÉCOLE SACRÉ-CŒUR

Le Sentier de la Croix est inauguré

LA GATINEAU - Des représentants de la Ville de Gracefield, de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (MRC-VG) et du Pôle d'excellence en récréotourisme de l'Outaouais (PERO) ont inauguré le Sentier de la Croix tout dernièrement au belvédère de Gracefield.

Aménagé, il y a plus de 20 ans sous le règne de l'ex-maire Yves Côté, à l'époque où le village de Gracefield était une municipalité, le belvédère qui domine la ville et qui offre un point de vue exceptionnel à des kilomètres à la ronde, s'était beaucoup détérioré au fil des ans.

Randonnée pédestre

Grâce à l'expertise du PERO, le Sentier est maintenant ouvert à la randonnée pédestre et à l'observation. La Ville de Gracefield a bénéficié d'une aide financière de 21 904 $ émanant de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie, à la suite d'une résolution en ce sens adoptée par le conseil des maires de la MRC-VG.

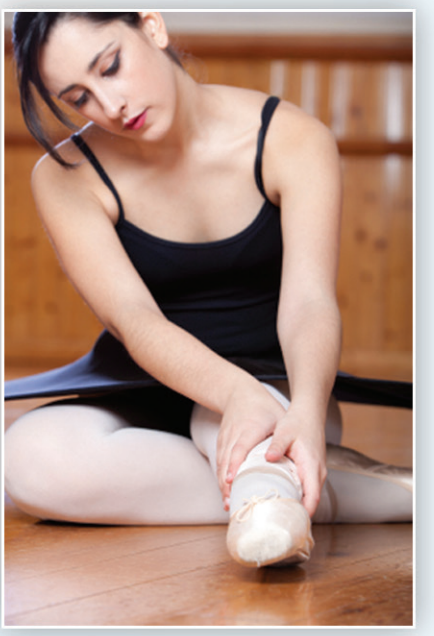
La mairesse de Gracefield, Joanne Poulin, a salué le travail du PERO et remercié la MRC pour cette injection dans l'amélioration de l'offre touristique locale. «Il s'agit d'un nouvel attrait pour notre ville. J'espère qu'on s'en servira. L'invitation est lancée tant aux résidants qu'aux visiteurs.»

Pour le PERO, il s'agissait d'un premier projet d'une série à venir. Le Sentier est situé sur le chemin Blue Sea tout près de l'école Sacré-Cœur de Gracefield.



▲ Des intervenants de la Ville de Gracefield, de la MRC-VG et du PERO ont participé à l'inauguration du Sentier de la Croix à Gracefield tout récemment.

Dans' Action
L'école de Maniwaki
L'expérience a un nom!
Dans'Action est une école de danse établie dans la région depuis 1974. Réputée pour ses plus de 40 ans d'expérience, l'école offre plusieurs styles de danse pour divers niveaux.
INSCRIPTIONS
Le mercredi 30 août et le jeudi 31 août de 17h à 20h
à nos studios au 119, route 105, Egan Sud
(en face de BMR Martel et fils)
places limitées
Pour élèves pré-inscrits vous devez venir confirmer l'inscription et donner un dépôt
Cours pour tous les âges, débutant à avancé
❖ Ballet classique
❖ Jazz
❖ Irish step danse/ Claquettes
❖ Hip Hop
❖ Moderne
❖ Créativité
❖ Adulte
Directrices : Melanie Morin et Nathalie Major



MÉGA VENTE DE GARAGE ET SOIRÉE MUSICALE

Plus de 20 000$ pour l'église

Retrouvez plus de photos sur notre site internet : lagatineau.com

BOUCHETTE - La collecte de fonds annuelle de l'église St-Gabriel a connu un immense succès en fin de semaine à l'aréna de Bouchette.

Tout d'abord, 80% des articles de la méga vente de garage communautaire ont trouvé preneur parmi les quelques 600 personnes qui l'ont visitée de vendredi à dimanche. Les responsables de l'organisation, Roger Gascon et Suzanne Patry, sont particulièrement fiers du résultat. Ce fut un travail de longue haleine qui a duré trois mois durant lesquels il a fallu ramasser les articles chez les donateurs et les transporter à la grange que Claudine Patry avait prêtée pour l'occasion. Il a fallu aussi déballer, nettoyer, réparer, classer, étiqueter et entreposer tous ces articles dans des boîtes pour ensuite les transporter à l'aréna, les déballer et les exposer sur des tables pour la vente. Le comité organisateur tient particulièrement à remercier les nombreuses personnes généreuses qui ont donné et apporté des objets.

Samedi soir, un souper préparé par le curé Mario Thibault et son équipe a été servi à 250 personnes. À 20h, le spectacle des Grandes retrouvailles a débuté et ce sont les Gueules de bois qui ont brisé la glace suivi par les 2 X 4 puis Martine et Pierre Larivière, Denis Lafrenière, Raymonde Tremblay, Dan Gagnon, Bill Laforest, le jeune Patrick Pelletier et finalement Marc Legault et sa sœur Sylvie Dénommé qui ont interprété quelques chansons incluant une interprétation à donner des frissons de «Je pars à l'autre bout du monde» de Laurence Jalbert et Paul Daraîche. Le groupe des 2 X 4, composé de Denis Poirier, Conrad Bénard, Yvon et André Patry, donnait son spectacle d'adieu.



▲ Le groupe des 2 X 4, composé de Denis Poirier, Conrad Bénard, Yvon et André Patry, donnait son spectacle d'adieu.

André Patry, organisateur des Grandes retrouvailles musicales, est particulièrement heureux du succès de cette soirée. Selon lui, «c'est un des plus gros événements tenus dans l'aréna de Bouchette à ce jour. Il y a eu près de 300 personnes qui ont assisté et apprécié le spectacle musical qui s'est terminé vers 11h pour ensuite laisser la place à la danse avec le groupe des Gueules de bois, composé de Pascal Clément, Alain Parker, Philippe et Patrick Bertrand, qui ont pris la scène d'assaut pour jouer de la musique de qualité jusqu'à 3h du matin».

Au total, ce sont 74 bénévoles qui ont participé à l'organisation de la méga vente de garage et des Grandes retrouvailles musicales. La logistique était complexe et a imposé un grand défi au comité qui l'a relevé avec succès. Les organisateurs tiennent à remercier la municipalité de Bouchette ainsi que les pompiers volontaires et les employés municipaux qui ont apporté une aide extraordinaire à l'équipe et fourni beaucoup d'équipement ; le Club des Bons Vivants de l'âge d'Or de Bouchette ; les commanditaires sans qui cet événement n'aurait pu avoir lieu ainsi que ceux qui ont donné des prix de présence ; Pierre Riel qui a fait un don de 1 000$ en association avec Costco Canada et Stéphanie Vallée qui a donné 300$; les nombreux donateurs personnels ; l'église de Blue Sea qui a donné un coup de main en prêtant des chaises.

Au total, ce sont des recettes nettes après dépenses de 20 500$ que le comité a pu engranger avec cette activité pour remettre à l'église de Bouchette. «Tous les membres du comité sont particulièrement heureux du dénouement et de la participation de la communauté, commente André Patry. Les bénévoles avaient besoin de ce soutien pour continuer leur travail. Selon eux, l'église apporte beaucoup à notre milieu et cela de nombreuses façons. C'est pour ça qu'il faut continuer à la préserver. Et c'est avec cet argent que nous allons le faire en commençant par changer le couvre-plancher dès cet automne. Après tout, elle est l'une des trois seules églises classées patrimoniales dans la Vallée-de-la-Gatineau et on a le droit d'en être fier.»

Collaboration spéciale de André Patry.



▲ Un souper préparé par le curé Mario Thibault et son équipe a été servi à 250 personnes.



▲ Près de 300 personnes ont assisté et apprécié le spectacle musical.



SÉJOUR EXPLORATOIRE

Trois jours d'opération séduction

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

MANIWAKI - Faire découvrir ou redécouvrir la région à des jeunes diplômés âgés entre 18 et 35 ans pour, peut-être, leur donner le goût de s'y installer. C'est l'objectif du Séjour exploratoire organisé par le projet Place aux jeunes du Carrefour jeunesse emploi de la Vallée-de-la-Gatineau. La 22ème édition avait lieu de vendredi à dimanche.

Le Séjour exploratoire s'adresse à des jeunes de l'extérieur ou originaires de la région mais qui l'ont quittée. Les trois journées leur permettent de créer des contacts et d'imaginer leur futur dans la Vallée-de-la-Gatineau.

Cette année, ils étaient neuf, vivant à Gatineau, Montréal, Québec, ainsi qu'une jeune femme qui vient tout juste de déménager à Maniwaki et qui a participé au séjour avec son conjoint qui vient de Gatineau. Après l'accueil des participants vendredi matin à l'Auberge du Draveur suivi d'une activité-brise-glace, les jeunes explorateurs ont profité d'un dîner-causerie organisé avec des employeurs de la région. Caroline Vezina et Michèle Rozon, du Carrefour jeunesse emploi, ont ensuite animé un atelier sur le marché de l'emploi et les techniques de recherche d'emploi. Direction en après-midi Blue Sea pour visiter le presbytère et le Mont-Morissette. La journée s'est terminée par un souper-spectacle au Rabaska.

Le samedi, après un déjeuner à l'Auberge du Draveur, les jeunes ont participé à un atelier sur l'immobilier avec Nicholas Beaumont, conseiller financier à la Caisse populaire, et Martin St-Jacques, agent immobilier pour Royal Lepage. Ensuite, visite du Centre d'interprétation de la protection de la forêt contre le feu, dîner au restaurant l'Huile d'olive et présentation de l'entreprise, visite du Pythonga et du Domaine Bitobi. La journée s'est terminée par un souper suivi d'un feu de camp avec le conteur Louis Mercier.

Au programme le dimanche : un déjeuner à la Maison des saveurs ; un atelier sur le tourisme avec Caroline Marinier, de la MRC ; une visite au Salon des loisirs avec présentation des services de la MRC ; une visite du Hawk Trading Post ; un dîner au Carrefour jeunesse emploi.

Les jeunes ont donc pu découvrir la région dans tous ses aspects, que ce soit le marché immobilier, l'emploi, les activités touristiques, etc. Parmi eux, Lionel Raphaël Ndzana et Chimène Kamga sont tous les deux originaires du Cameroun et vivent actuellement à Gatineau. Ils ne se connaissaient pas auparavant mais sont tous les deux arrivés au Québec il y a sept mois. Ils ont entendu parler du Séjour exploratoire par le Service intégration travail Outaouais. Tous les deux à la recherche d'un emploi, Lionel est diplômé en comptabilité-finances et a travaillé durant cinq ans dans ce domaine dans son pays, Chimène est diplômée en administration. Le séjour leur a permis d'explorer, loin de leur pays d'origine, une nouvelle région du Québec où ils pourraient faire leur vie. Quand on n'a pas d'attaches ici, le concept permet de faciliter l'intégration.



▲ Une partie du groupe des jeunes explorateurs en compagnie de Marie Saumure, agente de migration Place aux jeunes.

Cette année, le Séjour exploratoire avait pour président d'honneur Toni Riera Brasó, originaire de Barcelone en Espagne, qui a lui-même participé au programme il y a quatre ans, ce qui lui a permis de se créer un réseau, tant au niveau personnel que professionnel.

RÉVISION DE LA POLITIQUE RELATIVE À L'ASSURANCE EMPLOI

Le conseil des maires est pour

LA GATINEAU - Les maires de la MRC souhaitent que le gouvernement du Canada révise la Politique relative à l'assurance emploi, afin que la Vallée-de-la-Gatineau soit reconnue comme une région éloignée et que ses résidents puissent bénéficier d'un régime de prestations d'une plus longue durée. Une résolution a été adoptée en ce sens à l'unanimité par le conseil des maires lors de sa rencontre du mois d'août.

Cela fait suite à une demande d'appui de la part de Montcerf-Lytton à ce sujet. Des modifications apportées récemment au programme d'assurance emploi ne reconnaitraient plus la MRCVG comme une région éloignée et, en conséquence, ne permettraient plus aux travailleurs saisonniers de bénéficier de cinq semaines supplémentaires d'assurance emploi. Or, la Vallée-de-la-Gatineau compte beaucoup d'emplois saisonniers dans le tourisme, la foresterie, la restauration, etc. Les élus souhaitent que les prestataires saisonniers puissent recevoir des prestations jusqu'à leur retour au travail.



CHRONIQUE santé

Le consentement en pharmacie

Vous téléphonez à la pharmacie pour qu'on vous prépare un médicament et demandez à votre fille de passer chercher lesdits documents. Or, lorsqu'elle arrive au comptoir, on refuse de lui remettre votre ordonnance, prétextant que vous n'aviez pas donné votre consentement. Mais pourquoi votre pharmacien a-t-il besoin de votre accord pour remettre un simple médicament à votre fille?

En raison de la nature de son travail, votre pharmacien détient sur vous des informations confidentielles qui permettent de vous identifier. On peut penser par exemple à votre adresse ou à votre numéro de téléphone, mais aussi aux médicaments figurant à votre dossier. Évidemment, lorsque vous confiez des informations personnelles à votre pharmacien, vous vous attendez à ce qu'il ne les partage pas. Et vous avez raison.

Les pharmacies sont considérées comme des entreprises découlant du domaine privé. Ce faisant, elles doivent se conformer à la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé. Cette loi exige notamment que votre pharmacien s'assure que les renseignements qu'il détient sur vous sont à jour et exacts au moment où vous le consultez ou renouvelez vos médicaments. C'est pourquoi il vous pose tant de questions lorsque vous vous présentez au comptoir de la pharmacie.

Mais ce n'est pas tout. Cette loi lui interdit de communiquer à un tiers des renseignements contenus dans votre dossier. Même à votre mari ou votre femme. Même à vos parents. Même à vos enfants. Et, vu que les étiquettes apposées sur vos médicaments d'ordonnance contiennent des renseignements qui figurent à votre dossier (ex. : votre nom et le nom des médicaments que vous prenez), le pharmacien ne peut les remettre à personne d'autre que vous, à moins d'avoir obtenu au préalable votre consentement.

Vous pouvez donner votre consentement verbalement ou par écrit. Sachez toutefois qu'il doit être donné à des fins bien ciblées. Ainsi, il se peut que votre pharmacien vous demande un consentement pour pouvoir remettre vos reçus fiscaux à votre fille, un second pour qu'elle vous rapporte vos médicaments, puis un autre pour discuter avec votre médecin de votre dossier. Dans tous les cas, il le fait non pas pour vous compliquer la vie, mais bien pour vous protéger.

Venez nous rencontrer pour de plus amples renseignements.

Cette chronique est une gracieuseté de

MARTIN ROY
Pharmacien
Jean Coutu

50, rue Principale Sud, Maniwaki,
819 449-1360

UNE NOUVELLE ATTRACTION TOURISTIQUE

Aumond à livre ouvert

AUMOND - Très apprécié des visiteurs, le site du Moulin des pères est depuis peu enrichi d'une nouvelle attraction touristique : des panneaux ayant pour thème «Aumond à livre ouvert». Un projet réalisé bénévolement par deux résidents de la municipalité : Michèle et François Lemaitre.

«L'idée du projet Aumond à livre ouvert est venue après la lecture des commentaires très positifs de visiteurs du site du Moulin des Pères, dans les années 2000, et de divers ouvrages consacrés à Aumond et à sa région, expliquent-ils. Nous avons très vite désiré partager cette information avec les visiteurs du site touristique, venus d'Aumond et d'ailleurs, avec un double objectif : enrichir l'expérience des visiteurs et garder vivant, à travers des textes écrits, le patrimoine historique et culturel d'Aumond.»

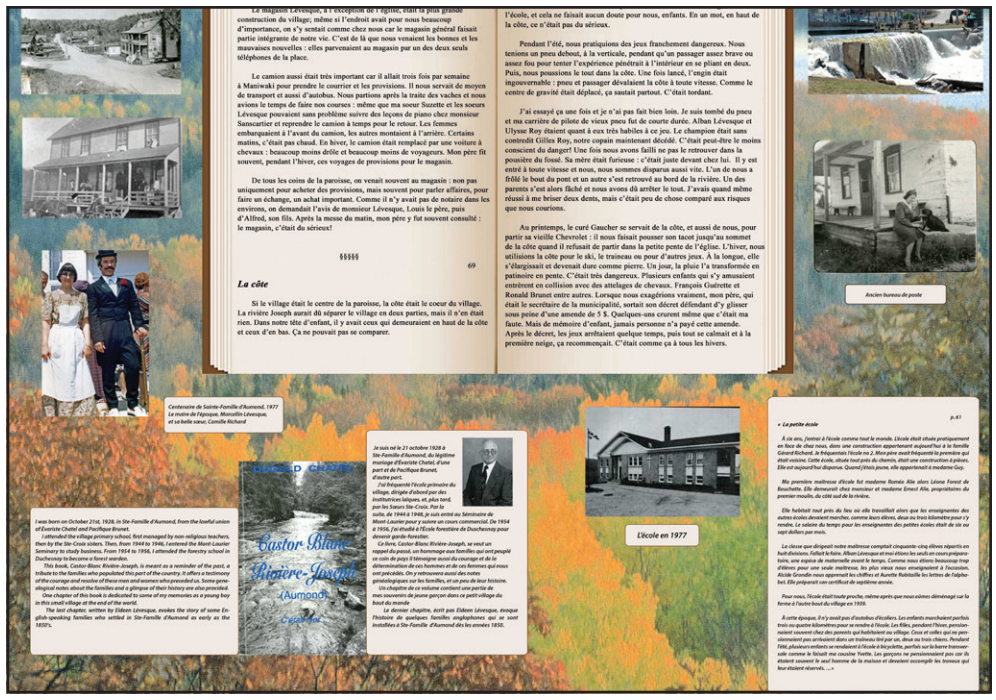
Pour atteindre cet objectif, il a été décidé de présenter des extraits d'œuvres décrivant divers aspects de la vie à Aumond qui s'est organisée autour des Moulins établis par les Pères Oblats dès 1861. Les œuvres peuvent être des romans, des chroniques et même des chansons. Les extraits sont présentés dans des livres ouverts et accompagnés d'illustrations photographiques, dessins et autres.

L'ensemble comporte sept panneaux, répartis sur le site et consacrés à sept auteurs ou thèmes différents. C'est Dugald Chatel, bien connu des Aumondois de longue date, qui a fourni l'information la plus détaillée sur la vie à Aumond, dans son ouvrage «Castor Blanc Rivière Joseph». De nombreuses anecdotes accompagnent un recensement détaillé de toutes les familles qui se sont installées à Aumond. De nombreuses années auparavant, le Père Guinard avait rédigé dans ses mémoires une chronique très instructive, sur un ton souvent amusé, de la vie sociale autour du Moulin des Pères et de son hôtel en particulier. Dans son ouvrage «Une rivière qui vient du Nord», Louis-André Hubert replace Aumond dans l'histoire plus vaste de la Haute-Gatineau, avec des figures pittoresques telles que Vital Émard et le passeur Sévigny.

Aumond est également à l'honneur dans le roman de Georges Lafontaine, intitulé «Des cendres sur la glace». Son héros Achille nous donne à connaître divers aspects de la vie des villageois, tels que la place de l'Église et le dur métier de bûcheron. Comme dans toute la région, l'exploitation de la forêt a été le moteur de la colonisation et Aumond ne fait pas exception. La rivière Joseph a aussi connu la drave, et un camp était même installé aux Portes de l'enfer. Le draveur, figure emblématique de nombreuses régions au Québec, a été chanté en particulier par le groupe de musique Rabaska qui a grandement contribué à la diffusion des musiques traditionnelles dans la région de Maniwaki et ailleurs.

La drave, avec ses dangers, est un élément essentiel du grand roman classique de Félix-Antoine Savard, «Menaud maître-draveur», auquel un panneau est également consacré. Enfin, le septième panneau met en parallèle la vie des flotteurs de bois du Morvan (France), longuement étudiée par Jacques Dupont, ancien président de l'Association Bourgogne-Québec, qui s'est penché entre autres sur une comparaison entre la drave au Québec et le flottage en France.

«Nous tenons à remercier sincèrement les auteurs susmentionnés et leurs éditeurs qui nous ont permis de présenter les extraits de leurs œuvres, commentent Michèle et François Lemaitre. Un grand merci également à



▲ Le projet «Aumond à livre ouvert» compte sept panneaux, répartis sur le site et consacrés à sept auteurs ou thèmes différents.



Frédéric Laniel, directeur général du Centre régional d'archives de l'Outaouais pour les reproductions de diverses photographies, et à toutes les personnes citées sur les panneaux pour leur collaboration.»

Le projet n'aurait pas pu se concrétiser sans la participation financière de la Municipalité d'Aumond et de la CRÉO (Conférence régionale des élus de l'Outaouais) qui a accordé une subvention dans le cadre du Programme de soutien à la mise en valeur du patrimoine de l'Outaouais. À cet égard, Michèle et François Lemaitre remercient Julie Cardinal, directrice générale, et Caroline Leruite pour leur aide dans la constitution du dossier.

La réalisation technique des panneaux a été confiée à des entreprises locales, Centre d'aluminium Taillon pour les lutrins et Imprimak pour les panneaux. «Un grand merci à Windy Landreville pour la mise au point infographique finale et à Stéphane Plouffe pour l'impression et la confection des panneaux», ajoutent Michèle et François Lemaitre.

Bien entendu, le circuit de lecture est loin d'épuiser le sujet. Les visiteurs qui souhaitent en savoir plus sur les thèmes présentés peuvent trouver les ouvrages mentionnés et d'autres références à la bibliothèque municipale d'Aumond.

Collaboration spéciale de Michèle et François Lemaitre.

BOUGEONS ENSEMBLE

Augmenter le sport chez les jeunes

MANIWAKI - Le conseil municipal a, durant sa rencontre d'août, donné son appui au projet «Bougeons ensemble», qui vise à établir un mode de vie sain chez les jeunes. Les élus ont aussi accepté de prêter gratuitement le Centre Sportif Gino Odjick pour permettre de réaliser des activités dans le cadre de ce projet.

Une étude conjointe menée par Québec en forme et le Centre pour l'avancement de la santé des populations de l'université de Waterloo démontre que 53% des élèves du 3e cycle et secondaire du territoire val-gatinois ne respectent pas les recommandations canadiennes en matière d'activités physiques. Suite à ce résultat, la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais a décidé de prendre des actions pour stimuler et augmenter l'activité physique chez les élèves de 5 à 17 ans.

Le projet «Bougeons ensemble» consiste à rassembler les écoles de Maniwaki en un seul endroit et créer une large gamme d'activités physiques dans le but de rendre l'expérience la plus intéressante possible, afin de permettre à l'ensemble des jeunes de bouger, faire du sport et s'amuser en groupe.

JEUX MONDIAUX DES POLICIERS ET POMPIERS

Une médaille d'or pour Kevin Laplante

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

MANIWAKI- Du 6 au 16 août, les Jeux mondiaux des policiers et pompiers avaient lieu à Los Angeles. Parmi les 9 000 athlètes provenant de partout dans le monde, il y avait notamment Kevin Laplante, patrouilleur au poste de la Sûreté du Québec de la Vallée-de-la-Gatineau. Le jeune homme a participé dans une discipline qui lui est chère : la boxe, dans la catégorie des 139 livres. Il est revenu au Québec avec une médaille d'or après avoir vaincu un shérif de Los Angeles.

Kevin Laplante a découvert la boxe vers l'âge de 18 ans. «J'en ai fait pendant un an et demi, explique-t-il. J'avais arrêté depuis presque 10 ans.» C'est un évènement survenu en 2015 qui a ramené Kevin Laplante vers ce sport : un grave accident provoqué par un suspect récalcitrant que le patrouilleur transportait avec son collègue Guillaume Bernier. Les deux agents ont failli perdre la vie cette journée-là, alors que le véhicule de police a percuté un poids-lourd venant en sens inverse. «Après l'accident, j'étais en arrêt de travail donc je me suis remis à la boxe.»

Dès le départ, ses ambitions étaient claires : participer pour la première fois aux Jeux mondiaux des policiers et pompiers. Pendant deux ans, il s'est entraîné à l'Institut de Karaté Urbain, une école de boxe et kick-boxing à Mont-Laurier, avec l'aide de René Gratton, propriétaire et instructeur, et Stéphanie Carruthers, entraîneuse.

L'entraînement a d'abord consisté à lui faire perdre une cinquantaine de livres et se remettre en forme. «J'ai fait quelques combats préparatoires pour me rendre à ce niveau-là», précise Kevin Laplante. Il a pu bénéficier des précieux conseils de ses deux entraîneurs. René Gratton a lui-même fait une bonne carrière en kick-boxing. Il a été élève de Jean-Yves Thériault, qui a été 23 fois champion du monde en kick-boxing, et s'est battu un peu partout à travers le monde : «C'est un bagage que j'ai pu transmettre à Kevin. J'ai d'autres élèves qui ont participé à des championnats mondiaux, mais jamais réservés à des policiers et pompiers.»

En août dernier, Kevin Laplante s'est rendu à Los Angeles, accompagné de René Gratton et Stéphanie Carruthers, durant dix jours. «C'est semblable aux Jeux olympiques sauf que c'est exclusivement pour les policiers, pompiers et agents de la paix, explique-t-il. On était quatre du Québec pour la boxe : moi, une ancienne élève de Mont-Laurier qui est policière pour la SQ aussi, un policier du SPVM et un agent des douanes. On était censé faire trois combats mais quand on est arrivé à la pesée, il y en a quatre qui n'ont pas fait le poids. Finalement, on s'est ramassé avec un combat, qui était le combat final. J'avais un bon adversaire mais j'étais bien préparé.»

Comme le souligne René Gratton, «on a affronté un shérif de la place donc on était pas les favoris. Mais on a été capable de tirer notre épingle du jeu. Kevin était très bien préparé, on avait fait un bon camp d'entraînement dont huit semaines d'entraînement intensif, pour établir des stratégies et être capable de faire face à n'importe quelle éventualité qui pourrait nous arriver là-bas, donc à n'importe quel style de boxeur. Ça a été un succès. Il a dominé son adversaire».

Au-delà du défi sportif, cette aventure a permis à Kevin Laplante de passer à travers les séquelles psychologiques de l'accident, dans lequel son collègue Guillaume Bernier a été très gravement blessé. «Ça m'a beaucoup aidé à me changer les idées, explique-t-il. Le sport est un puissant anti-dépresseur. Se fixer des objectifs et aller au gymnase pour me défouler, c'est ce qui m'a permis de m'en sortir et de retourner au travail.»

Sa médaille d'or autour du cou, Kevin Laplante ne compte pas s'arrêter là. Il a déjà de nouveaux objectifs, dont les prochains jeux dans deux ans en Chine ainsi que des championnats au Québec et plusieurs tournois. «Assurément, il y aura d'autres combats à venir.»

Retrouvez plus de photos sur notre site internet : www.lagatineau.com



▲ Kevin Laplante entouré de René Gratton et Stéphanie Carruthers.



VENTS VIOLENTS

Quelques dégâts dans la région

LA GATINEAU - Les vents violents de mardi on fait quelques dégâts dans la région, mais aucun blessé n'a été rapporté.

Plusieurs foyers ont été privés d'électricité. Dans le secteur du chemin Point-Comfort, des arbres ont été déracinés. Également, des arbres sont tombés sur la piste cyclable.

À noter que la Ville de Gracefield a décidé de fermer temporairement le parc des Loisirs par mesure de préventions. Toutes les activités qui y étaient prévues cette semaine sont donc annulées.

APRÈS UN PREMIER MANDAT DE MAIRESSE

Julie Jolivette de nouveau candidate

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com



BOIS-FRANC - La mairesse sortante, Julie Jolivette, a officialisé qu'elle sera candidate aux élections municipales de novembre prochain afin de solliciter un deuxième mandat. Pour le moment, une seule autre personne a annoncé sa candidature pour le poste de maire : Armand Hubert.



▲ Après un mandat de conseillère municipale et un autre à la tête du conseil municipal, Julie Jolivette sollicite un deuxième mandat de mairesse.

Originaire de Messines, Julie Jolivette, âgée de 42 ans, vit à Bois-Franc depuis 14 ans et occupe le poste d'adjointe à la direction à la ZEC Brascoupé-Désert depuis autant d'années. Après un mandat de conseillère, elle a été élue mairesse pour la première fois en 2013. «Ça m'intéressait de me lancer en politique parce que je voulais mettre la main à la pâte, faire une différence», explique-t-elle.

La candidate souhaite continuer le travail amorcé durant son premier mandat : «Il y a plein de dossiers que j'aimerais finir. J'aimerais notamment aller au bout du projet de politique familiale et politique MADA (municipalité amie des aînés) dont je suis responsable à la MRC. C'est un projet important pour la MRC mais aussi pour notre municipalité. La famille est très importante pour moi.» Au sein de la MRC, Julie Jolivette siège aussi sur le comité aménagement et développement ainsi que le comité multiressources.

Parmi les principaux projets réalisés durant son mandat, Julie Jolivette cite l'aménagement de la cuisine de transformation agroalimentaire, dans la salle Donat-Hubert. «Je veux la promouvoir, mettre l'agriculture et la transformation en avant, que les gens sachent qu'ils ont cette opportunité de se lancer en affaires en louant une infrastructure à moindre coût, explique-t-elle. La cuisine est là pour tout le monde de la Vallée-de-la-Gatineau.» Elle s'est aussi impliquée dans l'organisation du Festival country de Bois-Franc.

Julie Jolivette se définit comme une personne «très ouverte d'esprit, qui écoute les gens, juste et équitable avec tout le monde. Si je suis réélue, j'aimerais développer notre lien d'appartenance, qu'on travaille tous ensemble. Mon but premier est que les familles d'ici restent ici».

MARTIN LAFRENIÈRE SE RETIRE

Gilles Courchaine souhaite lui succéder

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

SAINTE-THÉRÈSE-DE-LA-GATINEAU - Martin Lafrenière, conseiller municipal depuis trois mandats, n'en sollicitera pas un quatrième aux élections municipales de novembre prochain. Propriétaire de Menuiserie Lafrenière à Maniwaki, son entreprise prend de l'expansion, il doit donc lui consacrer de plus en plus de temps. Il préfère laisser la place à quelqu'un qui aura plus de temps à consacrer au conseil municipal.



▲ Gilles Courchaine souhaite succéder à Martin Lafrenière au siège numéro 1.

Martin Lafrenière occupe le siège numéro 1. Gilles Courchaine, qui vient d'annoncer sa candidature, souhaiterait lui succéder à ce poste. Propriétaire du Camping du lac 31-Milles à Déléage et d'une pourvoirie au lac Isidore, il est résident de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau depuis 30 ans.

S'il est élu, ce sera un premier mandat pour Gilles Courchaine. Il a décidé de présenter sa candidature «pour le défi et pour contribuer à faire avancer notre municipalité ainsi que notre région». Il souhaite poursuivre le travail commencé par ceux qui l'auront précédé.

Gilles Courchaine est père de deux jeunes filles. Sa conjointe, Nancy Morin, actuellement conseillère au siège numéro 4, a décidé de ne pas solliciter de nouveau mandat.



MOTOCYCLISTES

La vigilance est de mise

LA GATINEAU - La Sûreté du Québec invite l'ensemble des usagers de la route à faire preuve de vigilance et rappelle aux motocyclistes quelques conseils de sécurité. Depuis le début de la saison, 24 collisions mortelles impliquant une motocyclette sont survenues sur le réseau routier desservi par la Sûreté du Québec et 26 motocyclistes y sont décédés. Pour la région Outaouais-Laurentides, il y a eu trois collisions mortelles et quatre motocyclistes y sont décédés.

Les motocyclistes figurent parmi les usagers de la route les plus vulnérables, puisqu'ils sont moins visibles et ne bénéficient que peu de protection. Afin de réduire les risques de collisions causant des blessures ou des décès, les motocyclistes doivent prendre les précautions suivantes : se munir d'un casque protecteur conforme aux normes de fabrication en vigueur et correctement attaché ; s'assurer d'être visibles en portant des vêtements de couleur claire, qui assurent une protection en cas d'impact et en vérifiant si les phares sont fonctionnels ; redoubler la vigilance aux intersections ; respecter le Code de la sécurité routière.

Plusieurs opérations de sensibilisation et de répression visant les motocyclistes seront effectuées par les policiers durant les prochaines semaines, dans la région d'Outaouais-Laurentides. En plus de porter une attention particulière à la vitesse et aux manœuvres dangereuses, les policiers vont également visiter les lieux de rassemblement des motocyclistes afin de leur fournir des conseils de prévention et de remettre des dépliants.

Les automobilistes sont invités à être vigilants auprès de ces conducteurs vulnérables, notamment en vérifiant leurs angles morts avant d'effectuer une manœuvre et en redoublant de prudence à l'approche d'une intersection. De plus, les automobilistes peuvent avoir des difficultés à estimer la vitesse d'approche d'un motocycliste et ainsi augmenter les risques de collision.

Pour des informations supplémentaires concernant les équipements de protection et les normes relatives à la vérification mécanique des motocyclettes, le public est invité à visiter le site Internet de la Société de l'assurance automobile du Québec.

GARAGE HUBERT

Deux camions volés

LA GATINEAU - Gérard Hubert Automobile a lancé un appel à la population sur sa page Facebook : deux camions ont été volés dans la nuit de vendredi 18 août, entre 22h et 23h30, à son garage de Mont-Laurier.

Il s'agit d'un F150 Lariat Sport blanc, datant de 2015, comme neuf avec des couverts d'étriers rouges (celui sur la photo) et un autre camion identique mais neuf, datant de 2017, sans de couvert d'étrier rouge. Probablement que l'un d'entre eux a le pare-chocs avant endommagé.

Les personnes qui auraient des informations peuvent communiquer avec Gérard Hubert Automobile ou la Sûreté du Québec.



VENTE PAR INTERNET

Conseils de prévention

LA GATINEAU - Les policiers de la Sûreté du Québec rappelle qu'il faut être prudent lors d'achat effectué par l'entremise de site de revente sur Internet.

Voici quelques conseils de prévention : faire preuve d'un scepticisme vis-à-vis des offres trop attirantes ; valider l'information ; prendre le plus d'information possible sur le vendeur, ne pas hésiter à poser beaucoup de questions ; donner un point de rencontre dans un endroit public pour effectuer la transaction ; être accompagné d'une autre personne pour votre rendez-vous ; ne pas vous présenter si le vendeur change d'endroit à la dernière minute pour un endroit plus isolé.

La Sûreté du Québec rappelle que toute information sur des activités de nature criminelle peut être communiquée en tout temps, de façon confidentielle, à la Centrale de l'information criminelle au 1 800 659-4264.

PANEL ET RÉSEAUTAGE

Pour plus de femmes en politique

ÉMÉLIE CADIEUX
ecadieux@lagatineau.com

LA GATINEAU - Le mardi 22 août dernier avait lieu, au Château Logue à Maniwaki, une activité de panel et de réseautage en vue des élections municipales de l'automne prochain. Organisée par l'Assemblée de groupe de femmes d'interventions régionales (AGIR) et la Fédération Québécoise des municipalités, cette activité était destinée aux femmes intéressées par la politique active. Une douzaine de participantes se sont donc présentées à la rencontre afin d'échanger sur cet engagement dans la communauté qu'est la vie d'élue.

Lyne Bouchard, notamment de la coopérative d'expertes conseils «Convergeance», animait la rencontre, ayant elle-même un bagage assez imposant en développement des organisations et des collectivités en Outaouais. Ce sont quatre femmes issues de la vie politique dans les MRC Vallée-de-la-Gatineau et de Papineau qui ont été invitées comme panellistes : Francine Fortin, conseillère à la Ville de Maniwaki, Paulette Lalande, préfète de la MRC de Papineau, Chantal Lamarche, mairesse de la municipalité de Cayamant, et Joanne Poulin, mairesse de la Ville de Gracefield. À celles-ci se sont ajoutées environ dix participantes, certaines comme observatrices, d'autres avec l'intention officielle ou officieuse de se présenter aux élections municipales du 5 novembre prochain.

Plusieurs sujets ont été abordés mais déjà à l'introduction, Mme Bouchard y est allée avec quelques faits plutôt graphiques concernant les femmes en politique municipale : La parité, c'est à dire l'égalité de représentation des hommes et des femmes en politique, n'est pas arrivée, et les modèles de femmes politiques sont assez rares. Cependant, il est prouvé qu'il n'y a pas de discrimination de la part des électeurs. Mme Bouchard a également mentionné que «plus il y aura de femmes en politique, plus il y aura de diversité, et c'est comme ça que le milieu politique s'adaptera à la femme».

Semble-t-il cependant qu'il n'est pas nécessairement évident pour les femmes de se lancer dans ce domaine. D'abord parce que les salaires sont très peu élevés et aussi parce que le modèle politique n'est pas conçu pour une femme, qui selon Mme Bouchard, doute souvent d'elle-même, en plus de devoir concilier son gagne-pain, son rôle d'élue ainsi que sa vie familiale : «le milieu politique devra donc créer des programmes favorisant la présence des femmes».

Des femmes inspirantes

Ce ne sont pas ces contraintes qui ont empêché les quatre panellistes à faire le saut en politique, par contre. Mais celles-ci ne nient pas les difficultés qu'elles peuvent rencontrer durant leur mandat. D'ailleurs, Mme Fortin, Mme Lalande, Mme Lamarche et Mme Poulin s'entendent particulièrement sur le fait qu'il faut croire très fort en ses idées afin qu'elles soient entendues de façon juste, ayant, chacunes de leur côté, vécu des injustices ici et là.

Et le bagage ainsi que la motivation de ces femmes est impressionnant: Francine Fortin est conseillère depuis 2013 à la Ville de Maniwaki : «j'ai mené un combat, aux dernières élections, pour gagner ce mandat, qui était difficile à avoir. Je l'ai remporté haut la main et j'en suis fière. La suite logique, pour moi, c'est de me présenter à la mairie». Quant à Mme Lalande, qui se retire de son poste de préfète de la MRC de Papineau qu'elle occupait depuis 15 ans par choix, a adoré la politique et adore encore ça : «La politique, c'est tellement intéressant. Pour être politicienne, il faut avoir du respect, de l'amour des autres, de la compassion et beaucoup de discrétion». Chantal Lamarche, qui est mairesse de la municipalité de Cayamant depuis 2013 et qui vise la préfecture de la MRCVG aux prochaines élections, a parlé de son rôle avec beaucoup d'implication : «Je crois que ma force, c'est d'être une bonne «leader», et de reconnaître les forces de chacun. J'aime défendre les droits des citoyens, et j'attends toujours le prochain défi». Joanne Poulin, qui est mairesse de la Ville de Gracefield depuis 2013 également, a été plongée dans la politique très jeune, alors qu'elle était dans l'équipe de René Lévesque à l'âge de 20 ans. Pour elle, ce qui est important, c'est la proximité avec les citoyens. Dans son passé, elle a également travaillé au Gouvernement fédéral, notamment dans le département de la condition féminine : «J'ai beaucoup été exposée aux femmes qui se battent pour les femmes», a-t-elle ajouté.

Des conseils

Les participantes à la rencontre ont pu profiter de l'expérience des panellistes et ainsi, avoir un avant-goût des réalités auxquelles elles pourraient faire face si elles déposent leur candidature. Mme Bouchard pendant son animation, a mentionné : «les femmes n'aiment pas la dynamique guerrière souvent présente en politique, elles sont généralement assez pacifiques», et ceci fonctionne aussi avec les conversations entre les panellistes présentes à l'activité, puisqu'elles s'entendent toutes sur ceci : pour bien remplir son rôle de conseillère, de mairesse ou de préfète, il faut être transparente, savoir tracer les lignes aux bons endroits afin d'éviter les imbroglios, être franche et ne pas avoir peur de ses idées, aussi nouvelles peuvent-elles être, dans un milieu d'hommes. Il faut également prendre chaque petite victoire comme raison de continuer, être près de la population, travailler de façon déterminée et faire tout ça dans le plaisir.

Un après-midi assurément motivant pour celles qui avaient envie de faire le saut en politique, et de rencontrer d'autres femmes avec des objectifs semblables mais un vécu différent. Le groupe AGIR et la FQM a d'ailleurs organisé des activités comme celle-ci dans les MRC du Pontiac et de Papineau également, afin d'encourager plus de femmes à poser leur candidature. Pour plus d'informations sur le groupe AGIR et la FQM, consultez le www.groupeagir.com et www.fqm.ca. Veuillez noter que le 22 septembre est la date du début de la période de dépôt des déclarations de candidature, et que le le 6 octobre est la date de fin de dépôt des déclarations de candidature.



▲ De gauche à droite : Joanne Desforges du MAMOT (Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire), Hamida Melouane, coordonatrice d'AGIR Outaouais, Chantal Lamarche, Francine Fortin, Paulette Lalande, Joanne Poulin et Lyne Bouchard.

CARTE DES SENTIERS MOTONEIGES

La Vallée-de-la-Gatineau sera représentée

LA GATINEAU - Le conseil des maires de la MRC a résolu d'acheter un espace publicitaire dans la Carte des sentiers motoneiges de l'Outaouais 2017-2018. En effet, la motoneige est une activité récréotouristique hivernale majeure aux retombées économiques importantes pour la Vallée-de-la-Gatineau. Il est donc important de faire connaître cette dernière auprès de la clientèle de motoneigistes et de donner de la visibilité au territoire sur les outils promotionnels développés par le club de motoneige, opérant une partie du parc linéaire en hiver, et par Tourisme Outaouais.



CAMP ET CENTRE DE RECUEILLEMENT CHRÉTIEN DE GRACEFIELD

Hommage à une famille fondatrice

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

GRACEFIELD - C'est un endroit enchanteur, situé au bord du lac Castor, sur 280 hectares, qui existe depuis 1962 et pourtant peu connu. Le Camp et centre de recueillement chrétien de Gracefield organisait plusieurs activités en fin de semaine, dans le cadre du 150e anniversaire de la Confédération du Canada et pour célébrer également le 55e anniversaire du camp.

Manon Campbell, bénévole, vient au camp avec sa famille chaque année depuis 22 ans. Comme elle l'explique, «le camp a été acheté par l'Église presbytérienne du Canada à la famille Billings, qui est une famille fondatrice de la ville d'Ottawa. Ils ont aidé à développer la région. Certains des bâtiments, qu'on a encore sur le site, étaient leur maison d'été où ils venaient durant la saison estivale».

La famille Billings avait aussi un domaine à Ottawa, qu'il est également possible de visiter. En 1812, les Billings se sont établis sur les rives de la rivière Rideau et ont joué un rôle actif pour façonner la communauté pendant son évolution au fil du temps, jusqu'aux années 1970, quand la famille a quitté le domaine. Les Billings ont aidé à construire des fermes et des églises, ont exploité une ferme laitière et ont contribué au développement du marché By en y vendant des fruits et des légumes et en construisant le Farmer's Bridge.



▲ Joanne Lauzon et Manon Campbell, bénévoles, dans le bâtiment qui servait autrefois de station de gare. Le site se situe en effet au bord de l'ancienne voie ferrée.



△ Le Camp et centre de recueillement chrétien de Gracefield est un site multigénérationnel.

Quand l'Église presbytérienne a acheté la propriété des Billings à Gracefield, elle a décidé d'en faire un camp d'été pour les jeunes et un endroit où les familles peuvent venir camper en profitant de la nature. «Aujourd'hui, il y a des familles qui viennent en vacances, explique Manon Campbell. Elles peuvent louer un terrain de camping. Si elles n'ont pas l'équipement pour camper, elles peuvent louer des chambres. Il est possible de prendre les repas dans la salle à manger principale ou bien on a des bâtiments qui ont leur propre cuisine pour se faire à manger soi-même. On a aussi un programme de camp d'été pour les enfants. Pendant cinq semaines, ils font des activités de canot-kayak, escalade, baignade, etc. Le bâtiment principal peut aussi être loué à l'année à différents groupes.»

Samedi dernier, la population était invitée à venir profiter de plusieurs activités. La communauté de Kitigan Zibi est venue faire découvrir l'histoire et la culture des Anishinabe. Au programme également, un volet sur la famille Billings et des activités familiales.

À noter que le camp est géré par un conseil, avec différents comités. Un nouveau directeur entrera en fonction en octobre : Bruce Oward. En attendant, c'est Barbara Draper qui assure la direction. Renseignements sur le site Internet gracefieldcamp.ca

Retrouvez plus de photos sur notre site internet : lagatineau.com



ÉCOLE REINE-PERREAULT

Pas d'enseignement l'an prochain

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

LA GATINEAU - À la veille de la rentrée scolaire, la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSHBO) a fait le point sur l'organisation scolaire. Suite aux mouvements de la clientèle et inscriptions reçues, elle a diffusé une mise à jour des différents services éducatifs de ses écoles.

Il apparaît qu'à l'école Reine-Perreault de Blue Sea, il n'y aura aucune classe à la rentrée. Comme le confirme Stéphane Rondeau, directeur général adjoint à la CSHBO, «effectivement, il n'y aura pas d'enseignement l'an prochain à l'école de Blue Sea. Les parents concernés ont plutôt choisi, compte-tenu du petit nombre, d'envoyer leurs enfants à Gracefield».

Neuf enfants étaient inscrits pour la rentrée alors qu'il en fallait au moins 12. Le maire de Blue Sea, Laurent Fortin, espère que d'autres inscriptions seront enregistrées d'ici le 30 août. Comme durant les deux dernières années, la municipalité s'engage de nouveau à payer les livres.

Dans les autres écoles

Secteur du Cœur de la Gatineau – Établissement du Cœur-de-la-Gatineau : St-Nom-de-Marie à Lac-Ste-Marie, 1 classe de maternelle 4 ans temps plein, 1 classe de maternelle 5 ans, 3 classes de primaire ; Sacré-Cœur de Gracefield, 1 classe de maternelle 4 ans temps plein, 2 classes de maternelle 5 ans, 10 classes de primaire ; Ste-Thérèse à Cayamant, 1 classe de maternelle 4 et 5 ans temps plein, 1 classe de primaire ; Notre-Dame-de-Grâce à Bouchette, 2 classes de primaire.

Secteur de la Haute-Gatineau – Établissement du Rucher : Ste-Croix à Messines, 1 classe de maternelle 5 ans, 4 classes de primaire ; Académie Sacré-Cœur à Maniwaki, 1 classe de maternelle 4 ans temps plein, 1 classe de maternelle 5 ans, 10 classes de primaire ; Laval à Ste-Thérèse-de-la-Gatineau, 1 classe de maternelle 4 et 5 ans temps plein, 1 classe de primaire ; Christ-Roi à Maniwaki, 1 classe de maternelle 5 ans, 6 classes de primaire ; Pie XII à Maniwaki, 1 classe de maternelle 5 ans, 7 classes de primaire ; St-Boniface à Bois-Franc, 2 classes de primaire ; Dominique-Savio à Montcerf-Lytton, 1 classe de maternelle 5 ans, 1 classe de primaire ; Sacré-Cœur à Grand-Remous, 1 classe de maternelle 4 et 5 ans temps plein, 3 classes de primaire.

Encore plus de nouvelles !

Les auteurs canadiens mis à l'honneur



BOUCHETTE – Dans le cadre du 150e anniversaire du Canada, la bibliothèque de Bouchette présente ses auteurs canadiens français et anglais. La population est invitée à venir découvrir leurs livres. Bonne lecture.

Des ateliers supplémentaires au Presbytère

BLUE SEA – À la demande générale, des ateliers seront ajoutés cet automne à la programmation de l'Association des amis du Presbytère de Blue Sea.

Du côté des ateliers de cuisine et dégustation animés par la chef/sommelière Marie-Claude Bonin-Joly, en plus de ceux prévus lundi 28 août, sur le thème des «Courgettes et compagnie», et lundi 25 septembre, sur le thème de la pomme de terre, il y en en aura un lundi 30 octobre sur les épices puis lundi 27 novembre. Les ateliers ont lieu de 15h à 18h.

Des ateliers découverte s'ajoutent aussi : bijoux en mosaïque mercredi 6 septembre, mosaïque technique picassiette mercredi 14 septembre, peinture décorative à la craie mercredi 20 septembre, bijoux en mosaïque mercredi 4 octobre, mosaïque technique picassiette mercredi 11 octobre, peinture décorative à la craie mercredi 18 octobre.

Vendredi dernier, le 5 à 7 musical animé par Dulce Robles, Sophie Thonnard-Karn et Joaquin Gallegos Castellanos, sur le thème de la musique latine, a attiré une soixantaine de personnes (photos). Les participants se sont beaucoup amusés et ont appris plusieurs pas de danse.

Inscription : Danielle Novak, 819-463-2592.





Une médaille d'or pour l'érablière Bo-Sirop



GRAND-REMOUS – La boisson d'érable «Le Grand-Remous» de l'érablière Bo-Sirop a remporté la plus haute distinction, soit la médaille Grand OR, au concours national de la Coupe des nations 2017. En 17 ans d'existence du concours, c'est la première fois qu'un alcool d'érable remporte ce prestigieux prix. Les points étaient alloués par des juges internationaux à l'aveugle. Johanne Bonenfant et Éric Bélanger, sont fiers d'avoir remporté cet honneur. «Ainsi, nous venons de prouver que les alcools d'érable sont maintenant rendus à un haut niveau de qualité», ont-ils écrit sur leur page Facebook.

Travaux sur le chemin Baskatong

GRAND-REMOUS – Des travaux d'asphaltage sont effectués sur le chemin Baskatong, entre les chemins Lamoureux et Anderson. Ils ont débuté le 21 août et l'horaire est de 7h à 18h. Pendant ces opérations, une voie est fermée et la circulation se fait en alternance à l'aide de feux de circulation.

Ces travaux se termineront vers le 27 août 2017. L'horaire prévu pourrait varier en fonction des conditions climatiques ou de contraintes opérationnelles.

PROJET DE ZONE INDUSTRIELLE

Consultation publique

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

GRAND-REMOUS - La population est conviée à une consultation publique concernant le projet de zone industrielle. Elle aura lieu lundi 28 août à 19h.

La consultation portera plus précisément sur le projet de règlement de concordance visant à se conformer à la modification du schéma d'aménagement de la MRC. Le projet de règlement a pour objet de remplacer l'affectation FORESTIER par l'affectation INDUSTRIELLE sur une portion du territoire de Grand-Remous, afin de créer une nouvelle zone à vocation industrielle.

Au cours de cette assemblée, le maire expliquera le projet de règlement de concordance et la conséquence de son adoption. Par ailleurs, les personnes et organismes qui le désirent pourront s'exprimer sur le sujet. Le projet de règlement peut être consulté aux heures d'ouverture du bureau municipal.

Terrain de tennis

Suite à la confirmation d'une subvention de la MRC au montant de 70 210$, la municipalité a mandaté Éric Saumure, ingénieur à la MRC, afin de préparer les plans et devis pour le projet de rénovation du terrain de tennis. Par ailleurs, le conseil municipal a autorisé la direction générale de la municipalité à préparer des soumissions publiques afin de connaître les coûts réels de ce projet.

Des sommes sont disponibles dans le budget 2017 pour ce projet : 10 000$ du Développement économique et 6 000$ de la Fête du 80e anniversaire de Grand-Remous. Suite à la réception des soumissions, le conseil prendra une décision afin de se procurer le solde manquant pour la réalisation du projet.

L'objectif est d'offrir à la population locale et aux villégiateurs une infrastructure adéquate afin de jouer au tennis.

AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

Une subvention de 32 000$

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

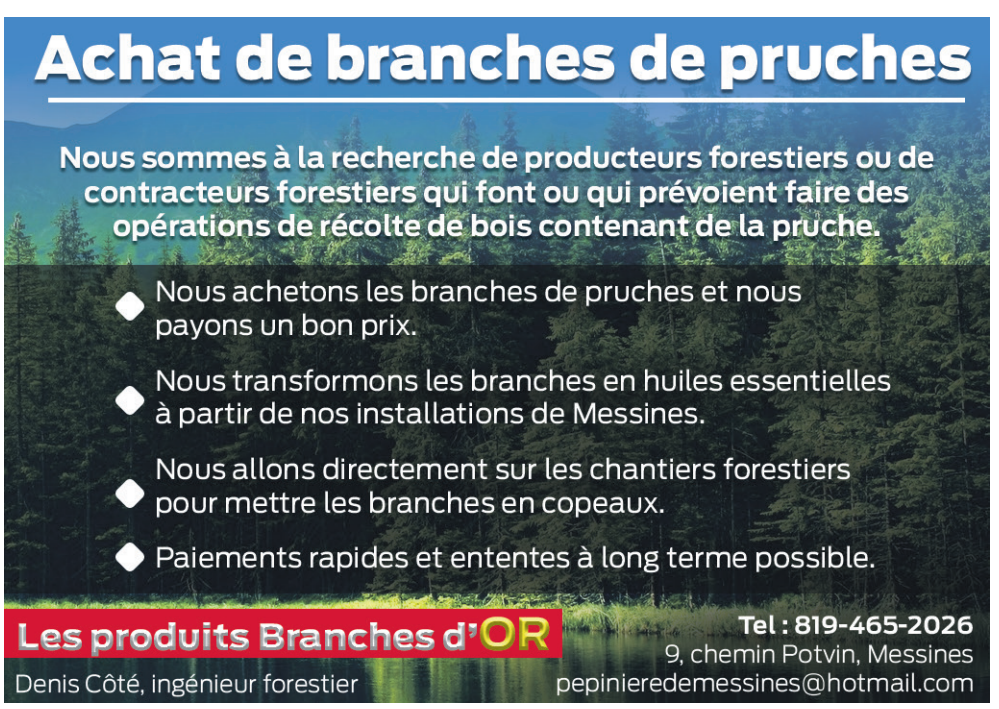
SAINTE-THÉRÈSE-DE-LA-GATINEAU - La réunion du conseil d'août a été l'occasion de discuter de plusieurs dossiers, notamment de la subvention de 32 000$ accordée par la députée Stéphanie Vallée dans le cadre de son budget discrétionnaire. Cette somme permettra d'effectuer des travaux chemins Paul, Piché et Ferme-Richard.

La municipalité a décidé d'effectuer des travaux chemins Besner et Ferme-Richard suite à un problème d'écoulement d'eau. Il s'agit de chemins privés, donc normalement la municipalité n'y intervient pas. Mais le problème a pour origine un écoulement d'eau depuis des chemins municipaux. Les élus ont donc adopté une résolution afin d'autoriser des travaux pour réparer les dommages et refaire les ponceaux.

La municipalité lancera un appel d'offres, conjointement avec celle de Bouchette, afin d'effectuer des travaux de traitement de surface chemin du Barrage sur un peu plus de 2 km.

Un règlement a été adopté concernant le pavillon sportif. L'objectif est de réduire les tarifs mensuels de 5$ afin d'essayer d'augmenter l'achalandage.

La municipalité a décliné l'offre du Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau d'utiliser une station de lavage de bateaux portative. «On a pas d'activité comme un tournoi de pêche où ça pourrait être intéressant d'avoir une station portative, commente le maire, André Carle. Donc pour cette année on n'en a pas besoin. Par contre, on est très intéressé par le projet pilote à Blue Sea et Messines qui rend le lavage de bateaux obligatoire. On a hâte de consulter le bilan de fin de saison.»



FESTIVAL INTERNATIONAL DE THÉÂTRE DE MONT-LAURIER



Illustration : André-Jean Deslauriers

INFOGRAPHIE ET IMPRESSION : IMPRIMERIE L'ARTOGRAPHE • MONT-LAURIER • MONT-TREMBLANT

8e édition

7 au 13 septembre 2017

Présenté par

Double Défi

819 440-2666
www.doubledefi.org
info@doubledefi.org

Billets 15$ l'unité
à la billetterie de
l'Espace Théâtre
819-623-1222

Avec la collaboration de

Mont-Laurier, d'un naturel accueillant · Hydro Québec · Québec · Hautes Laurentides MRC d'Antoine-Labelle

21375

RPL RÉFRIGÉRATION PIERRE LARENTE inc.

R.B.Q. 8308-6397-13

• RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

VENTILATION CONFORT Mont-Laurier

TOUS LES SERVICES SOUS UN MÊME TOIT

Ventilation
Résidentielle
Commerciale
Industrielle

Ferblanterie
Fabrication sur mesure

Climatisation
Résidentielle
Commerciale
Industrielle
Équipements forestier et agricole

Réfrigération
Commerciale
Industrielle

Géothermie

VENTE • SERVICE • ENTRETIEN

SERVICE D'URGENCE 24H

819-623-2087 www.refrigerationpl.qc.ca



RÉSEAU DU PATRIMOINE DE GATINEAU ET DE L'OUTAOUAIS

De passage dans la région

LA GATINEAU - Le Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais était de passage dans la Vallée-de-la-Gatineau jeudi 10 août, dans le cadre de ses tournées de concertation et d'exploration... sur les traces du Patrimoine.

Ces tournées ont lieu dans tous les territoires de l'Outaouais. Plus d'une trentaine de personnes participaient à la tournée dans la Vallée-de-la-Gatineau. Les endroits visités dans la région étaient : La petite école de rang à Bouchette, le Centre d'interprétation du cerf de Virginie, le Centre d'interprétation de la protection de la forêt contre le feu et le Centre éducatif et culturel de Kitigan Zibi.

Regroupant principalement des gens œuvrant dans le secteur culturel et patrimonial, la tournée permettait aux visiteurs de prendre connaissance des bons coups et aussi des difficultés rencontrées par chacun des organismes.

Le RPGO est un organisme à but non lucratif œuvrant dans le domaine du patrimoine. La mission du RPGO est d'appuyer ses membres dans la réalisation de leurs projets et activités afin de faciliter les échanges et la concertation, de représenter ses membres auprès de diverses instances, ainsi que la promotion, la préservation et le rayonnement du patrimoine de l'Outaouais.

François Ledoux, directeur du Centre d'interprétation de la protection de la forêt contre le feu tient à remercier toute l'équipe du Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais pour cette magnifique journée.

Collaboration spéciale de François Ledoux.



▲ Une partie du groupe qui a visité le Centre d'interprétation de la protection de la forêt contre le feu où Daniel Daoust a commenté la visite.



▲ Le deuxième arrêt s'effectuait au Centre d'interprétation du Cerf de Virginie où Nathalie Lewis et Roger Lafrenière ont accueilli le groupe de visiteurs qui avaient tous très hâte d'aller voir les faons dans leur enclos de réhabilitation.



▲ Louis Maheu, guide interprète, présente le concept d'interprétation de La petite école de rang de Bouchette aux personnes qui visitaient notre région le 10 juillet dernier.



▲ Sylvia Morin a reçu les gens au Centre éducatif et culturel de Kitigan Zibi avant le départ du groupe pour Gatineau après la journée d'échanges et de découvertes.

héros DE L'EAU

LAVAGE
- À PRESSION -
BATEAUX

Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau
www.abv7.org/regroupement-protection-eau.php

NE TRAÎNONS PAS NOS BIBITTES DE LAC EN LAC
www.bibittes.org

9 STATIONS DE LAVAGE
DANS LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

LAVONS À PRESSION NOS EMBARCATIONS AVANT CHAQUE MISE À L'EAU, À LA MAISON OU DANS L'UNE DES STATIONS SUIVANTES:

GRACEFIELD ULTRAMAR - GARAGE BOISVENUE
MANIWAKI ODJICK BRENNAN ESSO
AUMOND ÉPICERIE AUMOND
CAYAMANT 36 RUE PRINCIPALE
DÉLÉAGE PARC MUNICIPAL
GRAND-REMOUS CENTRE D'INTERPRÉTATION DU DORÉ JAUNE
LAC SINCLAIR CENTRE COMMUNAUTAIRE DE STE-SOPHIE D'ALDFIELD
BLUE SEA CENTRE MUNICIPAL, 10, RUE PRINCIPALE
Cette station de lavage à l'eau chaude est obligatoire ($) pour l'accès à tous les lacs de la municipalité de Blue Sea (www.bluesea.ca) Nouveau!
MESSINES BOUCHERIE ROCK LAFRENIÈRE, 73, RUE PRINCIPALE
Cette station de lavage à l'eau chaude est obligatoire ($) pour l'accès à tous les lacs de la municipalité de Messines (www.messines.ca) Nouveau!



REGROUPEMENT POUR LA PROTECTION DE L'EAU DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
BMR le groupe COOP GRACEFIELD
Desjardins Les Caisses populaires de la Vallée-de-la-Gatineau
Yan Hélie-Cardin Proxim
La Gatineau
97.3 CHGA FM
Stéphanie Vallée Québec

Petites annonces 819 449-1725

Contactez-nous pour annoncer dans les petites annonces les plus lues de la Vallée-de-la-Gatineau.

Heure de tombée: le mardi midi | Aussi en ligne : www.lagatineau.com/petites-annonces | Envoyez vos avis publics, appels d'offre ou offres d'emploi par courriel: avis@lagatineau.com

BUREAUX - LOCAUX À LOUER

Bureaux pour professionnelle, institution ou commerce - 3 bureaux à loués d'une superficie totale de 1 750 pieds carrés pouvant être loués individuellement. Pour informations : 819-441-7649.

LOCAL COMMERCIAL - Bureaux et locaux à louer au 135, Route 105, Egan-Sud, 2 285 pi2, 47 x 30 et 25 x 35. Idéal pour magasin de détail ou centre professionnel. Pour infos: 819 449-1725.

Maniwaki, immeubles Feeny, 198 rue Notre-Dame, espace de bureau, 200 à 2000 pieds carrés, centre-ville, 5 min du centre achat. Infos au 819 441-0200 ou 819 561-4586.

2 locaux à louer. 163 rue Laurier, Maniwaki. Dimensions : 130 et 145 pieds carrés, incluant une salle de rencontre, chauffés, climatisés et éclairés, 350$ ou 370$/mois. Infos : 819 449-3838.

CHAMBRES À LOUER

Belle chambre disponible au centre-ville de Maniwaki. Avec frigidaire privé, cuisine commune, salon et télévision Hi-Fi, Internet. Spécial 345$/mois. Infos : 819 441-2827 ou 819 334-2345.

Chambre à louer, entrée privée, literie fournie, salon, tv, satellite, Internet, cuisine, meublée, secteur tranquille Christ-Roi, non fumeur. Infos : 819 441-0427.

LOGEMENTS - APPARTEMENTS À LOUER

Appartement à louer, une chambre à coucher, idéal pour personne âgée ou personne seule, au 435 rue Guérette Maniwaki, 440$/mois, non chauffé, ni éclairé. Animaux non admis. Infos : 449-1738 ou 449-4092.

Appartement à louer dans un sous-sol, avec mur walk-out à l'arrière, 3c.c., pas chauffé, ni éclairé, 2 salles de bain dont une avec prise laveuse/sécheuse, à 5 min. de la ville de Gracefield. Situé sur la rue Rondeau. Aussi, un appartement à louer, 2c.c., pas chauffé, ni éclairé, pas d'animaux. Pour infos : 819 463-3107.

Lac Blue Sea, Messines, logement 1 c.c./chalet au bord de l'eau, grande fenestration, meublé/décoré, chauffé, éclairé, vaisselle, bqq, quais très propre. Idéal pour travailleurs. Libre le 1er octobre. Téléphoner ou texter au 819 664-9633 ou par courriel judyfilip@bell.net.

Logement 2 1/2 à louer, chauffé, éclairé, poêle, frigidaire fournis. Non-fumeur, pas d'animaux, personne tranquille. Références demandées, 485$/mois. Pour infos : 819 449-6960.

Duplex, 2 c.c., rue St-Patrice Maniwaki, pas chauffé, pas éclairé, 580$/mois, pas d'animaux, personne tranquille avec références. Nathalie au 819 441-3811 ou 819 230-8531.

Appartement à louer situé à Gracefield, 1 c.c., 470$/mois, poêle, frigidaire, laveuse et sécheuse inclus, pas chauffé, ni éclairé, pas d'animaux. Infos : 819 215-0747.

PRÊT DE 500$

Sans enquête de crédit.

1 866 482-0454

www.creditcourtage.ca

Appartement à louer, Gracefield près de tous les services, 1c.c., chauffé, éclairé et câble fourni, 2e étage. 530$/mois, personne retraitée seule, non fumeur et pas d'animaux. Pour visites et infos : 819-463-2101.

Studio à louer 1 c.c., à 5 minutes de Maniwaki, meublé, chauffé/éclairé et câblé/tv/internet. Idéal pour travailleur ou personne seule. 600$/mois, non-fumeur. Libre immédiatement, références demandées. Infos : 819 441-1179.



Cartes d'affaires

ALARME SÉCURITÉ-PRO
RBQ. 8245-5510-27 • BSP. SE 20034934
Système d'alarme
Caméra de surveillance
Résidentiel et commercial
ESTIMATION GRATUITE
Benoit Carle 819 360-9498 | Frédéric T. Carle 819 205-7237
800 Route 105, Gracefield, Qc • J0X1W0



MANIWAKI AUTOS ÉLECTRIQUES
MÉCANIQUE GÉNÉRALE - PERFORMANCE
ALTERNATEURS & DÉMARREURS
PROBLÈME ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE
Yvan & Philippe Thérien propriétaires
& 819 449-8181
Téléc.: 819 441-2130
153, rue de la Colline, Maniwaki (Québec) J9E 1B5

OÙ FAIRE RÉPARER
Toile • cuir • fermeture éclair
Oeuillet • bouton pression
Ultrasol • auvent • selle
Tissus rembourrage • housse
CHEZ L'COUTURIER!
SERVICE DE CORDONNERIE
Élévation orthopédique
Réparation d'équipement de sport
SPÉCIALISTE EN RESTAURATION D'ANTIQUITÉ
Décapage teinture faux-fini vernis
819-465-2754
50 ch St-Jacques Messines
Du mercredi au samedi 11 hrs à 19 hrs

COUVREURS Rochon
RBQ:2537-2913 QUÉBEC INC. ENR. F.A.S.
Robert Rochon
Toiture de tout genre
ESTIMATION GRATUITE
OUVRAGE GARANTIE PAR ÉCRIT
1 (888) 449-2849
Kazabazua (819) 467-2849

Achetons le vieil or
Le Coffre aux Trésors
Une seule adresse, 3 sections pour vous plaire
BIJOUTERIE | BOUTIQUE ÉROTIQUE | VÊTEMENTS
OUVERT DU MARDI AU VENDREDI
171, rue Commerciale, Maniwaki, 819 306-0649

Gilles Langevin Électrique
Résidentiel - Commercial - Industriel
R.B.Q. 8149-7182-16
Philippe 819 334-3586
Gilles 819-449-0511
Résidence 819 449-3586
gilleslangevin2014@hotmail.com
25, Réjean, Déléage (QC) J9E 2Z7
Avec vous depuis 35 ans

ÉMONDAGE & ABATTAGE BOREAL TREE SERVICES
Émondage, Abattage, Déchiquettage, Dessouchage, Ramassage de bois
Pruning, Tree cutting, Shredding, Stump removal, Wood pick up
613-558-3429
819-465-3144
abattageboreal.com

DÉMÉNAGEMENT TRANSPORT J.V.
Résidentiel | Commercial
Gilles Céré, propriétaire
Local et longue distance
ESTIMATION GRATUITE
819 449-5311
Cell. : 819 441-4665

Les Constructions et Rénovations Marc Martin
Spécialiste en béton
Location de boom truck
Levage de maison
Rénovation de tous genres
178 rue St-Joseph, Gracefield
constructionmmartin@gmail.com
Tél.: 819.463-3506 Cell.: 819.449-8974

Ford Gérard Hubert
HUBERT Auto
MANIWAKI / MONT-LAURIER
Gérard Hubert Automobile ltée
VENTES ET SERVICES AUTORISÉS
241, boul. Desjardins, Maniwaki (Québec)
Tél.: (819) 449-2266 • Fax : (819) 449-6217
Sans frais : 1 877 449-2266
Résidence : (819) 441-8786
Robert Grondin Représentant

LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES B.L. 1996 inc.
R.B.Q. 8101-8038-30
• Entrepreneur électricien • Spécialiste en chauffage électrique
• Résidentiel • Commercial • Industriel
Tél.: 819.449.5044
Cell.: 819.449.8937
Rés.: 819.449.6814
Germain Michaud
Maître électricien
189, rue Notre-Dame, Maniwaki, Qc
germain.michaud@blelectrique.com

Sablière Déléage
Site sous la gestion des Entreprises Ma-Mi inc.
Avec ou Sans Transport
Info@ma-mi.ca
285 chemin Rivière Gatineau Nord, Déléage,
819-441-1661
819-441-6155

Installation
PIERROT BEAUDOIN
RÉNOVATIONS DE TOUS GENRES
INTÉRIEURES
EXTÉRIEURES
R.B.Q. 8343-7590-48
819-449-3319

Tél.: (819) 623-3369
ou (819) 623-3372
Fax: (819) 623-9551
MÉTAL GOSSELIN LTÉE
- FER NEUF ET USAGÉ
- VENTE DE CÂBLE D'ACIER
TUYAUX POUR PONCEAUX
Mario & Denis Gosselin GÉRANTS
1591, boul. Paquette Mont-Laurier J9L 1M8

Century 21 MULTI-SERVICES INC. Agence immobilière
Pour vendre ou acheter
Luc Baker Courtier immobilier
819.441.7777
baker.luc@videotron.ca
Chaque franchisé CENTURY 21 est indépendant et autonome

TRANSPORT branchaud
SPÉCIALITÉ :
Transport pleine remorque et L.T.L. de tout genre
TERRITOIRES :
Montréal, Québec, Toronto, Ottawa
VÉRONIQUE BRANCHAUD
Présidente
52, Route 105, Maniwaki (Québec) J9E 3A9
Tél. : 819-449-6222
Sans Frais : 866-449-6222
Fax : 819-449-8191

Appartements à louer, Martel & L'Écuyer, 1 c.c., 2 c.c., 3 c.c., libres immédiatement, pas d'animaux, références demandées. Téléphonez après 18 h. au 819 449-6606.

Grand deux chambres à coucher, Maniwaki, secteur tranquille, rue cul-de-sac. Libre le 1er septembre, 620$/mois, pas chauffé, pas éclairé. Infos : 819 334-4413.

Maniwaki, 4 1/2, rénové, dans un deuxième étage, complètement meublé, chauffé, éclairé, stationnement, déneigé, avec une grande galerie fermée, non fumeur, pas d'animaux. Libre le 1er septembre, 675$/mois, sur références. Infos : 819 441-2827 ou 819 334-2345.

Logement 1c.c. libre immédiatement, non chauffé, ni éclairé. Non fumeur, pas d'animaux, personne sérieuse. Infos : 819 449-1180.

Maniwaki, 131-A, rue Leduc, sous-sol, 1 c.c., prise laveuse, sécheuse, près du Métro, pas d'animaux, rénové, références. Libre 1 octobre, 400$/mois, pas chauffé, pas éclairé. Infos : 819 561-4586 ou 819 441-0200.

Maniwaki, secteur Christ-Roi, au 110-1, rue L'Heureux, près du Métro et l'hôpital, 2 c.c., prise laveuse/sécheuse, pas chauffé, pas éclairé, pas d'animaux, références demandées. Libre le 1er octobre, 575$/mois. Infos : 819 561-4586 ou 819 441-0200.

Logement au 102 Principale Nord, Maniwaki. 1 c.c., pas chauffé ni éclairé, non-fumeur, pas d'animaux, références demandées. Infos : 819-449-5127.

Logement au 104 Principale Nord, Maniwaki. 2 c.c., pas chauffé ni éclairé, non-fumeur, pas d'animaux, références demandées. Infos: 819-449-5127.

Petit appartement 1 c.c., à Déléage, chauffé, éclairé, poêle/réfrigérateur, 425$/mois. Infos: 819 334-2532.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Immeuble à revenu à vendre, personnes sérieuses seulement. Pour informations : 819 449-1180.

LAUZON MD

OFFRE D'EMPLOI

JOURNALIER

LAUZON, PLANCHERS DE BOIS EXCLUSIFS cherche à renouveler sa banque de candidature de journalier.

À cette fin, vous serez appelé à piler du bois sur les palettes appropriées, couper et enlever les défauts des lamelles sortant de la production, et ce, tout en respectant nos critères de qualité.

PRÉ-REQUIS :

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) sera considéré comme un atout;
- Bonne acuité visuelle, capacité de concentration, bon jugement;
- Capacité de calcul;
- Esprit du travail d'équipe;
- Capacité à travailler debout;
- Avoir à cœur la santé et la sécurité;
- Bonne condition physique.

Les personnes pourraient être appelées à travailler de jour/soir/nuit ou rotation. Le salaire offert sera en fonction de l'échelle salariale en vigueur.

Pour plus d'information, visitez notre site internet **à l'adresse suivante : www.lauzonltd.com**

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le mercredi 30 août 2017 à l'adresse suivante :

Audrey Lamonde, Coordonnatrice administrative et ressources humaines
109, rue Commerciale, Maniwaki (QC) J9E 1N8
audrey.lamonde@lauzonltd.com

Le générique masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

JEAN COUTU

OFFRE D'EMPLOI

La pharmacie Martin Roy affiliée au Groupe Jean Coutu est à la recherche d'un(e) :

Technicien(ne) de laboratoire

à temps plein. Salaire compétitif et horaire flexible.

S'il vous plaît faire parvenir votre c.v. uniquement par courriel à l'adresse suivante :

mroypharmacien@gmail.com



OFFRE D'EMPLOI

Nous sommes à la recherche de jeunes hommes ayant une connaissance dans le domaine de la construction et voulant en faire une carrière.

S.V.P. contacter Luc au 819-441-8288.

ALIMENTEZ VOTRE AVENIR

DÉCOUVREZ JUSQU'OÙ VOTRE CARRIÈRE PEUT VOUS MENER

Portes ouvertes

Entrevues sans rendez-vous
Le mardi 29 août de 16h à 20h

Maxi Maniwaki
170, Principale sud

COMMIS / ASSISTANTS-GÉRANTS / GÉRANTS

Temps plein et partiel, de jour, de soir ou de nuit

Salaire concurrentiel – Régime complet d'avantages sociaux
Formation sur mesure – Possibilités d'avancement de carrière Horaires variables
Régime d'actionnariat – Programme de rabais (10 %)

Pour plus d'information, visitez notre site à
jobs.loblaw.ca/ca/fr/c/magasin-jobs

D'autres magasins tiennent également des journées portes ouvertes.
Consultez la liste complète des postes vacants sur notre site.

Nous souscrivons au principe d'équité en matière d'emploi.

maxi

Our Future Begins Here

Notre avenir commence ici

Commission scolaire Western Québec
Western Québec School Board

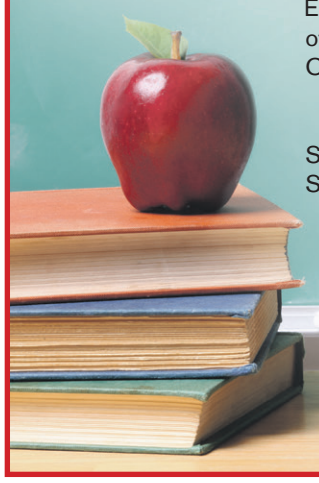
OFFRE D'EMPLOI/JOB OFFER

Le Centre de formation des adultes de Maniwaki

Le Centre de formation des adultes de Maniwaki cherche à combler le poste suivant :
Enseignant – English Language Arts, 8 heures par semaine (possibilité de plus).
Qualifications et expérience :
- Diplôme d'études universitaire
- Expérience dans le domaine

Salaire : 52,98$/heure
Date d'entrée en fonction : 30 août 2017

Maniwaki Adult Education and Vocational Training Centre



Maniwaki Adult Education and Vocational Training Centre is seeking to fill the following position:
English Language Arts teacher – 8 hours per week (possibility of additional hours)
Qualifications and Experience:
- University degree in a related area
- Experience teaching adult learners

Salary: $52.98/hour
Start Date: August 30, 2017

Applications should be sent to Jennifer Dubeau at jdubeau@wqsb.qc.ca

Cartes professionnelles

Denturologiste
Martin Cusson D.D.
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h
(819) 449-6073
137, Principale Sud, Maniwaki

Serge Désilets D.D.
Denturologiste
Ouvert du lundi au vendredi
819 449-6484
NOUVELLE ADRESSE
153B, Commerciale, Maniwaki J9E 1P1

DEVEAU AVOCATS
Gérard Desjardins - avocat gdesjardins@deveau.qc.ca
Marc Tremblay - avocat mtremblay@deveau.qc.ca
171, rue Notre-Dame, Maniwaki
T. 819 449.6075 · F. 819 449.3381

NOUVEAU Service de référence hypothécaire
Financière Liberté 55
Cabinet de services financiers
Cabinet en planification financière

SYLVAIN LAVIOLETTE
Conseiller en sécurité financière
198, RUE NOTRE DAME, SUITE 300
MANIWAKI QC J9E2J5
Bureau **819 449-2112**
Cellulaire **819-441-7854**
Télécopieur **819 892-0646**
Centre de service à la clientèle
1 877 566-5433
sylvain.laviolette@fl55.com
Une division de la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie

PROPRIÉTÉS COMMERCIALES À VENDRE

Bâtiment commercial à vendre ou à louer, à Maniwaki, idéal pour aire de vente. Entrepôt de 10 800 p.c., à partir de 2.00$ le pied carré. Infos : Raynald Hamel 819 441-9313 raynald.hamel@videotron.ca

TERRAINS À VENDRE

Terrain à vendre 200 x 200 et plus, à Déléage, quelques minutes de Maniwaki. Infos : 819 449-3157.

OFFRES DE SERVICE

Prêteur hypothécaire privé de premier et deuxième niveau. Financement rapide peu importe votre région. Service professionnel. Nos taux sont compétitifs et nos conditions de financement flexibles. Financement Brisson. 1-866-566-7081.

SOLUTIONS à l'endettement. Trop de dettes? Reprenez le contrôle. Il y a toujours une solution. Laissez-nous vous aider. Pour une consultation gratuite à Gatineau communiquez avec Sylvie Drozdowski (819-246-4444/ 310-3328) MNP Ltée, Syndics autorisés en insolvabilité. Bureau principal Ottawa.

SAAQ-SAAQ-SAAQ Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats tél 1-855-282-2022 www.sossaaq.com

Recueillons tous les matériaux ferreux et non-ferreux. Achetons autos, camions et machineries. Transport léger disponible. Les entreprises CB au 819 278-0009, si répondeur merci de laisser un message, un retour d'appel dans les 24 heures.

Éducatrice diplômée garderais à votre domicile soirs et fins de semaine. Infos: 819 306-0994

Ménage - femme avec 17 ans exp. entretien ménager une personne de confiance pour toute sorte de ménage résidentiel, ouverture de chalets ou un complet de votre maison. Dans les secteurs de Mont-Laurier à Low Québec. Si je suis la personne pour vous, appeler mme Bélair 1-819-209-1343.

OFFRES D'EMPLOI

Recherche chauffeur de camion citerne avec expérience et recherche mécanicien 40h/semaine. Contactez Joey au 819 440-8615.

Opportunité d'affaire, chaise à louer dans un salon de coiffure à Maniwaki. Équipe dynamique dans un environnent tendance, coiffeur(euse) avec expériences seulement. Pour informations communiquez avec Marie-Josée au 819 208-1478.

AUTOS À VENDRE

À voir auto, camion, 4x4. Financement maison aucun cas refusé. Voitures 2010 à 2016, léger dépôt, aucun endosseur. 1-866-566-7081 www.financementbrisson.com

CAMIONS - CAMIONNETTES À VENDRE

Van Chevrolet 2008, 4,8 litres 149 000 km. Pour informations demander Chantale au 819 441-0684 ou 819 334-2018.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LABELLE

COUR SUPÉRIEURE
CHAMBRE DE LA FAMILLE

NO : 565-04-000240-154

JESSICA LAFRENIÈRE FORTIN,
Demanderesse
C.
JONATHAN PLOUFFE,
Défendeur

ASSIGNATION

ORDRE est donné à **Jonathan Plouffe,** de comparaître au greffe de cette Cour, situé au 266, rue Notre-Dame, à Maniwaki, province de Québec, salle 1, dans les quinze (15) jours de la date de la publication du présent avis ou dans les 30 jours, si la signification est faite à l'extérieur du Québec.

Une copie de la mise en demeure de désigner un nouvel avocat ou indiquer son intention de se représenter seul a été remise au greffe à l'intention de Monsieur Jonathan Plouffe.

Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, la demanderesse pourra obtenir contre vous un jugement par défaut.

Lieu : MANIWAKI
Date : 24 août 2017

Gracefield au de la Gatineau

Ville de Gracefield

AVIS PUBLIC

Est donné aux contribuables de la Ville de Gracefield, que :

Le règlement suivant a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil du 14 août 2017 :

- Adoption du règlement no. 173-2017 abrogeant et remplaçant le règlement no. 94-2011 (2014) sur le brûlage sur le territoire de la Ville de Gracefield.

Quiconque veut prendre connaissance dudit règlement peut le consulter ou s'en procurer une copie aux heures normales de bureau.

Donné à Gracefield, ce 24 août 2017

Céline Bastien
Directrice générale adjointe et greffière adjointe

MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA
BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT DEPUIS 1899

Municipalité de Blue Sea

AVIS PUBLIC

Demandes de dérogation mineure

Avis est par les présentes donné par le soussigné directeur général, de la Municipalité de Blue Sea, qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal le 11 septembre 2017, à 18 h 00 au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Qu'au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure n°2017-029.

n°2017-029
Règlement de zonage : 93-03-15B **Article :** 6.2.1.2
Nature : Pour la construction d'un bâtiment accessoire dans la marge avant, empiétant 6 mètres dans la marge avant. Règlementation prévoit une Marge avant de 12 mètres.

Identification du site concerné:
Lot rénové : 5 326 953
10, chemin du Vieux-Foyer/ Matricule# 3917-87-0338

Toute personne intéressée, pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance extraordinaire du 11 septembre 2017.

Donné à Blue Sea, ce 24e jour d'août 2017

Christian Michel
Directeur général et secrétaire-trésorier



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
Le 28 août 2017 à 19 h.

PROJETS DE RÈGLEMENT DE CONCORDANCE NUMÉRO

AVIS PUBLIC est donné, aux personnes et organismes intéressés par le projet de règlement de concordance numéro__ visant à rendre conforme une partie de la réglementation d'urbanisme de la municipalité de Grand-Remous suite à la modification du schéma d'aménagement de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau modifiant une partie de l'affectation FORESTIER de la demie ouest des lots 45, 46 et 47, rang III du cadastre original d'avant la réforme cadastrale du canton Lytton :

Projet de règlement de concordance numéro_____

Lors d'une assemblée régulière du conseil municipal de Grand-Remous, tenue le ---------- 2017, le Conseil municipal a adopté, par sa résolution numéro----------, intitulé : **Projet de règlement de concordance numéro_ modifiant le plan d'urbanisme numéro __ , le règlement de zonage numéro __, le plan de zonage numéro --------_accompagnant le règlement de zonage et le règlement de lotissement numéro_ de la municipalité de Grand-Remous**, et ce, de la manière :

Les objets :
Que le projet de règlement de concordance numéro ----- est un règlement de concordance visant à se conformer à la modification du schéma d'aménagement de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau par l'entrée en vigueur du règlement modificateur 206-281-1 le 9 novembre 2016 et conformément à l'article 58 de la loi (L.A.U.), il n'a pas à être soumis à une demande de la part des personnes intéressées pour soumettre un ou des articles à la procédure d'enregistrement. Le projet de règlement a pour objet de créer une zone industrielle sur des terres actuellement à l'intérieur d'une affectation à vocation forestière.

Projet de règlement de concordance numéro____

Lors d'une assemblée régulière du conseil municipal de la municipalité de Grand-Remous tenue le ____ 2017, le conseil municipal a adopté, par sa résolution numéro ----------, **Projet de règlement de concordance numéro** __ intitulé : **Projet de règlement de concordance numéro _ modifiant le plan d'urbanisme numéro __ , le règlement de zonage numéro __ , le plan de zonage numéro --------accompagnant le règlement de zonage et le règlement de lotissement numéro_ de la municipalité de Grand-Remous** et ce, de la manière suivante :

Les objets
Le projet de règlement de règlement de concordance numéro __ est un règlement de concordance visant à se conformer à la modification du schéma d'aménagement de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau contenu au règlement 206-281-1 portant sur une partie du territoire de la municipalité de Grand-Remous et conformément à l'article 58 de la loi (L.A.U.), il n'a pas à être soumis à une demande de la part des personnes intéressées pour soumettre un ou des articles à la procédure d'enregistrement. Le projet de règlement a pour objet de :

1. Modifier l'affection FORESTIER sur le plan des affectations du plan d'urbanisme de la demie ouest des lots 45, 46 et 47, 48, rang III du cadastre original d'avant la réforme cadastrale du canton Lytton est changé pour l'affectation INDUSTRIELLE.
2. Faire apparaître l'affectation INDUSTRIELLE à l'article 3.1 du plan d'urbanisme de la municipalité de Grand-Remous.
3. Définir le terme affectation industrielle l'article 3.2 du plan d'urbanisme.
4. Créer une nouvelle zone à vocation industrielle à partir de la zone F 163 à vocation FORESTIER.
5. Déterminer les usages industriels ou de nature s'y apparentant à l'intérieur de la nouvelle zone de nature industrielle.
6. Incorporer au règlement de lotissement des dispositions particulières à la nouvelle zone industrielle.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 28 août 2017 à 19 h, au 1508, rte Transcanadienne.

Au cours de cette assemblée, le maire expliquera le projet de règlement de concordance et la conséquence de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le sujet.

Ce projet de règlement peut être consulté aux heures d'ouverture du bureau de la municipalité, au 1508, Route Transcanadienne, Grand-Remous (Québec).

Fait et donné à Grand-Remous, ce 16 août 2017

Jean-Marie Gauthier, directeur général par intérim

VÉHICULES DE LOISIRS À VENDRE

Camper Nordic à vendre, poêle, réfrigérateur, toilette, lit, table de cuisine inclus, pour camion 3/4 de tonnes à boite courte. Prix : 700$. Situé au 7, des Bouleau à Déléage, J9E 3A8. Infos : 819 770-8296 ou 819 465-1645.

Achèterais 4 roues, motoneiges en bon état de marche ou ayant besoin de réparations, ou pour les pièces. Infos: 819 449-2083 ou 819 441-7771 demandez Marc.

DIVERS À VENDRE

Cèdres de 3 à 12 pieds, taille, haie, bon prix et estimation gratuite. Contacter Frank au 819 463-0339.

PRIX SPÉCIAL! TÔLE GALVANISÉE et pré-peinte pour couverture et mur, 0,85 sous le pi. carré. Recouvrement extérieur en vinyle. porte patios 6 pi., styro-mousse bleu 2 pi x 4 pi, 2po 3 po., 4 po. de 5$ à 7$ la pièce. Recouvrement pour couverture ice and water shield. Infos : 819 775-8048.

SCIERIES MOBILES à partir de 4,397$ Coupez bois de toutes dimensions avec votre propre scierie à ruban portative. Info & DVD gratuits, www.ScieriesNorwood.ca/400QN 1-800-408-9995, poste : 400QN.

Bois de chauffage longueur de 16 pieds livré, longueur de 16 pouces fendu livré. Prix variable selon la distance. Infos : 819 449-6061.

Armoire de cuisine avec comptoir à vendre demande 1200$. Infos : 449-5061.

AUBAINE DE LA SEMAINE, foyer à bois, incluant : cheminée préfab 8'', cap de toiture, chapeau de cheminée et portes vitrées, prix 350$. Contacter Philippe au 819 449-1104 ou Jean au 819 449-4479.

Foin de première qualité, première coupe, et paille à vendre, grosses et petites balles, carrés et rondes pour la paille et sacs d'avoine. Infos : 819 449-4694.

DIVERS

Romans policiers, faits vécus, biographies, histoires d'amour, un peu de tous les genres de livres. Prix variés de 1.50$ à 7$, certains livres sont à l'état neuf. À voir sur facebook dans mon groupe les albums ayant comme titre: Louise https://www.facebook.com/groups/628314153859697/photos/?filter=albums. Pour information : 449-5353.

ONGUENT RHUMATISMALE. Ingrédients: menthol 10.0%, Salicylate 10.0%, Camphre 10.0%. Pour le soulagement des douleurs arthritiques et rhumatismales. PRODUITS GERBEX offre une gamme de plus de 50 produits herbes et vitamines. Produits Gerbex inc. 7645, boul. Laframboise, St-Hyacinthe J2R 1E3, 450-796-5868, fax: 450-796-1705, gerbex@gerbex.qc.ca

AMITIÉS ET RENCONTRES

Adam et Eve. Nudisme, gens libérés, chalets à louer, VR bienvenus. Brochure gratuite. Festival échangiste bleu du 31 août au 5 septembre. Halloween Party le 7 octobre. www.camping-adam-et-eve.com Tel: 819-336-4320.

CONTACTS directs et rencontres sur le service # 1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent.Goûtez la différence. Appelez le 1-877-661-2626 pour les écouter ou bien, pour leur parler, depuis votre cellulaire, faites le # (carré) 6910 (des frais peuvent s'appliquer). L'aventure est au bout de la ligne.

ASTROLOGIE

Ana Médium pure, 40 ans d'expérience, ne pose aucune question, réponses précises et datées, confidentielles. Tél.: 514-613-0179 (Avec ou sans Visa/MasterCard)



AVIS PUBLIC

La 8e Assemblée générale annuelle de L'Association pour la protection du Lac des 31-Milles aura lieu le

27 août
à la Salle municipale de Bouchette
10:00 - 12:00

Tous les membres de L'Association et autres personnes intéressées à la santé du Lac et de l'environnement de la région sont cordialement invitées à participer.

POUR RÉSERVER UN ESPACE PUBLICITAIRE,

contactez Mélanie L'Écuyer, conseillère en publicité.

819-449-1725
mlecuyer@lagatineau.com

La Gatineau

MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

DÉVELOPPER SERVIR REPRÉSENTER

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR – RÈGLEMENT NO 2016-288

Par la présente, avis vous est donné par la soussignée directrice générale adjointe et greffière de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau que le Règlement 2016-288 « Modifiant le règlement no 87-43 Édictant le schéma d'aménagement de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau en vigueur et portant sur une inclusion d'un immeuble à la zone agricole permanente dans la municipalité de Grand-Remous » adopté par le conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à sa séance du 20 juin 2017 par sa résolution 2017-R-AG203 est entré en vigueur le 11 août 2017 conformément à l'article 53.9 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1).

Toute personne désireuse de prendre connaissance dudit règlement peut le faire à la municipalité locale.

Donné à Gracefield, ce 22e jour du mois d'août 2017.

Me Véronique Denis
Directrice générale adjointe et greffière

Ville de Maniwaki

APPEL D'OFFRES

RÉFECTION DE LA TOITURE SECTEUR EST DE L'ANCIENNE USINE BOWATER ET DÉMOLITION PARTIELLE

Donneur d'ouvrage : **Ville de Maniwaki**
186, rue Principale Sud
Maniwaki (Qc), J9E 1Z9
Téléphone : 819-449-2800

Architecte : **Robert Ledoux Architecte**
220, Principale Sud
Maniwaki (Qc), J9E 1Z9
Téléphone : 819-449-3550

La Ville de Maniwaki, propriétaire demande des soumissions pour la réfection de toiture de l'ancienne usine Bowater et démolition partielle.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1-866-669-7326 ou au 514-856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca en mentionnant le titre de l'appel d'offres. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par SEAO.

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au bureau de la Ville jusqu'à 15h, heure en vigueur localement le jeudi 31 août 2017. Les dites soumissions seront ouvertes publiquement, ce même jour, au 186, rue Principale Sud, Maniwaki (Québec) J9E 1Z9. **Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission au montant de dix pourcent du prix de soumission, fait à l'ordre du propriétaire.** Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services.

Les entrepreneurs soumissionnaires doivent détenir la (les) licence (s) requise (s) pour exécuter les travaux en vertu de la loi sur le bâtiment du Québec (L.R.Q.C.B-1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

En remettant leurs soumissions, les entrepreneurs s'engagent à n'exercer aucun recours contre le propriétaire eu égard aux frais engagés pour la préparation ou leur soumission ou toute autre réclamation relative au processus d'appel d'offres et d'attribution du marché. Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

MANIWAKI
Le 24 août 2017
Me John-David McFaul, greffier

Ville de Maniwaki

APPEL D'OFFRES

RÉFECTION DE LA TOITURE CHÂTEAU LOGUE

Donneur d'ouvrage : **Ville de Maniwaki**
186, rue Principale Sud
Maniwaki (Qc), J9E 1Z9
Téléphone : 819-449-2800

Architecte : **Robert Ledoux Architecte**
220, Principale Sud
Maniwaki (Qc), J9E 1Z9
Téléphone : 819-449-3550

La Ville de Maniwaki, propriétaire demande des soumissions pour la réfection de la toiture du Château Logue.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1-866-669-7326 ou au 514-856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca en mentionnant le titre de l'appel d'offres. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par SEAO.

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au bureau de la Ville jusqu'à 15h, heure en vigueur localement le mardi 12 septembre 2017. Les dites soumissions seront ouvertes publiquement, ce même jour, au 186, rue Principale Sud, Maniwaki (Québec) J9E 1Z9. **Les soumissions devront être accompagnées soit d'un chèque visé ou d'un cautionnement au montant de dix pourcent du prix de soumission, fait à l'ordre du propriétaire.** Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services.

Les entrepreneurs soumissionnaires doivent détenir la (les) licence (s) requise (s) pour exécuter les travaux en vertu de la loi sur le bâtiment du Québec (L.R.Q.C.B-1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous- traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

En remettant leurs soumissions, les entrepreneurs s'engagent à n'exercer aucun recours contre le propriétaire eu égard aux frais engagés pour la préparation ou leur soumission ou toute autre réclamation relative au processus d'appel d'offres et d'attribution du marché. Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

MANIWAKI
Le 24 août 2017
Me John-David McFaul, greffier

AVIS DE DÉCÈS

M. Robert Gendron



De Maniwaki, est décédé le 17 août 2017 au Foyer Père Guinard, à l'âge de 83 ans. Il était l'époux de feu Monique Desjardins, le fils de feu Joseph Gendron et de feu Valéda Lauriault. Il laisse dans le deuil ses enfants : Denis (Madeleine Lefebvre), Julie, Paul et Marie, ses petits-enfants : Pierre (Olivia), Michelle (Eric), Marc-Antoine, Justine (Kevin), ses arrière-petits-enfants : Hunter, Rosalie, Romy, Emma et Enzo, son frère et ses sœurs : Peter (Joanne Power), Corine (Claude Comeau) et Sandra, ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces et ami(e)s. La direction des funérailles a été confiée à la **Maison Funéraire McConnery 206 Cartier Maniwaki, QC J9E 1R3 Téléphone 819-449-2626 Télécopieur 819-449-7437 adresse courriel : sympathies@maisonfunerairemcconnery.ca Site Web : www.maisonfunerairemcconnery.ca** Le service religieux aura lieu le samedi 26 août 2017 à 10 h 30, en l'église l'Assomption de Marie Maniwaki, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la fondation du Foyer Père Guinard ou le Centre hospitalier Maniwaki. Heures de visites : vendredi le 25 août 2017 de 14 à 17 heures et de 19 à 21 heures, le samedi 26 août à compter de 9 heures.

Maison funéraire
McConnery
206, rue Cartier, Maniwaki
819-449-2626

3E ANNIVERSAIRE

M. Sylvain St-Amour



Une autre année est passée depuis ton départ pour ce long voyage à travers les étoiles et les nuages. Ce voyage devait se faire sans nous, nous laissant ici avec notre peine. Il a été difficile de te voir souffrir, de te voir faiblir, de te laisser partir mais face à la maladie nous étions impuissant. En 3 ans, depuis ton départ, nous avons fait beaucoup de chemin, nous avons continué à avancer un jour à la fois avec toi dans notre cœur et notre esprit. Nous pensons régulièrement à toi et à chaque rencontre familiale nous avons une discussions sur toi : « Tu te souviens la fois où... » Il y a tellement de fois où (sourire). La mort est venue prendre ton corps mais rien ni personne ne peut nous enlever nos souvenirs et les grands moments de bonheur passés avec toi. Ton étoile brillera à tout jamais dans nos cœurs...

Ta famille qui t'aime à tout jamais.

Maison funéraire
McConnery
206, rue Cartier, Maniwaki
819-449-2626

PRIÈRE À MÈRE TERESA



Dites 9 fois par jour Je vous salue, Marie, pendant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. Remerciements à Mère Teresa pour faveur obtenue.

A.M.

AVIS DE DÉCÈS
M. René Pelletier
(1931 - 2017)



Le 6 août 2017, est décédé, à l'âge de 86 ans, Monsieur René Pelletier, époux de Simone Bertrand, fils de feu Henri Pelletier et de feu Clarenda Lefebvre.

Homme passionné, dévoué et entrepreneur, il a oeuvré comme gérant d'épicerie dans l'Outaouais pendant de nombreuses années et comme agent immobilier pour le courtier J. Dan Brunet avant de se retirer dans son village natal en Haute-Gatineau.

Outre sa douce épouse, René laisse dans le deuil ses enfants : Marie-Johanne (Pierre), Bernard (Debbie) et Claude (Sheryl-Anne), ses petits-enfants : Annie (Laurent), Mickaël (Catherine), Shanda (Katherine), Chantal, Mélanie (Charles), Nathalie (Liang), Étienne (Nadia), Matthieu, ainsi que 8 arrière-petits-enfants. Il laisse également dans le deuil ses soeurs Estelle (feu Berthel) et Marie-Berthe (Germain), de nombreux cousins, cousines, neveux, nièces et amis. Il fut prédécédé par sa soeur Mabel.

La famille recevra les condoléances à compter de 10 h 30, seront suivies du service religieux en l'église St-Gabriel de Bouchette le samedi 2 septembre 2017. L'inhumation au cimetière paroissial.

La famille souhaite remercier le personnel du CHSLD Foyer Père Guinard de Maniwaki pour les soins attentifs prodigués à René pendant plus de 2 ans.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société d'Alzheimer.

Vous pouvez offrir vos condoléances à la famille en ligne sur le site www.coopfbrunet.com

Un luminaire sera allumé en sa mémoire lors du Relais pour la vie en juin 2018.

La **Coopérative funéraire Brunet du 19, rue Principale Nord à Maniwaki**, à qui la direction des funérailles a été confiée, offre à la famille éprouvée ses plus sincères condoléances.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE BRUNET
19 Principale Nord, Maniwaki, 819-449-6082

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, toi qui m'éclaires dans tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant cette courte prière, te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi, à jamais même et malgré n'importe quelle des illusions matérielles. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens.

La personne devra dire cette prière durant 3 jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait être difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande. Au bas, mettre les initiales et la personne sera exaucée.

L.C.

REMERCIEMENTS À ST-ANTOINE DE PADOUE

pour faveur obtenue.

M.B.L.

Merci mon Dieu
pour faveur obtenue.
F.P.

1er Anniversaire

Edgard Lafontaine
26 août 2016

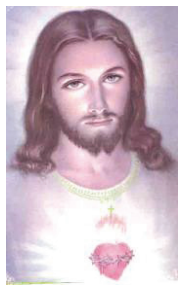


Voilà un an que Dieu t'a soulagé de ta maladie et qu'il te garde près de lui, mais ton souvenir ne pourra jamais s'effacer.
Accepter de perdre quelqu'un d'aussi cher que toi a été la plus dure épreuve de notre vie. Même ton immense désir de vivre et ta détermination n'ont pu te retenir. De là-haut, continue de veiller sur nous comme tu l'as toujours fait.
Repose en paix,
tu l'as bien mérité.



De ses frères et ses soeurs.

PRIÈRE AU SACRÉ-COEUR



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour les siècles des siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées, même si cela vous semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la promesse sera obtenue.

G.O.

5e Anniversaire



Renée Dault Guérette
Décédée le
29 août 2012

Cinq longues années se sont écoulées depuis que tu nous as quittés mais ton souvenir est toujours présent en nous. Ta grande bonté et les moments si heureux passés ensemble resteront à jamais gravés dans notre coeur. Nous savons que tu es toujours près de nous afin de nous donner la force, le courage dont nous avons besoin chaque jour. Nous t'aimerons toujours.

Ton époux Jean-Paul, Tes enfants, ta jumelle Andrée, Coline ainsi que toute la famille et amie(e)s.

À la mémoire de...



Thérèse Gauthier Fortin
22 août 2011

Six années se sont écoulées depuis ton départ, mais malgré ton absence ta présence est toujours constante. Nous ne t'oublierons jamais. Toi qui était une personne exceptionelle et qui a touché la vie de tant de gens. Aucune journée ne passe sans que de bons souvenirs de toi ne viennent remplir nos vies.

Rémi Fortin.

PROGRAMMES D'AMÉLIORATION DE LOGEMENT SOCIAL

Entente de fourniture de services

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

LA GATINEAU - Le conseil des maires de la MRC a autorisé la signature d'une entente de fourniture de services techniques d'inspection avec Robert Baillargeon concernant la livraison des programmes d'amélioration de logement social de la SHQ (Société d'habitation du Québec). Cela fait suite à l'aide financière accordée à la MRC par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, pour l'année 2017-2018, dans le cadre du programme RénoRégion.

CENTRAIDE GLHL

Une assemblée spéciale concernant la fusion

LA GATINEAU - Le conseil d'administration de Centraide Gatineau-Labelle-Hautes- Laurentides invite ses membres à une assemblée spéciale qui aura lieu à la MRC Antoine-Labelle, à Mont-Laurier, mardi 5 septembre à 19h.

Cette assemblée est convoquée afin d'adopter l'acte d'accord encadrant la fusion de Centraide GLHL avec cinq autres Centraide : Centraide Abitibi Témiscamingue et Nord-du-Québec, Centraide Centre-du-Québec, Centraide Lanaudière, Centraide Mauricie et Centraide Sud-Ouest du Québec. Conformément aux règlements généraux, un quorum de 5 membres dont un par zone est requis pour la tenue de l'assemblée.

Une assemblée publique d'information précédera l'assemblée générale spéciale afin de présenter les documents relatifs à l'acte d'accord et répondre aux questions. Celle-ci aura lieu au même endroit à 18h.

Afin de faciliter la tenue des assemblées, les membres intéressés à y participer sont priés de confirmer leur présence au plus tard le mercredi 30 août à l'adresse suivante bureau@centraideglhl.ca. La documentation relative à la rencontre sera envoyée aux membres qui seront présents.

«C'est avec un enthousiasme non dissimulé que Centraide GLHL amorcera la campagne 2017 dans cette vague de changements qui saura rapprocher votre Centraide des communautés qu'il représente», commente Sonny Constantineau, président du conseil d'administration.

Au Québec, on compte 18 Centraide autonomes, gérés par des conseils d'administration indépendants et représentatifs de leur communauté. Plus de 140 000 bénévoles s'engagent dans les différentes activités au sein de ce vaste réseau. Les Centraide soutiennent 1 800 organismes et projets communautaires qui aident et réconfortent 1,3 million de personnes démunies.

RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LE PROJET DE CENTRE MULTISERVICES

La municipalité peut aller de l'avant

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

MONTCERF-LYTTON - La municipalité peut maintenant procéder à la demande d'autorisation ministérielle pour son règlement d'emprunt visant à soutenir le projet de centre multiservices «Le cœur du village de Montcerf-Lytton». Le 7 août, le conseil municipal a adopté un règlement d'emprunt de 99 000$ accompagné d'un protocole d'entente avec la Coop de solidarité de Montcerf-Lytton. Dimanche dernier, la municipalité de Montcerf-Lytton a tenu un registre concernant ce règlement d'emprunt et le protocole d'entente. Les personnes considérant qu'un référendum était nécessaire avant d'aller de l'avant avec le projet devaient venir signer le registre. Finalement, il n'y a eu que 15 signatures alors qu'il en fallait au moins 77 pour que la municipalité doive tenir un référendum. Prochaine étape : obtenir l'approbation du ministère des Affaires municipales concernant le règlement d'emprunt.

En amont de la tenue du registre, la Coop et la municipalité ont organisé une rencontre d'information mercredi 16 août afin de faire le point sur le projet et répondre aux questions de la population. L'emprunt de 99 000$ servira à acheter l'ancien dépanneur Le Faucon au montant de 59 000$ et à accorder un prêt de 40 000$ à la Coop. Comme l'explique Ward O'Connor, président de la Coop, «le protocole d'entente lié au règlement d'emprunt est un contrat de cession en emphytéose. Cela signifie que la municipalité partage la propriété de l'immeuble avec la Coop pour la durée de l'entente (15 ans). Voilà qui permet à la municipalité de demeurer propriétaire de l'ensemble immobilier, ce qui est son désir afin de détenir une valeur immobilière même en cas d'échec du projet du centre, tout en évitant le scénario de location, lequel n'est pas permis par la loi. Le contrat d'emphytéose comprend l'immeuble de l'ancienne salle paroissiale, ce qui donnera au centre multiservices l'espace de terrain nécessaire pour accueillir tant la station essence qu'un stationnement pour son café Internet ainsi que les cases postales et les distributeurs à journaux».

La Coop remboursera l'emprunt à la municipalité de 99 000$, capital et intérêt, sur un maximum de 15 ans, à raison de 7 500$ par année les cinq premières années et de 9 000$ les dix dernières années de l'entente.

«Le bénéfice net prévisionnel dégagé de la Coop, post-service de la dette, capital et intérêt, est de 7 000$ et plus, selon les années, poursuit Ward O'Connor. Au terme de 15 ans, la municipalité peut choisir de demeurer propriétaire comme elle peut décider de ne plus l'être. Si elle demeure propriétaire, elle bénéficiera de ce qui suit : immeuble entièrement payé par la Coop, capital et intérêts, 59 000$; améliorations entièrement payées par la Coop, 276 605,06$; fonds de réserve pour entretien (2 500$x12 ans, années 4 à 15), 30 000$; fonds de réserve pour décontamination en cas de cessation des activités du centre (25% des bénéfices d'environ 10 000$ par année soit 2 500$x10 ans, années 6 à 15), 25 000$; prêt de 40 000$ remboursé, capital et intérêt. Pour une contribution totale de la Coop à la municipalité de 430 605,064$.»

La municipalité contribuera à la Coop une aide financière équivalente au montant de la taxe foncière sur l'ensemble immobilier (valeur de 3 352,20$ par annéex15 ans = 50 283$). La Coop, pour sa part, assumera chaque année les taxes de services et les taxes scolaires. En plus, après le remboursement complet par la Coop du 99 000$ capital et intérêt, la Coop continuera à contribuer à la municipalité 25% de ses bénéfices nets pour un fonds de développement sur le territoire de la municipalité.

Une fois que le règlement d'emprunt sera soumis au ministre des Affaires municipales pour approbation, ce dernier aura 60 jours pour répondre. Après l'approbation du ministre, la municipalité achètera l'immeuble. Entre temps, la Coop doit trouver un autre 63 000$ en subventions. «On a demandé à Mme Stéphanie Vallée, députée, d'intervenir auprès du ministre des Affaires municipales, M. Marc Coiteux, pour obtenir une modulation du Fonds conjoncturel de développement de ce ministère pour que la Coop puisse être admissible à cette subvention, même si ses activités sont considérées comme «commerciales», précise Ward O'Connor. La même intervention a été demandée de la part du député William Amos, au fédéral, pour ce qui est du Fonds Infrastructures Canada-Québec, lequel, par ailleurs, ne prévoit pas de volet pour les services de proximité municipaux essentiels que sont les dépanneurs et les stations essences. Les administrateurs de la Coop, pour leur part, organiseront un tirage, un souper bénéfice avec concours de panache ainsi qu'un tournoi de golf pour boucler la boucle du financement.»

Les travaux au dépanneur devraient se faire en mars et avril 2018, les travaux pour la station essence en mai 2018. Si tout va bien, le centre ouvrira en juin 2018. L'objectif est d'offrir un service de proximité à la population et de contribuer à attirer de jeunes familles.

À noter que si chacun des 170 membres de la Coop achetait pour 375$ de plus en parts sociables (remboursables), alors le 63 000$ manquant serait couvert. L'organisme invite les membres à recruter le plus de membres possibles, de type client (20 $), producteur (100 $) ou soutien (extérieur, 20 $). Pour devenir membre ou faire un don, on peut joindre la Coop au 449-4540 ou à isabelleoconnor777@gmail.com. On peut aussi suivre la progression du dossier au www.coopml.ca

Ville de Gracefield

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST DONNÉ À TOUTE PERSONNE HABILE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ

1. Lors d'une séance du conseil tenue le 14 août 2017, le conseil municipal de la Ville de Gracefield a adopté le règlement 172-2017 intitulé :

   Règlement d'emprunt
   Décrétant une dépense et un emprunt de 398 500 $ pour l'achat d'un camion autopompe citerne.

2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que le règlement no. 172-2017 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

   (Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire ou passeport, conformément aux articles 545 et 215 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*).

3. Ce registre sera accessible de 9 à 19 heures le mardi 29 août 2017 au bureau municipal du 351, route 105, Gracefield.

4. Le nombre de demandes requis pour que le règlement no. 172-2017 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de **235**. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement 172-2017 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé au bureau municipal de la Ville de Gracefield le mardi 29 août 2017, à 19 h 05.

6. Le règlement peut être consulté aux heures d'ouverture du bureau municipal, 351, route 105, Gracefield, du lundi au vendredi de 8 à 12 h et de 13 à 16 h.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité :

7. Toute personne qui, le 14 août 2017, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la LERM et remplit les conditions suivantes :
   - être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et;
   - être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

8. Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
   - être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
   - dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

9. Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
   - être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité, depuis au moins 12 mois;
   - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

10. Toute personne morale doit avoir désigné par résolution, une personne parmi ses membres, administrateurs ou employés qui, le 10 juillet 2017 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Céline Bastien
Directrice générale adjointe/greffière adjointe
Le 24 août 2017

ZONE INONDABLE MANIWAKI-DÉLÉAGE

Assemblée publique de consultation

LA GATINEAU - Une assemblée publique de consultation sera organisée prochainement concernant le règlement 2017-317 «Modifiant le règlement no. 87- 43 édictant le schéma d'aménagement de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau afin d'intégrer la cartographie et les rapports visant la zone inondable Maniwaki-Déléage au schéma d'aménagement de la MRC actuellement en vigueur». La date sera fixée suite à la réception de l'avis gouvernemental.

La plus récente cartographie de la plaine inondable des rivières Gatineau et Désert et démontrant les crues vicennales et centennales a été établie en 1979 et officialisée en octobre. Les municipalités de Maniwaki et Déléage ont retenu il y a quelques années les services de la firme BluMetric Environnement inc. afin que celle-ci procède à la détermination et la cartographie des cotes de crues en eau libre sur tout le territoire de la Ville de Maniwaki ainsi que des plaines inondables sur la rivière Gatineau pour une portion du territoire de Déléage. Ces rapports, qui ont été rendus en 2015, ont été transmis à la MRC et selon eux il serait opportun de procéder à une modification du schéma d'aménagement afin d'intégrer la mise à jour de la plaine inondable telle qu'identifiée dans les rapports pour le territoire de la Ville de Maniwaki et pour une portion de la rivière Gatineau située dans la municipalité de Déléage.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, **Me Marie-Josée Beaulieu**, secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité Régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau aux fins de la vente d'immeubles pour non-paiement de taxes, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, selon l'article 1022 et suivants du Code municipal, au Centre récréatif et communautaire de la Vallée-de-la-Gatineau, 5, rue de la Polyvalente, à Gracefield, Québec, **JEUDI, LE 5 OCTOBRE 2017 à 10 h 00**, pour défaut de paiement de taxes municipales et scolaires ou autres impositions dues sur ces immeubles, si ces taxes ne sont pas payées, avec les frais encourus, avant la vente. Le paiement préalable ou le montant d'adjudication est payable en comptant ou traite bancaire à l'ordre de « Lapointe Beaulieu en fidéicommis ».

MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA

NEIDERER, Richard
281 N Old Stonehouse Road
Carlisle, PA
17013 U.S.A.

Taxes municipales : 1 287,91$
Taxes scolaires : 1 022,25$
TOTAL : 2 310,16$*

No de rôle : 3314-37-5883
Lot : 4 990 866
Adresse civique : 10, chemin des Bessons
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot QUATRE MILLIONS NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX MILLE HUIT CENT SOIXANTE-SIX (4 990 866), Cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : 10, chemin des Bessons. »

MUNICIPALITÉ DE BOIS - FRANC

BOUCHER, Ovila
(Joseph Philibert)
32, rue Morin
Bois-Franc (Québec) J9E 3A9

Taxes municipales : 2 413,75$
Taxes scolaires : 138,87$
TOTAL : 2 552,62$*

No de rôle : 4454-67-1221
Lot : 3 319 456
Adresse civique : 32, rue Morin
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot TROIS MILLIONS TROIS CENT DIX-NEUF MILLE QUATRE CENT CINQUANTE-SIX (3 319 456), Cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : 32, rue Morin. »

MUNICIPALITÉ DE CAYAMANT

TESSIER, Éric
720, chemin de la Montagne
Saint-Agathe-des-Monts
(Québec) J8C 0H6

Taxes municipales : 9 526,69$
Taxes scolaires : 2 141,25$
TOTAL : 11 667,94$*

No de rôle : 3101-09-5034
Lot : Partie 3, Rang 3
Adresse civique : 67, chemin Bois-Franc
Canton de Dorion

« Un immeuble de figure irrégulière connu et désigné comme étant une partie du lot TROIS (Ptie lot 3), rang TROIS (Rg. 3) aux plan et livre de renvoi officiel du cadastre officiel du canton de Dorion, circonscription foncière de PONTIAC, située dans la municipalité de Cayamant, province de Québec et dont description technique actualisée devrait se lire comme suit, à savoir :

De figure irrégulière, bornée vers le Nord, par le chemin du Bois-Franc (montré à l'originaire), vers l'Est, par une autre partie du lot TROIS (Ptie lot 3), étant la parcelle 2 ci-après décrite, vers le Sud et vers l'Ouest, par le ruisseau des Cerises (montré à l'originaire), vers l'Ouest, par une autre partie du lot TROIS (Ptie lot 3).

Ladite parcelle se décrivant plus explicitement ainsi :

Rattachement
Partant de l'intersection de la ligne séparatrice des lots 2 et 3 avec l'emprise Sud du chemin du Bois-Franc (montré à l'originaire) et se dirigeant vers l'Ouest, en suivant une direction de 264°14'16'', une distance de cent quatre mètres et trois centièmes (104,03 m) jusqu'au point de commencement.

Parcelle
Dudit point de commencement et se dirigeant vers le Sud, en suivant une direction de 174°24'43'', une distance de soixante-six mètres et quatre-vingt-quatre centièmes (66,84 m) jusqu'à un point;

de là, se dirigeant vers l'Ouest et vers le Nord-Ouest, une distance de cent trente-huit mètres et quatre dixièmes (138,4 m) mesurée le long d'une ligne sinueuse jusqu'à un point;

de là, se dirigeant vers le Nord, en suivant une direction de 7°18'38'', une distance de quarante-trois mètres et vingt-cinq centièmes (43,25 m) jusqu'à un point;

de là, se dirigeant vers l'Est, en suivant une direction de 104°03'39'' le long de l'emprise Sud du chemin du Bois-Franc, une distance de dix mètres et cinquante-deux centièmes (10,52 m) jusqu'à un point;

de là, se dirigent de nouveau vers l'Est en suivant une direction de 100°38'37'' toujours le long de l'emprise Sud du chemin du Bois-Franc, une distance de vingt-six mètres et quarante-trois centièmes (26,43 m) jusqu'à un point;

de là, se dirigeant de nouveau vers l'Est, en suivant une direction de 90°51'51'' toujours le long de l'emprise Sud du chemin du Bois-Franc, une distance de trente-quatre mètres et cinquante-cinq centièmes (34,55 m) jusqu'à un point;

de là, se dirigeant de nouveau vers l'Est, en suivant une direction de 84°26'33'' toujours le long de l'emprise Sud du chemin du Bois-Franc, une distance de vingt-neuf mètres et dix centièmes (29,10 m) jusqu'à un point;

de là, se dirigeant de nouveau vers l'Est, en suivant une direction de 86°26'21'' toujours le long de l'emprise Sud du chemin du Bois-Franc, une distance de quatorze mètres et soixante-six centièmes (14,66 m) jusqu'au point de commencement.

Contenant en superficie six mille huit cent quatre-vingt-dix-sept mètres carrés et deux dixièmes. (SUP : 6 897,2 m^2).

Le tout tel qu'il se trouve présentement avec bâtisses y dessus érigées circonstances et dépendances sises au 67, chemin Bois-Franc, Cayamant Québec, J0X 1Y0.

Avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives apparentes et non-apparentes affectant et/ou pouvant affecter ledit immeuble. »

TESSIER, Éric
720, chemin de la Montagne
Saint-Agathe-des-Monts
(Québec) J8C 0H6

Taxes municipales : 347,92$
Taxes scolaires : 96,15$
TOTAL : 444,07$*

No de rôle : 3001-99-8038
Lot : Partie 3, Rang 3
Adresse civique : 69, chemin Bois-Franc
Canton de Dorion

« Un immeuble de figure irrégulière connu et désigné comme étant une partie du lot TROIS (Ptie lot 3), rang TROIS (Rg. 3) aux plan et livre de renvoi officiel du cadastre officiel du canton de Dorion, circonscription foncière de Pontiac, située dans la municipalité de Cayamant, province de Québec et dont description technique actualisée devrait se lire comme suit à savoir :

De figure irrégulière, bornée vers le Nord, par le chemin du Bois-Franc (montré à l'originaire), vers l'Est, par des parties du lot 2, vers le Sud-Ouest, vers le Sud et vers le Sud-Est, par le ruisseau des Cerises (montré à l'originaire), vers l'Ouest, par une autre partie du lot 3, étant la parcelle 1 ci-avant décrite.

Ladite parcelle se décrivant plus explicitement ainsi :

Partant de l'intersection de la ligne séparatrice des lots 2 et 3 avec l'emprise Sud du chemin Bois-Franc (montré à l'originaire) et se dirigeant vers le Sud, en suivant une direction de 179°46'08'' le long de la ligne séparatrice des lots 2 et 3, une distance de quatre-vingt-dix mètres et quarante-et-un centièmes (90,41 m) jusqu'à un point;

de là, se dirigeant vers le Nord-Ouest, vers le Sud-Ouest et vers l'Ouest, une distance de cent vingt-trois mètres et sept dixièmes (123,7 m) mesurée le long d'une ligne sinueuse jusqu'à un point;

de là, se dirigeant vers le Nord, en suivant une direction de 354°24'43'', une distance de soixante-six mètres et quatre vingt-quatre centièmes (66,84 m) jusqu'à un point;

de là, se dirigeant vers l'Est, en suivant une direction de 84°14'16'' le long de l'emprise Sud du chemin du Bois-Franc, une distance de cent quatre mètres et trois centièmes (104,03 m) jusqu'au point de commencement.

Contenant en superficie six mille quatre cent quatre-vingt-dix mètres carrés et deux dixièmes. (SUP. : 6 490,2 m²).

Le tout tel qu'il se trouve présentement sans bâtisse situé au 69, chemin Bois-Franc, Cayamant Québec, J0X 1Y0.

Avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives apparentes et non-apparentes affectant et/ou pouvant affecter ledit immeuble. »

MUNICIPALITÉ DE GRAND-REMOUS

BEAUDRY, Nancy — **Taxes municipales : 4 932,68$**
224, route 105 — **Taxes scolaires : 299,92$**
Egan Sud (Québec) J9E 3A9 — **TOTAL : 5 232,60$***

No de rôle : 5261-03-7712
Lot : 4 168 006
Adresse civique : 18, chemin Bélanger
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot QUATRE MILLIONS CENT SOIXANTE-HUIT MILLE SIX (4 168 006), Cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : 18, chemin Bélanger. »

BUSBY, Jean-Pierre — **Taxes municipales : 336,90$**
a/s Ghislaine Busby — **Taxes scolaires : 77,09$**
8060, St-André — **TOTAL : 413,99$***
Montréal (Québec) H2R 2R4

No de rôle : 6161-65-1449
Lot : 4 168 624
Adresse civique : chemin du Festival
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot QUATRE MILLLIONS CENT SOIXANTE-HUIT MILLE SIX CENT VINGT-QUATRE (4 168 624), Cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : chemin du Festival. »

CHALIFOUX, Huguette — **Taxes municipales : 154,83$**
2046, chemin Tamia — **Taxes scolaires : 0,00$**
Des Ruisseaux (Québec) J9L 3G6 — **TOTAL : 154,83$***

No de rôle : 6061-94-0664
Lot : 4 168 612
Adresse civique : chemin du Festival
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot QUATRE MILLIONS CENT SOIXANTE-HUIT MILLE SIX CENT DOUZE (4 168 612), Cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : chemin du Festival. »

CILIEGINI, Edgardo — **Taxes municipales : 1 216,38$**
131, rue Principale — **Taxes scolaires : 353,77$**
Ste-Adelphe (Québec) G0X 2G0 — **TOTAL : 1 570,15$***

No de rôle : 6261-06-5303
Lot : 4 168 633
Adresse civique : chemin du Festival
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot QUATRE MILLIONS CENT SOIXANTE-HUIT MILLE SIX CENT TRENTE-TROIS (4 168 633), Cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : chemin du Festival. »

COURVILLE, Patrick — **Taxes municipales : 4 702,69$**
VALIQUETTE, Annie — **Taxes scolaires : 712,77$**
122, chemin Harry Jones — **TOTAL : 5 415,46$***
Grand-Remous (Québec) J0W 1E0

No de rôle : 5261-32-5002
Lot : 4 168 016
Adresse civique : 11, chemin Bélanger
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot QUATRE MILLIONS CENT SOIXANTE-HUIT MILLE SEIZE (4 168 016), Cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : 11, chemin Bélanger. »

COURVILLE, Patrick — **Taxes municipales : 1 235,34$**
VALIQUETTE, Annie — **Taxes scolaires : 219,15$**
122, chemin Harry Jones — **TOTAL : 1 454,49$***
Grand-Remous (Québec) J0W 1E0

No de rôle : 5261-32-0834
Lot : 4 168 017
Adresse civique : chemin Bélanger
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot QUATRE MILLIONS CENT SOIXANTE-HUIT MILLE DIX-SEPT (4 168 017), Cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : chemin Bélanger. »

CHASLES, Léonie DOUZIECH — **Taxes municipales : 772,41$**
57, rue Desnoyers — **Taxes scolaires : 210,37$**
St-Rémi (Québec) J0L 2L0 — **TOTAL : 982,78$***

No de rôle : 6161-15-9461
Lot : 4 168 620 et 4 168 607
Adresse civique : chemin du Festival
Cadastre du Québec

« Des immeubles connus et désignés comme étant les lots QUATRE MILLIONS CENT SOIXANTE-HUIT MILLE SIX CENT VINGT (4 168 620) et QUATRE MILLIONS CENT SOIXANTE-HUIT MILLE SIX CENT SEPT (4 168 607), Cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : chemin du Festival. »

Succession Paul CLÉMENT — **Taxes municipales : 205,93$**
a/s Revenu Québec — **Taxes scolaires : 56,28$**
500, avenue René-Lévesque Ouest — **TOTAL : 262,21$***
10e étage
Montréal (Québec) H2Z 1W7

No de rôle : 6261-16-7725
Lot : 4 168 638
Adresse civique : chemin de la Falaise Est
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot QUATRE MILLIONS CENT SOIXANTE-HUIT MILLE SIX CENT TRENTE-HUIT (4 168 638), Cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : chemin de la Falaise Est. »

CÔTÉ, Martin — **Taxes municipales : 773,70$**
354, rue Émile, app. 1 — **Taxes scolaires : 354,28$**
Laval (Québec) H7N 4M2 — **TOTAL : 1 127,98$***

No de rôle : 6161-15-2473
Lot : 4 168 622
Adresse civique : chemin du Festival
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot QUATRE MILLIONS CENT SOIXANTE-HUIT MILLE SIX CENT VINGT-DEUX (4 168 622), Cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : chemin du Festival. »

SUITE →

GERVAIS INVESTMENT INC.
a/s Mme David
1482, route Transcanadienne
Grand-Remous (Québec) J0W 1E0

Taxes municipales : 1 038,82$
Taxes scolaires : 373,22$
TOTAL : 1 412,04$*

No de rôle : 4865-81-7828
Lot : 4 167 663
Adresse civique : route Transcanadienne
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot QUATRE MILLIONS CENT SOIXANTE-SEPT MILLE SIX CENT SOIXANTE-TROIS (4 167 663), Cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : route Transcanadienne. »

ST-PIERRE, Jacques
Adresse inconnue

Taxes municipales : 603,51$
Taxes scolaires : 0,00$
TOTAL : 603,51$*

No de rôle : 6168-54-8077
Lot : 4 168 564
Adresse civique : chemin de la Baie-au-Sable
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot QUATRE MILLIONS CENT SOIXANTE-HUIT MILLE CINQ CENT SOIXANTE-QUATRE (4 168 564), Cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : chemin de la Baie-au-Sable. »

GAGNON, Richard
ROCHELEAU, Marie-Claude
2310, rue Bercy, app. 205
Montréal (Québec) H2K 2V7

Taxes municipales : 5 226,83$
Taxes scolaires : 867,91$
TOTAL : 6 094,74$*

No de rôle : 6168-61-0394
Lot : 4 168 576
Adresse civique : 55, chemin de la Baie-au-Sable
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot QUATRE MILLIONS CENT SOIXANTE-HUIT MILLE CINQ CENT SOIXANTE-SEIZE (4 168 576), Cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : 55, chemin de la Baie-au-Sable. »

GAUTHIER, Michel C.M.
979, route Transcanadienne
Grand-Remous (Québec)
J0W 1E0

Taxes municipales : 4 090,78$
Taxes scolaires : 433,39$
TOTAL : 4 524,17$*

No de rôle : 4865-06-4938
Lot : 4 167 657
Adresse civique : 979, route Transcanadienne
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot QUATRE MILLIONS CENT SOIXANTE-SEPT MILLE SIX CENT CINQUANTE-SEPT (4 167 657), Cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : 979, route Transcanadienne. »

LANGLOIS, Michel
254, rue Gagné
Magog (Québec) J1X 5L4

Taxes municipales : 2 401,85$
Taxes scolaires : 480,41$
TOTAL : 2 882,26$*

No de rôle : 4766-52-8108
Lot : 4 167 633
Adresse civique : 915, route Transcanadienne
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot QUATRE MILLIONS CENT SOIXANTE-SEPT MILLE SIX CENT TRENTE-TROIS (4 167 633), Cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : 915, route Transcanadienne. »

LANGEVIN, Lucille
1042, route 105
Grand-Remous (Québec)
J0W 1E0

Taxes municipales : 5 238,96$
Taxes scolaires : 1 305,00$
TOTAL : 6 543,96$*

No de rôle : 4963-11-8970
Lot : 4 167 750
Adresse civique : 1042, route 105
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot QUATRE MILLIONS CENT SOIXANTE-SEPT MILLE SEPT CENT CINQUANTE (4 167 750), Cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : 1042, route 105. »

LANGEVIN, Lucille
1042, route 105
Grand-Remous (Québec)
J0W 1E0

Taxes municipales : 6 477,37$
Taxes scolaires : 1 200,47$
TOTAL : 7 677,84$*

No de rôle : 4963-22-3449
Lot : 4 167 749
Adresse civique : 1046, route 105
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot QUATRE MILLIONS CENT SOIXANTE-SEPT MILLE SEPT CENT QUARANTE-NEUF (4 167 749), Cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : 1046, route 105. »

LAURIAULT, Majorie
DOUGHERTY
64, Denby Road
Port Dover (Ontario) N0A 1N4

Taxes municipales : 578,60$
Taxes scolaires : 184,62$
TOTAL : 763,22$*

No de rôle : 4964-36-9235
Lot : 4 167 720
Adresse civique : route Transcanadienne
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot QUATRE MILLIONS CENT SOIXANTE-SEPT MILLE SEPT CENT VINGT (4 167 720), Cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : route Transcanadienne. »

LÉPINE, Réjean
a/s Ginette Lépine
235, de la Madone, app. 2
Mont-Laurier (Québec) J9L 1R3

Taxes municipales : 496,73$
Taxes scolaires : 132,57$
TOTAL : 629,30$*

No de rôle : 6061-75-6682
Lot : 4 168 616
Adresse civique : chemin du Festival
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot QUATRE MILLIONS CENT SOIXANTE-HUIT MILLE SIX CENT SEIZE (4 168 616), Cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : chemin du Festival. »

LES COPEAUX HAUTE-GATINEAU INC.
a/s Sylvie Lyrette Tourangeau
18, chemin Denommé
Grand-Remous (Québec) J0W 1E0

Taxes municipales : 611,75$
Taxes scolaires : 438,64$
TOTAL : 1 050,39$*

No de rôle : 4865-42-6615
Lot : 4 169 539
Adresse civique : chemin Bourque
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot QUATRE MILLIONS CENT SOIXANTE-NEUF MILLE CINQ CENT TRENTE-NEUF (4 169 539), Cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : chemin Bourque. »

MONTREUIL, Pierre
910, rue Lambert
Laval (Québec) H7A 2G6

Taxes municipales : 6 508,57$
Taxes scolaires : 1 816,34$
TOTAL : 8 324,91$*

No de rôle : 5282-58-5860
Lot : 4 167 351
Adresse civique : 1609 à 1613, chemin Baskatong
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot QUATRE MILLIONS CENT SOIXANTE-SEPT MILLE TROIS CENT CINQUANTE ET UN (4 167 351), Cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : 1609 à 1613, chemin Baskatong. »

PAQUETTE, Mary — **Taxes municipales : 2 292,09$**
78, chemin du Festival — **Taxes scolaires : 0,00$**
Grand-Remous (Québec) — **TOTAL : 2 292,09$***
J0W 1E0

No de rôle : 6261-28-1034
Lot : 4 168 658
Adresse civique : 78, chemin du Festival
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot QUATRE MILLIONS CENT SOIXANTE-HUIT MILLE SIX CENT CINQUANTE-HUIT (4 168 658), Cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : 78, chemin du Festival. »

PERRON, Jeanne CLOUTIER — **Taxes municipales : 1 160,10$**
a/s Jacques Perron — **Taxes scolaires : 76,87$**
9398, Francoeur — **TOTAL : 1 236,97$***
Lasalle (Québec) H8R 2G4

No de rôle : 6261-04-5276
Lot : 4 168 627
Adresse civique : chemin du Festival
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot QUATRE MILLIONS CENT SOIXANTE-HUIT MILLE SIX CENT VINGT-SEPT (4 168 627), Cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : chemin du Festival. »

PERRON, Mario — **Taxes municipales : 2 853,29$**
82, chemin de la Falaise Ouest — **Taxes scolaires : 358,25$**
Grand-Remous (Québec) — **TOTAL : 3 211,54$***
J0W 1E0

No de rôle : 6061-65-4481
Lot : 4 168 617
Adresse civique : 82, chemin de la Falaise
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot QUATRE MILLIONS CENT SOIXANTE-HUIT MILLE SIX CENT DIX-SEPT (4 168 617), Cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : 82, chemin de la Falaise. »

POPOVITCH, Andrew — **Taxes municipales : 3 098,68$**
a/s George Reina — **Taxes scolaires : 601,29$**
6449 Melatino Avenue — **TOTAL : 3 699,97$***
Spring Fall (Floride) 34608 U.S.A.

No de rôle : 4861-46-1481
Lot : 4 167 763
Adresse civique : 6, chemin du Pont-Rouge
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot QUATRE MILLIONS CENT SOIXANTE-SEPT MILLE SEPT CENT SOIXANTE-TROIS (4 167 763), Cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : 6, chemin du Pont-Rouge. »

RINGUETTE, Luc — **Taxes municipales : 2 337,19$**
1719, route Transcanadienne — **Taxes scolaires : 903,40$**
Grand-Remous (Québec) — **TOTAL : 3 240,59$***
J0W 1E0

No de rôle : 5361-04-6319
Lot : 4 168 024
Adresse civique : 1719, route Transcanadienne
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot QUATRE MILLIONS CENT SOIXANTE-HUIT MILLE VINGT-QUATRE (4 168 024), Cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : 1719, route Transcanadienne. »

TAILLON, Joseph — **Taxes municipales : 1 228,12$**
Adresse inconnue — **Taxes scolaires : 303,38$**
TOTAL : 1 531,50$*

No de rôle : 4865-54-1534
Lot : 4 167 683
Adresse civique : route Transcanadienne
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot QUATRE MILLIONS CENT SOIXANTE-SEPT MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-TROIS (4 167 683), Cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : route Transcanadienne. »

DEMERS, Pauline — **Taxes municipales : 1 676,22$**
1090, route 105 — **Taxes scolaires : 197,59$**
Grand-Remous (Québec) — **TOTAL : 1 873,81$***
J0W 1E0

No de rôle : 4963-38-3362
Lot : 4 167 744
Adresse civique : 1090, route 105
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot QUATRE MILLIONS CENT SOIXANTE-SEPT MILLE SEPT CENT QUARANTE-QUATRE (4 167 744), Cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : 1090, route 105. »

MUNICIPALITÉ DE MESSINES

CLÉMENT, Steve — **Taxes municipales : 264,15$**
912, chemin Steen — **Taxes scolaires : 0,00$**
Papineauville (Québec) J0V 1R0 — **TOTAL : 264,15$***

No de rôle : 4228-79-9179
Lot : 5 203 767
Adresse civique : chemin du Lac L'Écuyer nord
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot CINQ MILLIONS DEUX CENT TROIS MILLE SEPT CENT SOIXANTE-SEPT (5 203 767), Cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : chemin du Lac L'Écuyer nord. »

CUSSON, Sylvie — **Taxes municipales : 3 795,35$**
117A, chemin Baie de la Paix — **Taxes scolaires : 662,99$**
Val d'Or (Québec) J9P 4N7 — **TOTAL : 4 458,34$***

No de rôle : 4122-71-2622
Lot : 5 204 385
Adresse civique : 44, rue Principale
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot CINQ MILLIONS DEUX CENT QUATRE MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT-CINQ (5 204 385), Cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : 44, rue Principale. »

GAGNON, Françoise — **Taxes municipales : 1 623,21$**
2, chemin des Pins — **Taxes scolaires : 860,83$**
Messines (Québec) J0X 2J0 — **TOTAL : 2 484,04$***

No de rôle : 4122-52-9312
Lot : 5 204 408
Adresse civique : 2, chemin des Pins
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot CINQ MILLIONS DEUX CENT QUATRE MILLE QUATRE CENT HUIT (5 204 408), Cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : 2, chemin des Pins. »

SUITE →

JONES, Jason **Taxes municipales : 1 768,42$**
326, chemin Gregheur **Taxes scolaires : 138,30$**
Luskville (Québec) J0X 2G0 **TOTAL : 1 906,72$***

No de rôle : 4119-29-2922
Lot : 5 203 604
Adresse civique : 8, chemin du Lac Grant
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot CINQ MILLIONS DEUX CENT TROIS MILLE SIX CENT QUATRE (5 203 604), Cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : 8, chemin du Lac Grant. »

KIEBAN-COWAN, Beverley **Taxes municipales : 656,71$**
a/s Robyn Sanders **Taxes scolaires : 189,61$**
13, rue Wilfrid Lalonde **TOTAL : 846,32$***
Rigaud (Québec) J0P 1P0

No de rôle : 3921-68-1300
Lot : 5 203 438
Adresse civique : Grosse Ile-Lac Blue Sea
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot CINQ MILLIONS DEUX CENT TROIS MILLE QUATRE CENT TRENTE-HUIT (5 203 438), Cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : Grosse Ile-Lac Blue Sea. »

LACROIX, Chantal **Taxes municipales : 291,26$**
536, rue Notre-Dame **Taxes scolaires : 0,00$**
Gatineau (Québec) J8P 1M5 **TOTAL : 291,26$***

No de rôle : 4326-28-8221
Lot : 5 204 195
Adresse civique : chemin de Farley
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot CINQ MILLIONS DEUX CENT QUATRE MILLE CENT QUATRE-VINGT-QUINZE (5 204 195), Cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : chemin de Farley. »

LARIVIÈRE, Régent **Taxes municipales : 3 006,96$**
GAGNON, Chantal **Taxes scolaires : 741,08$**
13, chemin du Lac Lacroix Nord **TOTAL : 3 748,04$***
Messines (Québec) J0X 2J0

No de rôle : 4429-21-0426

Lot : 5 203 747
Adresse civique : 13, chemin du Lac Lacroix nord
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot CINQ MILLIONS DEUX CENT TROIS MILLE SEPT CENT QUARANTE-SEPT (5 203 747), Cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : 13, chemin du Lac Lacroix nord. »

LAFRENIÈRE, François **Taxes municipales : 3 207,07$**
199, rue Principale sud **Taxes scolaires : 987,87$**
Maniwaki (Québec) J9E 2A1 **TOTAL : 4 194,94$***

No de rôle : 4122-74-1315
Lot : 5 204 412
Adresse civique : 60, rue Principale
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot CINQ MILLIONS DEUX CENT QUATRE MILLE QUATRE CENT DOUZE (5 204 412), Cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : 60, rue Principale. »

*** Certains frais s'ajouteront à ce montant et seront annoncés au moment de la vente.**

Gatineau, le 25 juillet 2017

_____
Me Marie-Josée Beaulieu
Secrétaire-trésorière adjointe pour la Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau aux fins de la vente d'immeubles pour non-paiement des taxes

AVIS EST ÉGALEMENT DONNÉ QUE :

- Les immeubles mentionnés sont assujettis à toutes servitudes actives, passives, apparentes ou occultes affectant les propriétés;
- Les immeubles sont vendus sans aucune garantie légale, notamment de contenance, de qualité du sol et de bâtiment et sont acquis, aux risques et périls de l'acheteur;
- Pour toute information relativement au zonage, veuillez vous référer à la municipalité concernée;
- Le prix d'adjudication devra être payé immédiatement en argent comptant ou traite bancaire à l'ordre de « Lapointe Beaulieu en fidéicommis », à défaut de quoi l'immeuble sera remis immédiatement en vente. Dans certains cas, la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente du Québec (TVQ) devront être payées. En ce cas, un adjudicataire inscrit auprès du gouvernement eu égard à ces taxes devra fournir ses numéros d'inscription à celles-ci;
- Tout adjudicataire doit présenter deux (2) pièces d'identités jugées valables, dont une (1) avec photo. S'il s'agit d'une compagnie de droit privée, une copie de la charte, une procuration autorisant le mandataire d'agir, ainsi que deux (2) pièces d'identités jugées valables, dont une (1) avec photo du mandataire seront requises, à défaut de quoi l'immeuble sera remis immédiatement en vente;
- Tous les immeubles ainsi vendus sont sujets au droit de retrait d'un (1) an prévu à l'article 1057 du Code municipal;
- Tout paiement préalable doit être effectué au bureau de Lapointe Beaulieu, avocats, 200, rue Montcalm, suite 304, Gatineau, Québec, en argent comptant ou traite bancaire à « Lapointe Beaulieu en fidéicommis » ;

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, **Me Marie-Josée Beaulieu**, secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité Régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau aux fins de la vente d'immeubles pour non-paiement de taxes, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, selon les articles 511 et suivants de la Loi sur les cités et villes, au Centre récréatif et communautaire de la Vallée-de-la-Gatineau, 5, rue de la Polyvalente, à Gracefield, Québec, **JEUDI, LE 5 OCTOBRE 2017 à 10 h 00,** pour défaut de paiement de taxes municipales et scolaires ou autres impositions dues sur ces immeubles, si ces taxes ne sont pas payées, avec les frais encourus, avant la vente. Le paiement préalable ou le montant d'adjudication est payable en comptant ou traite bancaire à l'ordre de « Lapointe Beaulieu en fidéicommis ».

VILLE DE GRACEFIELD

157569 CANADA LTÉE **Taxes municipales : 14 244,73$**
a/s Carol Boily **Taxes scolaires : 0,00$**
16, chemin Adélard **TOTAL : 14 244,73$***
Gracefield (Québec) J0X 1W0

No de rôle : 4901-72-2879
Lot : 5 694 263, 5 694 280, 5 694 291 et 5 695 297
Adresse civique : 18, chemin Adélard
Cadastre du Québec

« Des immeubles connus et désignés comme étant les lots CINQ MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE DEUX CENT SOIXANTE-TROIS (5 694 263), CINQ MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGTS (5 694 280), CINQ MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-ONZE (5 694 291) et CINQ MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT-QUINZE MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT (5 695 297), cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : 18, chemin Adélard. »

2956-9498 QUÉBEC INC. **Taxes municipales : 1 371,59$**
a/s Gérald Lafrenière **Taxes scolaires : 74,11$**
327, chemin du Lac-Heney **TOTAL : 1 445,70$***
Gracefield (Québec) J0X 1W0

No de rôle : 5099-58-2776
Lot : 5 694 356
Adresse civique : chemin du Lac-Heney
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot CINQ MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE TROIS CENT CINQUANTE-SIX (5 694 356), cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : chemin du Lac-Heney. »

BERTRAND, Jean **Taxes municipales : 2 668,56$**
4-45, rue Marengère **Taxes scolaires : 81,19$**
Gatineau (Québec) J8T 3T7 **TOTAL : 2 749,75$***

No de rôle : 4001-11-7114
Lot : 5 410 290
Adresse civique : chemin de l'Héritage
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot CINQ MILLIONS QUATRE CENT DIX MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-DIX (5 410 290), cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : chemin de l'Héritage. »

CRITES, Paul **Taxes municipales : 2 151,50$**
367, route 105, C.P. 111 **Taxes scolaires : 489,96$**
Kazabazua (Québec) J0X 1X0 **TOTAL : 2 641,46$***

No de rôle : 4401-40-9510
Lot : 5 693 364
Adresse civique : chemin Mulligan Ferry
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot CINQ MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT-TREIZE MILLE TROIS CENT SOIXANTE-QUATRE (5 693 364), cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : chemin Mulligan Ferry. »

CRITES, Paul **Taxes municipales : 2 844,43$**
367, route 105, C.P. 111 **Taxes scolaires : 433,93$**
Kazabazua (Québec) J0X 1X0 **TOTAL : 3 278,36$***

No de rôle : 4300-09-7055
Lot : 5 693 130 et 5 693 146
Adresse civique : 320, chemin Mulligan Ferry
Cadastre du Québec

« Des immeubles connus et désignés comme étant les lots CINQ MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT-TREIZE MILLE CENT TRENTE (5 693 130) et CINQ MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT-TREIZE MILLE CENT QUARANTE-SIX (5 693 146), cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : 320, chemin Mulligan Ferry. »

DALE, W. R. **Taxes municipales : 2 469,17$**
a/s Lynn Martin **Taxes scolaires : 300,57$**
37 Wildpine CT **TOTAL : 2 769,74$***
Stittsville (Ontario) K2S 1C6

No de rôle : 4513-55-8974
Lot : 5 410 919
Adresse civique : 49, chemin Patry
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot CINQ MILLIONS QUATRE CENT DIX MILLE NEUF CENT DIX-NEUF (5 410 919), cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : 49, chemin Patry. »

FOURNIER, Jean-Claude **Taxes municipales : 1 619,88$**
a/s Anne Peters **Taxes scolaires : 10,00$**
803-505, boul. St-Laurent **TOTAL : 1 629,88$***
Ottawa (Ontario) K1K 3X4

No de rôle : 3307-74-6060
Lot : 5 409 879
Adresse civique : chemin Rice
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot CINQ MILLIONS QUATRE CENT NEUF MILLE HUIT CENT SOIXANTE-DIX-NEUF (5 409 879), cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : chemin Rice. »

HALL JUANITA, Mary Anne **Taxes municipales : 1 303,97$**
456-807, McArthur Ave **Taxes scolaires : 41,19$**
Ottawa (Ontario) K1K 4B5 **TOTAL : 1 345,16$***

No de rôle : 3310-38-2673
Lot : 5 409 308
Adresse civique : 14, chemin des Trembles
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot CINQ MILLIONS QUATRE CENT NEUF MILLE TROIS CENT HUIT (5 409 308), cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : 14, chemin des Trembles. »

HUBERT, Richard **Taxes municipales : 1 330,90$**
1372, rue Peter **Taxes scolaires : 115,27$**
Gatineau (Québec) J8P 7G3 **TOTAL : 1 446,17$***
No de rôle : 5205-85-1503
Lot : 5 694 029
Adresse civique : chemin de Point Comfort
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot CINQ MILLIONS SIX CENT QUATRE VINGT-QUATORZE MILLE VINGT-NEUF (5 694 029), cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : chemin de Point Comfort. »

LABELLE, André **Taxes municipales : 814,85$**
167, chemin du Lac-des-Iles **Taxes scolaires : 55,49$**
Blue Sea (Québec) J0X 1C0 **TOTAL : 870,34$***

No de rôle : 3310-39-8844
Lot : 5 409 314
Adresse civique : chemin des Trembles
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot CINQ MILLIONS QUATRE CENT NEUF MILLE TROIS CENT QUATORZE (5 409 314), cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : chemin des Trembles. »

LABELLE, Léo-Paul **Taxes municipales : 2 797,54$**
384, chemin du Lac-Long **Taxes scolaires : 130,86$**
Blue Sea (Québec) J0X 1C0 **TOTAL : 2 928,40$***

No de rôle : 3210-96-3623
Lot : 5 409 251
Adresse civique : 129, chemin du Lac-des-Iles
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot CINQ MILLIONS QUATRE CENT NEUF MILLE DEUX CENT CINQUANTE ET UN (5 409 251), cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : 129, chemin du Lac-des-Iles. »

LEMIEUX, Madeleine **Taxes municipales : 973,19$**
a/s Marc Sauvé **Taxes scolaires : 78,59$**
79, chemin du Bois-Franc **TOTAL : 1 051,78$***
Gracefield (Québec) J0X 1W0

No de rôle : 3201-26-8141
Lot : 5 409 692
Adresse civique : chemin du Lac-Aux-Cerises
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot CINQ MILLIONS QUATRE CENT NEUF MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-DOUZE (5 409 692), cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : chemin du Lac-Aux-Cerises »

SUITE →

LÉVESQUE, Pierre **Taxes municipales : 9 168,67$**
RICHER, Nathalie **Taxes scolaires : 844,72$**
43, rue Principale **TOTAL : 10 013,39$***
Gracefield (Québec) J0X 1W0

No de rôle : 3906-52-6145
Lot : 5 410 582
Adresse civique : 43, rue Principale
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot CINQ MILLIONS QUATRE CENT DIX MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-DEUX (5 410 582), cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : 43, rue Principale. »

MÉNARD, Maurice **Taxes municipales : 6 405,41$**
a/s Réjean Ménard **Taxes scolaires : 26,77$**
80, rue Saint-Joseph **TOTAL : 6 432,18$***
Gracefield (Québec) J0X 1W0

No de rôle : 3307-34-2564
Lot : 5 409 441
Adresse civique : 336, chemin du Lac-Cayamant
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot CINQ MILLIONS QUATRE CENT NEUF MILLE QUATRE CENT QUARANTE ET UN (5 409 441), cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : 336, chemin du Lac-Cayamant. »

MÉNARD, Maurice **Taxes municipales : 1 844,41$**
a/s Réjean Ménard **Taxes scolaires : 56,82$**
80, rue Saint-Joseph **TOTAL : 1 901,23$***
Gracefield (Québec) J0X 1W0

No de rôle : 3407-06-5935
Lot : 5 409 377
Adresse civique : chemin du Lac-des-Iles
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot CINQ MILLIONS QUATRE CENT NEUF MILLE TROIS CENT SOIXANTE-DIX-SEPT (5 409 377), cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : chemin du Lac-des-Iles. »

PAGETTE-MARTIN, Alma **Taxes municipales : 6 076,76$**
44, rue Chauveau **Taxes scolaires : 168,36$**
Gatineau (Québec) J8Y 3A9 **TOTAL : 6 245,12$***

No de rôle : 4001-44-9648
Lot : 5 693 102
Adresse civique : 26, montée Crites
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot CINQ MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT-TREIZE MILLE CENT DEUX (5 693 102), cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : 26, montée Crites. »

ROCHON, Gilles Jr **Taxes municipales : 20 933,19$**
727, chemin du Poisson-Blanc **Taxes scolaires : 4 621,75$**
Gracefield (Québec) J0X 1W0 **TOTAL : 25 554,94$***

No de rôle : 4704-71-9033
Lot : 5 694 120
Adresse civique : 725, chemin du Poisson-Blanc
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot CINQ MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE CENT VINGT (5 694 120), cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : 725, chemin du Poisson-Blanc. »

ROCHON, Michel **Taxes municipales : 3 607,14$**
ROCHON, Micheline **Taxes scolaires : 0,00$**
110, chemin du Lac-Patry **TOTAL : 3 607,14$***
Gracefield (Québec) J0X 1W0

No de rôle : 4804-95-5859
Lot : 5 694 130
Adresse civique : 110, chemin du Lac-Patry
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot CINQ MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE CENT TRENTE (5 694 130), cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : 110, chemin du Lac-Patry. »

ROCHON, Michel **Taxes municipales : 1 015,44$**
ST-AMOUR, Hélène **Taxes scolaires : 0,00$**
110, chemin du Lac-Patry **TOTAL : 1 015,44$***
Gracefield (Québec) J0X 1W0

No de rôle : 4804-88-4840
Lot : 5 694 134
Adresse civique : chemin du Lac-Patry
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot CINQ MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE CENT TRENTE-QUATRE (5 694 134), cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : chemin du Lac-Patry. »

ROZON, Benoît **Taxes municipales : 3 428,44$**
52, rue du Collège **Taxes scolaires : 1 125,95$**
Lytton (Québec) J0W 1N0 **TOTAL : 4 554,39$***

No de rôle : 4907-01-5244
Lot : 5 693 809
Adresse civique : chemin St-Jacques
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot CINQ MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT-TREIZE MILLE HUIT CENT NEUF (5 693 809), cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : chemin St-Jacques. »

SAURIOL, André **Taxes municipales : 2 044,69$**
a/s Éric Sauriol **Taxes scolaires : 0,00$**
370, Saint-Antoine **TOTAL : 2 044,69$***
Val-des-Monts (Québec) J8N 7H9

No de rôle : 5002-58-1426
Lot : 5 694 191
Adresse civique : chemin du Lac-Heney
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot CINQ MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE CENT QUATRE-VINGT-ONZE (5 694 191), cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : chemin du Lac-Heney. »

STOUT, Budd **Taxes municipales : 4 042,85$**
STOUT-KITCHEN, Martha **Taxes scolaires : 707,88$**
38, Denns Rd **TOTAL : 4 750,73$***
Berwick PAM
18603-6612 USA

No de rôle : 4613-73-4089
Lot : 5 410 870
Adresse civique : route 105
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot CINQ MILLIONS QUATRE CENT DIX MILLE HUIT CENT SOIXANTE-DIX (5 410 870), cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : route 105. »

VILLE DE MANIWAKI

BÉLAIR-CADIEUX, Eugénie **Taxes municipales : 97,03$**
17, chemin Lamoureux **Taxes scolaires : 17,51$**
Messines (Québec) J0X 2J0 **TOTAL : 114,54$***

No de rôle : 4436-38-8517
Lot : 3 216 737
Adresse civique : rue Brisson
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot TROIS MILLIONS DEUX CENT SEIZE MILLE SEPT CENT TRENTE-SEPT (3 216 737), cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : rue Brisson. »

CARON, Laurette
a/s Pauline Nault
604, chemin Baskatong
Grand-Remous (Québec) J0W 1E0

Taxes municipales : 1 272,78$
Taxes scolaires : 46,36$
TOTAL : 1 319,14$*

No de rôle : 4437-59-1862
Lot : 2 984 214
Adresse civique : rue Bennett
Cadastre du Québec

«Un immeuble connu et désigné comme étant le lot DEUX MILLIONS NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATRE MILLE DEUX CENT QUATORZE (2 984 214), cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : rue Bennett. »

FIDUCIE MARTER
a/s Steve Fortin
118, boul. du Mont-Bleu
Gatineau (Québec) J8Z 1J7

Taxes municipales : 2 370,62$
Taxes scolaires : 2 631,40$
TOTAL : 5002,02$*

No de rôle : 4437-73-0176
Lot : 2 984 365
Adresse civique : 151 à 153 rue Commerciale
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot DEUX MILLIONS NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATRE MILLE TROIS CENT SOIXANTE-CINQ (2 984 365), cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : 151 à 153, rue Commerciale. »

MERCIER-LAPOINTE, Irène
146, rue Comeau
Maniwaki (Québec) J9E 2S9
-et-
CARON, Laurette
a/s Pauline Nault
604, chemin Baskatong
Grand-Remous (Québec) J0W 1E0

Taxes municipales : 652,75$
Taxes scolaires : 76,15$
TOTAL : 728,90$*

No de rôle : 4438-62-9195
Lot : 2 984 309
Adresse civique : rue Moncion
Cadastre du Québec

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot DEUX MILLIONS NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATRE MILLE TROIS CENT NEUF (2 984 309), cadastre du Québec, circonscription foncière de GATINEAU, province de Québec.
Adresse civique : rue Moncion. »

*** Certains frais s'ajouteront à ce montant et seront annoncés au moment de la vente.**

Gatineau, le 22 juin 2017

Me Marie-Josée Beaulieu
Secrétaire-trésorière adjointe pour la Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau aux fins de la vente d'immeubles pour non-paiement des taxes

AVIS EST ÉGALEMENT DONNÉ QUE :

- Les immeubles mentionnés sont assujettis à toutes servitudes actives, passives, apparentes ou occultes affectant les propriétés;
- Les immeubles sont vendus sans aucune garantie légale, notamment de contenance, de qualité du sol et de bâtiment et sont acquis, aux risques et périls de l'acheteur;
- Pour toute information relativement au zonage, veuillez vous référer à la municipalité concernée;
- Le prix d'adjudication devra être payé immédiatement en argent comptant ou traite bancaire à l'ordre de « Lapointe Beaulieu en fidéicommis », à défaut de quoi l'immeuble sera remis immédiatement en vente. Dans certains cas, la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente du Québec (TVQ) devront être payées. En ce cas, un adjudicataire inscrit auprès du gouvernement eu égard à ces taxes devra fournir ses numéros d'inscription à celles-ci;
- Tout adjudicataire doit présenter deux (2) pièces d'identités jugées valables, dont une (1) avec photo. S'il s'agit d'une compagnie de droit privée, une copie de la charte, une procuration autorisant le mandataire d'agir, ainsi que deux (2) pièces d'identités jugées valables, dont une (1) avec photo du mandataire seront requises, à défaut de quoi l'immeuble sera remis immédiatement en vente;
- Tous les immeubles ainsi vendus sont sujets au droit de retrait d'un (1) an prévu à l'article 1057 du Code municipal;
- Tout paiement préalable doit être effectué au bureau de Lapointe Beaulieu, avocats, 200, rue Montcalm, suite 304, Gatineau, Québec, en argent comptant ou traite bancaire à « Lapointe Beaulieu en fidéicommis ».

ÉGLISE ST-BONIFACE

Projet de travaux pour refaire l'extérieur

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

BOIS-FRANC - Si elle est très belle à l'intérieur, l'église St-Boniface a besoin d'une cure de jeunesse à l'extérieur. Comme le précise le curé de la paroisse Assomption, Sylvain Desrosiers, «il faut tout enlever et refaire». Afin que le projet puisse se concrétiser, Louisiana Pacific a proposé d'offrir le revêtement extérieur. Par ailleurs, un entrepreneur a proposé un bon prix pour effectuer les travaux.

Mais avant de commencer ceux-ci, la paroisse Assomption doit procéder à une inspection de ses cinq églises, de Messines à Grand-Remous, pour vérifier s'il y a de l'amiante. Il n'y a pas d'obligation de le faire mais le gouvernement conseille fortement d'effectuer une inspection sur tous les lieux publics. «Ça coûte environ 2 300$ par église, un peu plus pour celle de Maniwaki, explique Sylvain Desrosiers. Pour les cinq communautés, ça va coûter environ 14 000$. Ça va rentrer dans notre budget. Ça ne veut pas dire que si ils trouvent de l'amiante il faudra l'enlever. L'amiante n'est pas dangereux si on n'a pas à y toucher. L'inspection va permettre de savoir, si il y en a, où se situe l'amiante.»

Pour ce qui est de l'église de Bois-Franc, l'objectif serait de faire les travaux extérieurs l'an prochain. «Ça nous donne l'hiver pour voir s'il y a de l'amiante et ramasser de l'argent, explique Sylvain Desrosiers. On parle de travaux qui tournent autour de 20 000 à 30 000$.»

La communauté St-Boniface organise plusieurs activités afin de collecter des fonds pour ce seul bâtiment historique de Bois-Franc. Elle s'est notamment beaucoup impliquée dans le Festival country, qui avait lieu la semaine dernière, en organisant un après-midi musique mercredi suivi d'un souper préparé par la communauté et un bingo en soirée, un tirage dont les gagnants ont été dévoilés dimanche à l'occasion de la messe country dans l'église magnifiquement décorée pour l'occasion, ainsi qu'un brunch. Tous les profits iront à l'église pour son entretien et les frais de fonctionnement.



▲ La communauté St-Boniface avait magnifiquement décoré l'église dimanche pour la messe country qui était célébrée par le curé Sylvain Desrosiers et le prêtre collaborateur Germain Bashirahishize. Ils étaient accompagnés d'une chorale et, à la guitare, de Gervais Carrière, marguiller, et Michel Raby.

ACCIDENT À LA PÊCHE

Trois val-gatinois impliqués

LA GATINEAU - Un accident impliquant deux camions semi-remorques ainsi qu'une voiture s'est produit mardi après-midi sur la route 105 à La Pêche, secteur Farrellton.

Selon l'enquête, la voiture, qui circulait en direction nord, était arrêtée dans la circulation afin d'effectuer un virage à gauche. Un camion semi-remorque qui la suivait a percuté l'arrière, projetant le véhicule dans l'autre voie où arrivait en sens inverse un autre camion semi-remorque, provoquant ainsi un second impact.

La conductrice de la voiture, une jeune femme de 20 ans, de Lac Ste-Marie, s'en tire avec des blessures mineures. Celle-ci, ainsi que le conducteur du premier semi-remorque impliqué, lui aussi de Lac Sainte-Marie, ont été transportés au centre hospitalier de Wakefield. Pour ce qui est du deuxième conducteur de semi-remorque, originaire de Bouchette, il n'a pas été blessé.



La route 105 a été fermée à la circulation le temps de dégager les voies. La Sécurité publique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais et le service incendie de La Pêche se sont rendus sur place ainsi que le ministère des Transports.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

La MRC présente le rapport d'activités

LA GATINEAU - La MRC de la Vallée-de-la-Gatineau a présenté mercredi son rapport d'activités 2016-2017 concernant le Fonds de développement du territoire.

Suite à l'entente relative au Fonds de développement des territoires du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau se voit consentir des sommes d'argent en vertu de son mandat de favoriser le développement local et régional de son territoire. Depuis la signature de cette entente, la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau travaille en étroite collaboration avec les promoteurs, entrepreneurs et municipalités pour le développement de projets locaux.

Les sommes déléguées par le MAMOT sont utilisées notamment pour : la réalisation de ses mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire ; le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre) ; la promotion de l'entrepreneuriat et le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise ; la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental ; l'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes spécifiques sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement ; le soutien au développement rural.

La MRC a adopté deux politiques spécifiquement pour l'utilisation des sommes consenties dans le FDT : une de soutien aux entreprises et une de soutien aux projets structurants améliorant les milieux de vie. Le travail des acteurs en développement de la MRC est effectué en fonction des priorités d'intervention adoptées annuellement par le conseil des maires de la MRC et en vertu des politiques en vigueur. Les priorités d'intervention sont issues de la vision stratégique de la MRC, disponible en entier au www.mrcvg.qc.ca

Soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie

Au cours de l'exercice 2016-2017, on compte 16 projets financés par la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. Le Fonds de développement des territoires a investi 813 671 $. Ces 16 projets totalisent un investissement global de 3 169 277 $. La politique de soutien aux projets structurants vise à soutenir tous les projets à fort potentiel de développement et d'amélioration du milieu.

Soutien aux entreprises

Pour ce qui est du soutien aux entreprises, le service de développement de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau a effectué plus de 300 consultations pour venir en soutien aux entreprises du territoire ou encore ceux désireux de venir s'y installer. Le Fonds de développement du territoire a investi 241 997 $ sous forme de subvention dans des entreprises privées de la région, ce qui a permis de supporter 25 entreprises et de soutenir 128 emplois, pour un investissement global de 4 999 125 $. La MRC de la Vallée-de-la-Gatineau vise à soutenir et accompagner les promoteurs de la région dans la réalisation de leur projet d'affaires.

Offre de service en développement régional de la MRC

La MRC offre un soutien aux entrepreneurs et aux organismes et municipalités dans leurs projets et initiatives. Pour se faire, ce sont 319 153 $ du FDT qui ont été injectés à ces activités, sur un total de 854 000 $. Le restant (534 847 $) est supporté par le budget de fonctionnement général de la MRC. L'équipe a traité 313 dossiers dans l'année et une centaine d'entreprises en plus ont été visitées sans ouverture de dossier subséquente. L'équipe du développement régional compte 7 ressources dans les champs d'activités suivants : économie, tourisme, loisirs et culture, agriculture et forêt.

La MRC de la Vallée-de-la-Gatineau est fière d'encourager le développement local et régional et de soutenir les porteurs de projets de la région. Cette réalisation est financée par le Fonds de développement des territoires du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.



PARC LINÉAIRE

Embauche d'une chargée de projet

LA GATINEAU - Plusieurs points de la réunion d'août du conseil des maires concernaient le parc linéaire. Les élus d'abord ont accepté l'embauche de Lena Bolduc comme chargée de projet dans le cadre du Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité 2016-2019 du ministère de la Sécurité publique. Elle effectuera aussi d'autres tâches relatives à la gestion du parc.

Les élus ont aussi adopté une résolution afin d'autoriser les représentants de la MRC à déposer une demande de financement auprès d'Emploi et Développement social Canada, dans le cadre du programme Accessibilité en milieu de travail et dans les collectivités, concernant le projet d'ajout de cinq toilettes à compost adaptées afin de faciliter l'utilisation du parc linéaire par les personnes à mobilité réduite. Le coût de ce projet est estimé à 46 951,36$.

Afin de réaliser le projet de raccordement au sud de la Véloroute des Draveurs, la MRC va faire l'acquisition d'une partie d'un lot dans la municipalité de Low, d'une superficie de 201,7 m2 pour un montant de 3 000$.

Toujours au sujet du prolongement du parc linéaire, une demande sera envoyée à la MRC des Collines-de-l'Outaouais afin qu'elle informe celle de la Vallée-de-la-Gatineau de son échéancier concernant le raccord de son réseau cyclable avec la Véloroute des Draveurs.

LES MOUCHES NOIRES

Une résidente propose une solution

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

LA GATINEAU - À chaque printemps, alors que nous avons hâte de sortir dehors pour profiter des beaux jours, elles sont de retour : les mouches noires. Cette année, en raison des fortes pluies printanières, elles ont été particulièrement nombreuses et voraces. Afin de lutter contre ce fléau, Christel Brouillard, résidente de Cayamant, est venue à la rencontre d'août du conseil des maires de la MRC pour proposer une solution : le Programme de contrôle biologique des insectes piqueurs.

Christel Brouillard est maman d'un enfant de deux ans. À Cayamant, les mouches noires sont particulièrement nombreuses. Comme l'a expliqué la jeune femme aux élus, «cette problématique nuit considérablement à la vie des citoyens pour au moins deux mois durant la période estivale. La population doit rester cloîtrée à l'intérieur, nos enfants ne peuvent pas prendre l'autobus pour la majorité sans prendre de Benadryl, nous ne pouvons pas utiliser les infrastructures municipales (parc, terrain de soccer), parce qu'il y a trop de mouches. Nos familles d'ailleurs ne veulent même pas venir nous visiter mais, le pire, c'est que nous ne pouvons faire aucune activité à l'extérieur durant la période accrue des mouches qui est mai, juin, début juillet. Même que je vois mal comment nous pourrons bénéficier de la nouvelle piste cyclable au printemps prochain».

Christel Brouillard a remis aux maires un document expliquant en quoi consiste le Programme de contrôle biologique des insectes piqueurs, de la firme DGD Environnement. «Il s'agit d'un programme écologique, sécuritaire et respectueux de l'environnement, a-t-elle expliqué aux élus. La solution proposée repose sur l'utilisation d'une bactérie naturellement présente dans la nature. On l'appelle BTI (Bacillus thuringiensis israelensis). Ce programme est déjà utilisé dans plus d'une cinquantaine de villes au Québec et en Ontario. On parle notamment de la MRC du Pontiac, nos voisins, et l'Ange-Gardien, près de Gatineau. Le programme garantit une réduction de la nuisance des insectes piqueurs de 80 à 95%».

Selon Christel Brouillard, l'implantation de ce programme aurait plusieurs bénéfices : «L'augmentation des activités récréotouristiques, l'augmentation des valeurs foncières et immobilières, meilleure utilisation des infrastructures municipales en loisirs, augmentation des activités familiales et accessibilité aux activités estivales, mise à profit de la richesse de l'environnement et des milieux naturels, qualité de vie des citoyens et des visiteurs nettement améliorée, protection de la santé publique».

Christel Brouillard propose une implantation du programme dès le printemps prochain, ce qui implique de demander des autorisations cet automne au ministère de l'Environnement. Cela aurait un coût pour les résidents mais en contrepartie, comme l'a souligné la jeune femme, cela permettrait d'améliorer leur qualité de vie.

FÊTE DE LA PAROISSE

Près de 1 700$ pour l'église

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

GRACEFIELD - C'est une tradition qui revient chaque année. La paroisse a organisé un méchoui samedi, sur le site du Festival La Vieille Grange. Il a réuni plus de 100 personnes.

Fidèles au poste, les bénévole de la paroisse ont préparé la soirée. Cette activité a permis de générer des profits qui s'élèvent à 1 725$. Cette somme servira à l'entretien de l'église et à effectuer des travaux sur l'édifice.

Les organisateurs tiennent à remercier Richard St-Jacques et Céline Deslauriers, propriétaires du site de La Vieille Grange, pour avoir prêté ce dernier et offert la viande, ainsi que les personnes qui sont venues profiter du souper.

La paroisse a plusieurs activités à venir dans les prochains mois. La première en date : une messe Western dimanche à 11h dans le cadre du Festival La Vieille Grange. Elle sera suivie d'un brunch au sous-sol de l'église préparé par les Chevaliers de Colomb.



Établissement du Cœur-de-la-Gatineau

ECG

Salon de la rentrée

Tous les élèves et les parents des écoles de BOUCHETTE, CAYAMANT et GRACEFIELD de l'Établissement du Coeur-de-la-Gatineau sont invités au Salon de la rentrée 2017-2018.

28 août à l'école de Gracefield

Stationnement disponible via la rue de la Polyvalente, à l'arrière de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.

PRIMAIRE
Rencontre des parents
18 h ..... 1er cycle primaire
19 h ..... 2e et 3e cycles primaire

PRÉSCOLAIRE
18 h 30.....Parents seulement

Le service de garde sera offert gratuitement à compter de 18 h.

SECONDAIRE
14 h à 16 h 30
et
18 h à 20 h

N.B. : Pour les écoles de Bouchette et Cayamant, une rencontre de parents sera effectuée par les enseignants(es) dans chacune des écoles, début septembre.

Distribution des casiers, des horaires, du matériel scolaire et autres documents importants pour la rentrée des élèves (secondaire);

Kiosque d'information des services et des partenaires dans l'établissement;

Paiement des frais scolaires et arrangements, 2 guichets « Interac » et 2 comptoirs « Argent comptant »;

Tirage de prix de présence

Cette année, l'agenda est offert gratuitement par l'Établissement du Coeur-de-la-Gatineau.

11, chemin de Blue Sea, C. P. 313
Gracefield (Québec) J0X 1W0
Tél. : 819-463-2949 - Téléc. : 819-463-3085
Sans frais : 1-888-831-9606
www.cshbo.qc.ca/coeur

FESTIVAL D'EAU VIVE DE LA HAUTE-GATINEAU

Des centaines d'amateurs sont attendus

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

LA GATINEAU - Le Festival d'eau vive de la Haute-Gatineau est devenu au fil des ans un évènement parmi les plus importants en son genre en Amérique du Nord. Il attire les amateurs d'eau vive de tous les calibres provenant du Québec, de l'Ontario et des États-Unis. Cette année, il s'étalera du vendredi 25 au dimanche 27 août. En voici le programme.

Vendredi, il y aura l'accueil à compter de 18h ; nouveauté cette année, le «Reel Paddling Film Festival» sera diffusé gratuitement à 21h ; feu de joie à 22h. Samedi, après le déjeuner de 7h, les adeptes de canot, kayak et rafting de tous calibres descendront la rivière Gatineau toute la journée (à noter que des sentiers de portage aménagés permettent aux moins téméraires de découvrir la rivière tout en évitant les plus gros rapides) ; à partir de 16h il y aura un «gear swap», apportez vos équipements usagés et installez-vous à une table pour vendre ou échanger votre stock de plein-air ; le souper sera à 18h ; à 19h encan et tirages ; discothèque à 21h ; feu de joie à 22h. Le dimanche, les festivaliers retourneront sur la rivière.

Mis sur pied afin de faire découvrir les attraits récréatifs de la magnifique rivière Gatineau aux amateurs d'eau vive et aux gens de la région, le Festival d'eau vive de la Haute-Gatineau vise aussi à sensibiliser la population et le gouvernement à l'importance de protéger le patrimoine précieux que sont nos rivières. Il s'agit également de promouvoir sur le territoire de la rivière



Gatineau et ses affluents le développement des infrastructures nécessaires à la pratique d'activités de plein-air non-motorisées.

Le Festival de l'eau vive est le fruit d'un partenariat entre Action plein air Haute-Gatineau et la Fédération québécoise du canot et du kayak. Il est organisé par un groupe de bénévoles passionnés du plein air dans son état naturel avec une légère préférence pour les rivières et l'eau vive. Renseignements : www.festivalhautegatineau.org

SUR LA ROUTE 105

Travaux d'asphaltage

MANIWAKI – Des travaux d'asphaltage sont effectués depuis le 22 août sur la route 105, entre les rues du Christ- Roi et Lévis, à Maniwaki.

L'horaire est de 8h à 16h. Pendant ces opérations, une voie est fermée et la circulation se fait en alternance à l'aide de signaleurs.

Ces travaux se termineront vers le 24 août 2017. L'horaire prévu pourrait varier en fonction des conditions climatiques ou de contraintes opérationnelles.

HOCKEY JUNIOR

Les Mustangs annoncent la signature du 1er choix

MANIWAKI - Les Mustangs sont fiers d'annoncer la signature du 1er choix de l'histoire des Mustangs lors du «draft» tenu à Rochester (NY) le 24 juin dernier : Anthony Bédard, 18 ans, natif de Val-d'Or.

Il sera un joueur très important à tous les niveaux de jeu. Expert en désavantage numérique autant que marqueur naturel et reconnu comme joueur robuste, il a totalisé 27 points en 21 matchs l'an passé avec les Titans du Témiscamingue.

Anthony Bédard ne manquera pas de faire soulever les fans à l'aréna avec son style de jeu intensif, à la Gallagher.



Pause café

54

C'est le nombre de personnes supplémentaires envoyées par la SOPFEU en Colombie-Britannique : 38 pompiers forestiers, 12 pompiers assignés à l'attaque initiale, deux représentants d'agence, un responsable d'équipe de frappe et un opérateur radio sont partis lundi pour combattre les incendies dans cette province. Ils s'ajoutent aux ressources déjà en place depuis le 15 août dernier. Dimanche, les effectifs (43 personnes) ayant quitté le Québec le 4 août sont revenus. Depuis le début de la saison, la SOPFEU a envoyé 168 pompiers forestiers, 14 responsables ainsi que huit ressources spécialisées pour aider au combat des incendies de forêt qui sévissent en Colombie-Britannique. Quatre avions-citernes sont sur place depuis le 29 juillet et des besoins en équipements de suppression ont aussi été comblés.

Suggestion d'activités à faire en fin de semaine

Festival country de Gracefield. La 9e édition du Festival La Vieille Grange se tiendra de mercredi à dimanche. Encore une fois cette année, une panoplie d'activités et d'artistes sont prévus. Renseignements sur le site Internet http://www.festivallavieillegrange.com/ et sur la page Facebook «Festival La Vieille Grange».

Fête de la Véloroute des Draveurs. Le Sentier Transcanadien et le Patrimoine canadien s'associent en vue d'une grande célébration. Partout au Canada, des communautés célèbreront simultanément le raccordement complet du Grand Sentier à l'échelle du pays et le 150e anniversaire de la Confédération canadienne. Dans la Vallée-de-la-Gatineau, c'est à Gracefield que cette fête aura lieu. Samedi, de midi à 16h, sur la Véloroute derrière les bureaux de la MRC à Gracefield, tout le monde est invité à apporter son vélo. Il y aura des animations, un rallye à vélo, un léger goûter gratuit et un casse-croûte santé.

Festival eau vive. Les amateurs de canot, kayak et rafting sont attendus de vendredi à dimanche. Renseignements : www.festivalhautegatineau.org

Conférence. L'Association des amis du Presbytère de Blue Sea organise une conférence sur la réflexologie, qui sera animée par Yolande St-Jacques. Elle aura lieu vendredi à 19h au Presbytère de Blue Sea. Renseignements : 819-463-0259 ou sur la page Facebook «Le Presbytère de Blue Sea».

Aéroport. La population est invitée à une rencontre de paramoteurs de vendredi à dimanche à l'aéroport de Messines. Il y aura une cantine sur place. Pour plus d'informations, contactez Jacques Cyr au 514-602-2699.

TOURNOI DE GOLF DU CONSEIL TRIBAL

11 000 $ pour les Jeux algonquins

JEAN LACAILLE
jlacaille@lagatineau.com

KITIGAN ZIBI ANISHINABEG - La 13e édition du Tournoi de golf bénéfice du Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabe (CTNAA), tenue vendredi dernier au Club de golf Algonquin de Messines, a été un vif succès.

«Nous allons remettre 11 000 $ aux membres du comité organisateur des Jeux olympiques algonquins qui auront lieu en août 2018 dans une communauté algonquine qui n'a pas encore été déterminée», indique Norman Odjick, directeur général du CTNAA.

Ce dernier n'a pas hésité à préciser la grande collaboration des commerçants locaux de même que de Maniwaki et de l'ensemble de la Vallée-de-la-Gatineau, dont la contribution financière est intimement liée aux résultats financiers de l'activité.

Quelque 80 golfeuses et golfeurs ont pris le départ du tournoi qui a été disputé sous la formule écossaise à quatre joueurs (quatre balles, meilleure balle).

Norman Odjick a confirmé la tenue d'une 14e édition de ce tournoi à la même période en août 2018.



▲ Chaque année, les profits du tournoi sont remis comité organisateur des Jeux olympiques algonquins. Ils auront lieu en août 2018.

Retrouvez plus de photos sur notre site internet : lagatineau.com

COURSE DE COWBOYS EXTRÊMES

Du haut calibre à la Halte de pierre

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

DÉLÉAGE - Pierre Croteau et Natacha Gosselin, propriétaires de la Halte de pierre, travaillent à promouvoir le sport équestre dans la région. Samedi, ils accueillaient une course de cowboys extrêmes. Une première dans la région.

Cette course provinciale, organisée sous l'égide de l'Association des cowboys extrêmes du Québec, est une des épreuves comptant pour les championnats québécois, canadien et américain au même titre que la finale du Festival western de St-Tite. Il s'agissait de la 15e compétition organisée cette année. «Les participants vont dans toutes les régions du Québec et doivent accumuler des points pour participer à la finale qui aura lieu le 24 septembre à Trois-Rivières», explique Pierre Croteau.

L'année dernière, la Halte de pierre avait organisé un défi cowboys extrêmes pour amateurs, sans comptage de points. «Aujourd'hui, les points comptent pour le championnat provincial du Québec, le championnat canadien et le championnat américain», précise Pierre Croteau. C'est l'Association des cowboys extrêmes du Québec qui a approché ce dernier et sa conjointe pour l'organisation de cette compétition. «Ils ont aimé le site, poursuit Pierre Croteau. Il n'y avait pas d'autre endroit où ça se faisait dans la région. Ils ont dit que ça serait une opportunité.»



L'Association des cowboys extrêmes du Québec (ACEQ) vise à favoriser le développement du sport des courses cowboys à travers la province en collaboration avec d'autres associations et clubs similaires à travers le Canada. L'ACEQ est un organisme sans but lucratif inscrit au registre des entreprises du Québec et affilié avec l'Extrême cowboy association (EXCA). Les courses cowboys représentent un sport équestre avec de multiples facettes mettant en valeur autant le cheval que son cavalier, alors qu'ils exécutent une série d'obstacles et de manœuvres qui démontrent de façon spectaculaire leurs talents équestres combinés par l'efficacité de l'exécution du parcours. L'évènement est chronométré, encourageant ainsi les participants à briller avec efficacité et efficience. Selon leur âge et niveau de compétence, les participants doivent surmonter jusqu'à 14 obstacles évalués et pointés individuellement. Le pointage des obstacles est combiné au temps de parcours auquel est ajouté un pointage représentant la performance équestre globale. Tout d'abord introduit en Alberta il y a 5 ans, ce sport est maintenant représenté par différents clubs en Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, au Québec et en Nouvelle-Écosse.



Samedi, il y avait 30 compétiteurs à la Halte de pierre, venus de St-Jérôme, de la Beauce, de Mont-Laurier, de Maniwaki, de Gatineau. Ils se sont affrontés dans sept catégories : les rookies, de 7 à 11 ans ; les jeunes, de 12 à 18 ans ; débutants, de 18 ans et plus ; classe intermédiaire ; classe 55 ans et plus ; les non-professionnels.

Les règles sont strictes, jusque dans la tenue vestimentaire. Dans le manège, tout le monde doit porter une chemise et un chapeau. Comme l'explique Pierre Croteau, les courses de cowboys extrêmes sont «de plus en plus populaires au Québec. C'est axé sur la communication du cavalier avec son cheval».

Le site de la Halte de pierre une infrastructure idéale pour accueillir ce type d'évènement. Au-delà de la compétition, il s'agit aussi d'un spectacle qui a attiré autour de 200 visiteurs.



▲ Pierre Croteau et Natacha Gosselin, propriétaires de la Halte de pierre, travaillent à promouvoir le sport équestre dans la région.

Prochaine activité organisée par la Halte de pierre : trois jours de randonnée durant la longue fin de semaine d'octobre. Il s'agit d'une activité annuelle. En plus de participants de la région, «il y a du monde de l'Abitibi, de St-Jérôme, qui viennent, explique Pierre Croteau. Le samedi, il y aura une randonnée et un souper spaghetti avec un chansonnier. Cette année, on fera tirer une selle. Le dimanche, il y aura une randonnée et on peut venir jouer dans le manège. Le lundi, il y aura une randonnée dans les municipalités de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau et Déléage, avec un dîner au resto du village».

Pierre Croteau tient à remercier les commanditaires «qui donnent la chance d'organiser ce type d'évènement».

Collaboration de Sébastien McNeil pour les photos.

DEK HOCKEY

Un tournoi pour clore la saison

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

MANIWAKI - Comme à chaque année à l'occasion du Salon des loisirs, un tournoi de dek hockey était organisé dimanche afin de clore la saison. Trois équipes participaient dans la catégorie des 6-10 ans et deux autres dans la catégorie des 10-13 ans.

La saison a été bonne avec 50 à 60 joueurs répartis dans cinq équipes. Le dek hockey sera de retour l'an prochain. Les jeunes qui voudraient se joindre au groupe sont les bienvenus.

Le tournoi a été remporté par l'équipe des jaunes dans la catégorie des 6-10 ans, l'équipe des jaunes et oranges dans la catégorie des 10-13 ans. Mais tous les jeunes sont repartis avec une médaille afin de les féliciter pour leur belle performance.











90 Anniversaire

Vente sous la tente

Les 24 et 25 août

Musique et hot-dogs gratuits le 24 à compter de 17h

DÉPÊCHEZ-VOUS IL NE VOUS RESTE QUE 2 JOURS

Des rabais encore jamais vus chez Garage McConnery

** Détails chez garage McConnery*

GM McConnery Canada

garagemcconnery.com

105 boul. Desjardins, Maniwaki, **819-449-1632** ou 1 888 449-1632 *DEPUIS 1927*

Luc Morin
Représentant
luc.morin@garagemcconnery.com

Jean-Guy Séguin
Représentant
jeanguy.seguin@garagemcconnery.com

Fred Joanis
Représentant
fred.joanis@garagemcconnery.com

France Pageau
Directrice commerciale
finances@garagemcconnery.com

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h, jeudi soir de 17h à 19h30 vente seulement, nos vendeurs sont disponibles pour vous sur rendez-vous en tout temps.

1re 2e 3e chance au crédit